

Cote du document:	EB 2020/130/R.21
Point de l'ordre du jour:	8 e) iv) b)
Date:	28 juillet 2020
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République de Guinée

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020–2024

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin

Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Gianluca Capaldo

Directeur de pays
téléphone: +221 77 52 93 116
courriel: g.capaldo@ifad.org

John Hurley

Économiste régional principal
téléphone: +39 06 5459 2971
courriel: j.hurley@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	iii
Résumé	iv
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural: principales difficultés et perspectives	1
II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique	3
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	4
IV. Stratégie de pays	5
A. Avantage relatif	5
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	5
C. Finalité et objectifs stratégiques	6
D. Éventail des interventions du FIDA	8
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables	9
VI. Exécution du COSOP	9
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	9
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	10
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	10
D. Participation des bénéficiaires et transparence	11
E. Modalités de gestion du programme	11
F. Suivi-évaluation	11
VII. Gestion des risques	12

Appendices

- I COSOP results management framework
- II Transition scenarios
- III Agriculture et secteur rural principaux points saillants
- IV SECAP background study
- V COSOP preparation process
- VI Strategic partnerships
- VII South-South and Triangular Cooperation strategy and Rome-based agencies
collaboration
- VIII Country at a glance
- IX Financial management issues summary
- X Lessons learned

Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional:	Lisandro Martin
Directeur de pays/chargé de programme de pays:	Gianluca Capaldo
Économiste régional:	John Hurley
Spécialiste technique:	Steven Jonchkeere
Spécialiste climat et environnement:	Suwadu Sakho Jimbira
Responsable des finances:	Ebele Ikezogwo

Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FIDA	Fonds international de développement agricole
IMF	Institution de microfinance
ODD	Objectif de développement durable
PBAS	Système d'allocation fondé sur la performance
PNAFAA	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricole
PNDES	Plan national de développement économique et social
Projet AgriFARM	Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et en Moyenne Guinée

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA | 06-11-2019

Résumé

1. Depuis le rétablissement du gouvernement civil, en 2010, et malgré l'épidémie d'Ebola de 2014 et 2015, la République de Guinée s'attache à valoriser son énorme potentiel, aussi bien dans les secteurs minier et énergétique que dans le secteur agricole, qui se caractérise par sa grande diversité, notamment en visant la transformation de l'agriculture familiale. Elle déploie d'importants efforts pour bâtir une infrastructure routière lui permettant de développer son marché intérieur et ses exportations. Par ailleurs, elle s'est lancée dans une grande refonte de ses politiques agricoles et du cadre juridique connexe.
2. Depuis 1980, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a investi dans le pays environ 235 millions d'USD sous la forme de 14 projets. En plus de réduire la pauvreté rurale, ces projets ont permis, en particulier ces dix dernières années, de renforcer les organisations de producteurs, qui demeurent les agents du changement les plus efficaces du pays.
3. La stratégie du Fonds pour la période 2020-2024, qui découle de la note de stratégie de pays pour 2017-2019, est centrée sur les objectifs de développement durable (ODD) n° 1, 2, 5 et 8, sur l'axe 2 de la stratégie des Nations Unies pour la Guinée ainsi que sur les éléments de la vision et des stratégies de développement nationales ayant trait à l'agriculture. Le but est de faire en sorte que les activités de production agricole menées par les groupes cibles du FIDA permettent à ces derniers d'atteindre la sécurité alimentaire, d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan nutritionnel et de faire progresser leurs revenus de façon à ce qu'ils puissent s'extraire de la pauvreté et renforcer leur résilience. Trois objectifs stratégiques sont visés:
 - Objectif stratégique 1. Transformer et professionnaliser les exploitations familiales gérées par les membres des groupes cibles du FIDA, le but étant qu'elles soient plus productives – de sorte qu'elles contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition – plus durables et écologiques, et plus résilientes face aux chocs et aux changements climatiques, et qu'elles génèrent des revenus plus importants, contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et intéressent les jeunes.
 - Objectif stratégique 2. Mettre en place, améliorer et organiser des infrastructures et réseaux de commercialisation de façon à permettre aux groupes cibles du Fonds d'accroître la valeur ajoutée des produits destinés aux marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux, et à favoriser la prospérité des exploitants familiaux.
 - Objectif stratégique 3. Renforcer les organisations des groupes cibles du FIDA, ainsi que leurs principaux partenaires et interlocuteurs, publics comme privés, afin de leur permettre de participer à des activités et de nouer des relations professionnelles porteuses de transformation, notamment de contribuer à la concertation, tant nationale que locale, sur des politiques fondées sur les faits.
4. Cette stratégie sera mise en œuvre principalement dans le cadre du Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et en Moyenne Guinée (Projet AgriFARM) 2018-2024, qui est financé par le FIDA, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le Projet AgriFARM s'appuie sur l'expérience acquise dans d'autres pays, notamment en matière de développement des marchés ruraux au Niger dans le cadre du Programme de développement de l'agriculture familiale.

République de Guinée

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural: principales difficultés et perspectives

1. Depuis le rétablissement du gouvernement civil en 2010, la République de Guinée exploite son important potentiel hydroélectrique et minier ainsi que celui, très diversifié, de son secteur agricole. Toutefois, l'élan provoqué par les élections de 2010 a été interrompu par l'épidémie d'Ebola. Après avoir atteint 5,9% en 2011, la croissance du produit intérieur brut est retombée à 3,8% en 2014 et 2015, avant de rebondir autour des 10% en 2016 et 2017¹.
2. Depuis 2018, la croissance du produit intérieur brut s'établit de nouveau à 6%, ce qui est conforme aux prévisions à moyen terme. Le développement du secteur minier en est le principal moteur. L'inflation reste élevée (près de 10% en 2018) et les investissements faibles, en dehors du secteur minier. Le secteur privé est peu développé.
3. Estimée à 12,6 millions de personnes en 2020, la population du pays continue d'augmenter de 2,2% par an, et les jeunes de moins de 25 ans comptent pour 64% de la population totale. Toutefois, le nombre d'enfants par femme a baissé de 5,7 à 4,8 entre 2005 et 2018, ce qui indique que la Guinée a entamé sa transition démographique. Selon les projections pour 2020, la densité démographique devrait rester faible dans les zones rurales (33 personnes par kilomètre carré), mais est en hausse par rapport à 2014 (5 personnes par kilomètre carré).
4. Ces dix dernières années, l'indice de développement humain a peu progressé. En effet, avec un indice estimé à 0,459 (contre 0,537 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne), la Guinée se classait, en 2017, au 175^e rang sur 188 pays. L'extrême pauvreté a reculé ces dernières années, passant de 35% en 2012 à 31% en 2016, et devrait s'établir à 20% en 2020. Cependant, en raison de la croissance démographique, le nombre de personnes vivant sous le seuil national de pauvreté connaît une hausse constante, et est passé de 4,5 millions en 2002 à 6 millions en 2015.
5. La pauvreté est près de trois fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, en 2014, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle était de 88% en zone rurale, contre 33% en zone urbaine. L'incidence de la pauvreté monétaire en milieu rural est relativement homogène d'une région à l'autre, sauf dans la région de Kankan, où elle est plus faible. Tous les indicateurs relatifs aux inégalités de revenus sont restés pour ainsi dire inchangés entre 2007 et 2012, que ce soit pour l'ensemble de la population ou pour la population rurale².
6. Les inégalités entre les sexes persistent, et il reste beaucoup à faire pour que les femmes puissent exercer librement leurs droits élémentaires. Le taux de prévalence des mutilations génitales féminines reste l'un des plus élevé au monde: plus de neuf femmes sur dix sont concernées. Les femmes représentent 49% de la population active, mais ne perçoivent que 27% de l'ensemble des revenus. En zone rurale, elles n'ont généralement pas leur mot à dire quant aux choix des variétés cultivées ou à l'utilisation qui est faite des revenus tirés des parcelles qu'elles exploitent. En 2017, les filles ne représentaient que 39% des élèves du secondaire.

¹ Fonds monétaire international, Rapport n° 19/275, juillet 2019.

² République de Guinée, 2018, Rapport national volontaire sur la réalisation des objectifs de développement durable à l'occasion du forum politique de haut niveau, New York, juillet 2018.

7. La malnutrition reste un problème de santé publique dans tout le pays: 30% des enfants de moins de cinq ans (34% en zone rurale) souffrent d'un retard de croissance ou de malnutrition chronique, et 75% d'une carence en fer³. Si les causes et facteurs de cette situation sont complexes et diffèrent d'une zone agroécologique à l'autre, le régime alimentaire peu diversifié de la population, qui repose en majeure partie sur le riz, constitue le principal problème.
8. La Guinée se caractérise par sa grande diversité agroécologique. Des données de 2019 indiquent que depuis le début des années 2000, les surfaces cultivées s'étendent d'environ 11 500 hectares par an, à un rythme similaire à celui de la déforestation (environ 12 800 hectares par an). La dégradation des sols pose d'importants problèmes, tant dans les zones arides que dans les zones humides. Ces dernières sont toutefois plus gravement touchées du fait qu'elles sont largement cultivées (on y pratique en particulier de la culture pluviale du riz), ce qui conduit à l'acidification et à l'érosion des sols.
9. Pour ce qui est des tendances liées aux changements climatiques, on constate une hausse des températures et du niveau de la mer et une baisse des précipitations. Certains systèmes agricoles, comme la riziculture de mangrove, risquent de ne plus être viables du fait de la montée du niveau de la mer.
10. L'absence d'infrastructure et le mauvais état des installations existantes sont des obstacles majeurs au développement économique, en particulier du secteur agricole. La Guinée a chuté sur l'indice de performance logistique⁴, passant de la 62^e place (sur 160 pays) en 2007 à la 145^e en 2018, et de la 75^e place à la 160^e pour ce qui est des infrastructures, en dépit de sa façade maritime et de ses deux ports en eaux profondes.
11. La transformation de l'économie guinéenne est plus longue et plus ardue que prévu. La croissance du secteur minier n'a que peu d'effets multiplicateurs sur le reste de l'économie nationale. Les investissements publics et les mesures d'incitation économique accessibles aux jeunes ruraux ne suffisent pas à les empêcher de migrer en grand nombre. Cet exode rural, conjugué au faible niveau d'éducation et à un aménagement inadapté des zones urbaines, exacerbe l'instabilité sociale.
12. En tout, on estime que le pays dispose de 6,2 millions d'hectares de terres arables (ce qui représente 25% de son territoire), dont la moitié sont cultivées. En Guinée, l'agriculture familiale, la plupart du temps réservée à la consommation personnelle, constitue la grande majorité de l'activité agricole, la principale culture étant le riz. Les données disponibles montrent que les rendements moyens sont généralement bien inférieurs aux niveaux enregistrés dans la sous-région⁵. L'augmentation de la production découle principalement de l'expansion des zones cultivées, le plus souvent dans le cadre de systèmes d'exploitation qui sont synonymes de faibles rendements moyens et de risques plus élevés de dégradation des sols. Officiellement, les produits agricoles représentent 11% des exportations du pays, en valeur. Si l'on ne connaît pas le volume des échanges informels avec les pays voisins, ceux-ci sont non négligeables. La Guinée est un importateur net de riz et en achète plus de 500 000 tonnes par an, ce qui représente environ un quart de sa production nationale.
13. Les difficultés logistiques – en particulier le mauvais état des routes et des pistes – limitent le développement des marchés ruraux et font augmenter les pertes après récoltes. Dans la plupart des zones rurales, la faible densité de population fait que la transition à la propriété privée des terres n'a pas commencé. Les cadres juridique et réglementaire en matière foncière ne sont pas appliqués. Outre quelques

³ Enquête démographique et de santé, V, 2018.

⁴ https://lpi.worldbank.org/?_ga=2.234767134.1808034125.1572625586-661824137.1572625586, Banque mondiale, 2018.

⁵ D'après un ancien recensement agricole de 1999 et une enquête annuelle de 2014. Un nouveau recensement agricole doit avoir lieu en 2020 avec l'appui de l'Agence française de développement, de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

activités artisanales telles que l'étuvage du riz et le pressage de l'huile, il n'y a pour ainsi dire pas d'activités de transformation agroalimentaire en Guinée. Les institutions de microfinance (IMF) rurale ont une présence limitée, et leur cadre juridique a besoin d'être renforcé. Les services agricoles publics manquent de ressources financières et humaines. Toutefois, un nombre important de fonctionnaires ont été placés dans des organisations faîtières de producteurs, avec de bons résultats. Certaines de ces organisations parmi les plus anciennes ont une structure et un fonctionnement efficaces, mais ne sont présentes que localement⁶. Ces dix dernières années, de nombreux efforts ont été faits, souvent avec l'appui du FIDA, pour renforcer ces organisations faîtières locales. Toutefois, les producteurs familiaux ne sont guère incités à transformer leur activité, à augmenter leur productivité et à se tourner davantage vers le marché.

14. Le principal facteur de risque auquel fait face le pays reste l'instabilité sociale et politique; les conséquences économiques mondiales qu'aura la pandémie de COVID-19 à court, moyen et long terme ne font qu'exacerber ce risque. La corruption, l'insuffisance des services et les mauvais résultats du système d'enseignement mettent à mal la confiance de la population dans les institutions publiques. Le pays dispose de peu de personnel qualifié, ses institutions sont encore précaires et ses cadres juridique et réglementaire doivent être révisés et effectivement appliqués. D'un autre côté, les familles restent solidaires et leurs membres soudés en dépit de la diaspora et de l'exode rural. Par ailleurs, les différents groupes sociaux vivent en harmonie et l'identité nationale est forte.

II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

15. Le document-cadre du Gouvernement, intitulé «Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère», est axé autour de six piliers: la paix, l'unité nationale et la solidarité; la gouvernance économique et administrative; le capital humain; la transformation structurelle de l'économie; l'environnement et le cadre de vie; le rayonnement à l'extérieur.
16. Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 a pour but de promouvoir une croissance forte et de qualité pour améliorer le bien-être des Guinéens et opérer la transformation structurelle de l'économie, tout en mettant le pays sur la trajectoire du développement durable. La transformation structurelle envisagée vise notamment à promouvoir un secteur agricole qui soit plus productif, garantisse la sécurité alimentaire et nutritionnelle et ouvre la voie au développement de la transformation et des exportations, et à mieux tirer parti des effets multiplicateurs du secteur minier. Le PNDES prévoit d'importants efforts afin de combler les déficits en matière d'infrastructures logistiques, en particulier pour ce qui est des routes principales et secondaires.
17. Le Gouvernement a entrepris une réforme des politiques agricoles ainsi que des lois et règlements connexes. En 2020, une nouvelle carte de l'utilisation des terres sera achevée et les travaux concernant le recensement agricole débuteront. Une Politique nationale de développement agricole pour 2016-2025 a été adoptée, et un projet de loi d'orientation agricole est en cours d'élaboration, l'objectif étant de modifier les lois et les règlements relatifs à la propriété foncière d'ici à 2021. Les plans de développement sectoriels – à savoir le Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable et le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire – visent à transformer l'agriculture familiale de façon à ce qu'elle gagne en productivité et à ce qu'elle soit davantage axée sur le marché et plus intégrée dans les chaînes de valeur.
18. La Guinée a ratifié plusieurs accords internationaux de gestion des ressources naturelles et s'est dotée de politiques, stratégies et plans d'action en vue de leur mise en œuvre, y compris la Politique nationale de l'environnement, le Plan national

⁶ En particulier la Fédération des paysans du Fouta Djallon.

d'investissement en matière d'environnement et le Programme national de développement humain durable. Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, elle a pris plusieurs engagements en matière d'adaptation, à savoir: préserver, pour le bénéfice de la région ouest-africaine, la qualité et la quantité des ressources en eau; mettre en place les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes, la redynamisation des activités économiques et le renforcement de la résilience des populations de sa zone côtière; accompagner les efforts d'adaptation des communautés rurales pour développer des techniques agro-sylvo-pastorales qui leur permettent à la fois de poursuivre leurs activités et de préserver les ressources sur lesquelles elles s'appuient.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

19. Depuis 1980, le FIDA a investi environ 235 millions d'USD dans 14 projets en Guinée. La dernière phase du Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFAA), qui a débuté en 2002 et a été progressivement élargi à toutes les régions du pays, s'est achevée le 31 décembre 2019.
20. Le Projet AgriFARM est l'unique intervention du Fonds actuellement en cours dans le pays. Il a été approuvé le 17 avril 2018 pour un coût total de 120 millions d'USD. En outre, au titre d'un accord d'assistance technique, le FIDA appuie la mise en œuvre du d'appui au développement agricole du Pôle G, financé à hauteur de 28 millions d'USD par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement. Le lancement officiel du projet a eu lieu le 23 octobre 2019.
21. Tous les partenaires techniques et financiers du FIDA en Guinée font face à d'importants retards au démarrage, principalement dus à des lacunes imputables aux institutions nationales partenaires. Ainsi, bien que le financement de la dernière phase du PNAFAA ait été approuvé en septembre 2013, le premier décaissement n'a eu lieu que le 15 avril 2015. De même, le Projet AgriFARM a été lancé le 7 septembre 2018, mais le décret de nomination des membres de l'unité de gestion du projet n'a été signé qu'en octobre 2019. Dans le cadre de ce projet, le bureau de pays du Fonds a fait appel à une société de recrutement internationale afin de garantir une sélection transparente, rigoureuse et équitable, méthode qui porte ses fruits.
22. Le rapport d'achèvement portant sur les premières phases du PNAFAA a été établi par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA en avril 2019. Récemment, il a également été procédé à un examen à mi-parcours ainsi qu'à des missions de supervision de la dernière phase du programme (on trouvera, à l'appendice X, une description détaillée des conclusions et recommandations). Un appui et un suivi continu permettront d'obtenir de meilleurs résultats et d'éviter de retomber sur les mêmes écueils que par le passé.
23. Bien qu'elles ne soient pas assez robustes, les organisations de producteurs locales ou faîtières sont bien placées pour servir d'agents du changement et d'intermédiaires entre les groupes cibles du Fonds et les autres acteurs. Les organisations faîtières permettent de diffuser efficacement les connaissances aux organisations locales de producteurs et sont utiles pour recenser les initiatives et innovations et les reproduire à plus grande échelle. Elles mettent en place des partenariats variés et défendent les intérêts des groupes cibles dans le cadre de la concertation sur les politiques nationales. Leur présence contribue par ailleurs à réduire l'exposition des projets aux risques de retard ou d'inefficacité liés à l'instabilité sociale et politique ou aux lacunes des institutions publiques.
24. Les plateformes locales multipartites organisées par ces organisations aux niveaux régional ou préfectoral constituent des outils efficaces de consultation, de coordination, de ciblage et de planification, qui ont permis au PNAFAA d'appliquer ses procédures de ciblage de façon efficiente et transparente aux niveaux régional,

local et intracommunautaire, et de se coordonner avec les autres acteurs tout en encourageant l'harmonisation et les complémentarités au sein du projet.

25. Le renforcement des acteurs tels que les organisations faîtières de producteurs et la fourniture d'un appui en faveur de relations durables et fonctionnelles entre ces acteurs contribue à créer des conditions propices au changement et à l'innovation, et à accroître considérablement, d'une part, leur capacité d'absorber les investissements publics et, de l'autre, l'impact de ces investissements. Grâce à l'appui du FIDA, ces acteurs ont pu améliorer sensiblement leur capacité de mise en œuvre et d'intermédiation, de gestion administrative et financière, et de participation à l'élaboration des politiques nationales. Toutefois, ils doivent se concentrer sur leurs compétences de base et éviter de prendre des responsabilités qui dépassent ces compétences ou nécessitent des aptitudes qu'ils ne maîtrisent pas encore. Cela est également valable pour ce qui est de la coordination des filières et du développement local.
26. Il convient de consacrer suffisamment de temps et de moyens aux phases en amont et en aval des activités de développement des infrastructures, qui sont essentielles pour garantir la durabilité des projets et en optimiser les résultats. Toutefois, dans le cas des projets qui sont retardés au démarrage, il n'y a généralement pas le temps de procéder à une mise en œuvre en bonne et due forme. De plus, les documents juridiques et réglementaires de référence, quand ils existent, sont souvent inadaptés.
27. L'appui aux IMF et les liens entre celles-ci et les organisations faîtières de producteurs, en tant qu'agents d'intermédiation, ont permis, d'une part, d'élargir l'offre de produits de crédit accessibles aux groupes cibles du FIDA et, de l'autre, à ces institutions de proposer des produits plus adaptés. Cependant, les progrès accomplis dans ce domaine restent limités. Les IMF ne peuvent consacrer qu'une partie de leurs ressources à l'agriculture et, sur le plan géographique, leur présence reste insuffisante en dépit du développement récent des dispositifs et services de paiement électronique. On a déjà vu des IMF de taille importante s'étendre excessivement pour finalement être dépassées – il ne faut pas refaire les mêmes erreurs.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage relatif

28. Fort de son expérience dans toutes les régions et zones agroécologiques du pays, le FIDA est réputé pour l'attention qu'il porte aux plus vulnérables. Il a montré qu'il était capable d'intégrer, dans ses interventions, des thématiques transversales telles que le genre, l'emploi des jeunes, la sécurité alimentaire, la résilience face aux changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles et les approches axées sur les filières. De plus, il joue un rôle fondamental pour ce qui est de mobiliser des fonds complémentaires en faveur de ses opérations, en particulier auprès d'institutions du Groupe pour la coordination de l'aide arabe.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

29. **Groupes cibles.** Les groupes cibles sont composés de ménages pratiquant l'agriculture familiale, en particulier les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes (âgés de 18 à 35 ans), les personnes en situation de handicap et les migrants désirant retourner dans leur pays d'origine. Les exploitations familiales se caractérisent par: i) leurs moyens de production, qui sont exclusivement gérés par la famille, et leur main d'œuvre à majorité familiale; ii) le fait qu'ils pratiquent une agriculture de subsistance. Les foyers les plus vulnérables sont ceux qui cultivent des parcelles peu fertiles ou peu accessibles, de petite taille (de 0,3 à 1,5 hectare) et avec un système de cultures peu diversifié.

30. **Stratégie de ciblage.** Dans les zones rurales du pays, les taux de pauvreté restent élevés, tout comme l'insécurité alimentaire et la malnutrition. C'est pourquoi le Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) sera de portée nationale. L'expérience acquise dans le cadre du PNAFA a montré que, même dans les régions ou les préfectures au sujet desquelles les enquêtes semblaient montrer que la situation était moins alarmante, il subsistait de nombreuses poches de pauvreté – poches qui constitueront les zones d'intervention effectives. Les niveaux de pauvreté monétaire et multidimensionnelle locale serviront à délimiter ces poches, une attention particulière étant accordée à l'insécurité alimentaire, aux carences et aux déséquilibres nutritionnels ainsi qu'à la vulnérabilité face aux changements climatiques et à la dégradation des ressources naturelles. C'est pourquoi le Projet AgriFARM cible les régions de la Haute et de la Moyenne Guinée.
31. Les groupes cibles et de leurs organisations contribueront à concevoir les activités d'appui au projet, ce qui permettra de garantir que ces activités tiennent compte des difficultés et possibilités qu'ils rencontrent, de leurs besoins et de leurs capacités spécifiques. Des mesures axées sur le renforcement des capacités et de la confiance seront prises pour donner plus de moyens aux personnes qui, traditionnellement, ont une influence moindre, afin de les encourager à devenir des participants plus actifs et de garantir leur inclusion dans la planification et dans la prise de décisions. Le recours à des quotas (au moins 30%) permettra de garantir la représentation des femmes et des jeunes dans les organes de décisions.
32. Les services seront mis à disposition des personnes ou des ménages visés. Les organes multipartites, comme ceux créés dans le cadre du PNAFA (à savoir les conseils agricoles régionaux et les «mini-conseils») ainsi que les comités de sélection⁷ joueront un rôle essentiel pour ce qui est de cibler les poches de pauvreté et les bénéficiaires directs. Ces organes appliqueront des directives précisant que des quotas de l'ordre de 40% doivent être appliqués aux femmes et aux jeunes, et énonçant certaines priorités relatives aux femmes chefs de famille, aux personnes en situation de handicap et aux migrants de retour au pays. Les ménages les plus vulnérables recevront un appui spécifique, par exemple sous la forme de kits de production agricole.
33. Outre qu'ils seront abordables pour les membres des groupes cibles, les outils informatiques et les outils de communication dont il sera fait la promotion dans le cadre des projets financés par le FIDA seront aussi adaptés à l'emploi du temps et à la charge de travail des femmes rurales, ainsi qu'aux éventuelles difficultés physiques et mentales des personnes handicapées. Ils plairont aussi aux jeunes.
34. Les organisations et les partenaires en charge de l'exécution des projets ne se contenteront pas de mettre en œuvre cette stratégie, chacun dans son domaine de compétence; ils devront aussi faire la promotion de ces projets auprès des partenaires directs et dans le cadre des discussions auxquelles ils participent.
35. Cette stratégie de ciblage globale est présentée à l'appendice IV et sera décrite plus avant pour chaque projet et type d'intervention.

C. Finalité et objectifs stratégiques

36. Le présent COSOP a pour but de faire en sorte que les activités de production agricole menées par les groupes cibles du FIDA permettent à ces derniers d'atteindre la sécurité alimentaire, d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan nutritionnel et de faire progresser leurs revenus de façon à ce qu'ils puissent s'extraire de la pauvreté et renforcer leur résilience. Il est centré sur les objectifs de développement durable (ODD) n° 1, 2, 5 et 8 et contribuera également à la réalisation des ODD n° 10, 12, 13, 15 et 16. Il est pleinement aligné sur le

⁷ Les conseils agricoles régionaux regroupent toutes les fédérations de producteurs d'une région donnée ainsi que les partenaires des filières concernées, tandis que les «mini-conseils» ne concernent qu'une seule filière. Les comités de sélection sont des organes régionaux créés par les conseils agricoles compétents et chargés de sélectionner les demandes des organisations de producteurs en fonction des stratégies et priorités de ciblage des différents projets.

deuxième axe de la stratégie des Nations Unies en Guinée, et contribuera également aux axes 1 et 3. Il est en tous points conforme aux politiques sectorielles rurales guinéennes, en particulier le Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable, la Politique nationale de développement agricole, le Plan national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire et le projet de loi d'orientation agricole, ainsi qu'aux politiques sur l'égalité entre femmes et hommes, la nutrition, l'emploi des jeunes, la gestion durable des ressources naturelles, l'environnement ainsi que la résilience face aux chocs et aux changements climatiques. Il est également aligné sur les stratégies et initiatives régionales telles que la Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique et le Programme régional d'appui à la modernisation de la filière rizicole en Afrique de l'Ouest, appuyés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

37. En plus de contribuer au but du COSOP, les trois objectifs stratégiques intègrent les thématiques transversales du FIDA que sont le genre, les jeunes, la nutrition et les changements climatiques.
 - Objectif stratégique 1: Transformer et professionnaliser les exploitations familiales gérées par les membres des groupes cibles du FIDA, le but étant qu'elles soient plus productives – de sorte qu'elles contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition – plus durables et écologiques et plus résilientes face aux chocs et aux changements climatiques, et qu'elles génèrent des revenus plus importants, contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et intéressent les jeunes. Les activités porteront sur: le développement des terres irriguées et de l'agriculture pluviale, grâce à des pratiques de gestion durable des bassins versants; l'amélioration de la productivité grâce à la formation et à la fourniture de semences et d'intrants de meilleure qualité; la promotion d'activités productives axées sur la nutrition et de régimes alimentaires adaptés.
 - Objectif stratégique 2: Mettre en place, améliorer et organiser des infrastructures et réseaux de commercialisation de façon à permettre aux groupes cibles du Fonds d'accroître la valeur ajoutée des produits destinés aux marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux, et à favoriser la prospérité des exploitants familiaux. Les activités consisteront principalement à améliorer l'infrastructure (en particulier les routes rurales) et à mettre en place des structures professionnelles et durables de gestion et d'entretien.
 - Objectif stratégique 3: Renforcer les organisations des groupes cibles du FIDA, ainsi que leurs principaux partenaires et interlocuteurs, publics comme privés, afin de leur permettre de participer à des activités et de nouer des relations professionnelles porteuses de transformation, notamment de contribuer à la concertation, tant nationale que locale, sur des politiques fondées sur les faits. La réalisation de cet objectif passera avant tout par la fourniture d'un appui aux organisations de producteurs, tant locales que faîtières, à leurs partenaires commerciaux et à leurs partenaires de transformation, aux autorités compétentes et aux prestataires de services publics, ainsi qu'aux principales organisations de la société civile, ainsi que par l'instauration et la promotion de relations durables, équitables et constructives entre ces différents acteurs.
38. La théorie du changement qui sous-tend cette stratégie repose sur le fait que, combinées aux interventions financées par le Gouvernement et les donateurs (en particulier la construction et l'amélioration du réseau routier, déjà en cours) les contributions du FIDA au titre de l'objectif stratégique 2 auront pour effet d'atténuer considérablement les contraintes logistiques auxquelles se heurte le pays. La stratégie et les contributions apportées au titre des objectifs 1 et 3 entraîneront des améliorations techniques et organisationnelles, notamment une mise à niveau du cadre juridique. Tout cela incitera les groupes cibles du Fonds, y compris les

jeunes, à s'investir dans la transformation de l'agriculture familiale, de façon à la rendre plus robuste, et à saisir les possibilités se présentant sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, ce qui contribuera à la réalisation de l'objectif du COSOP.

39. Afin de promouvoir aussi efficacement que possible d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le COSOP: i) favorisera l'émancipation économique; ii) permettra aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales; iii) contribuera à répartir plus équitablement les tâches. Il remettra en question les normes sociales qui perpétuent les inégalités entre hommes et femmes. En outre, il facilitera l'inclusion sociale et économique des jeunes en leur donnant plus de moyens économiques et en leur permettant d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales. Une attention particulière sera accordée aux jeunes femmes.
40. Les objectifs stratégiques sont pleinement conformes à la riposte à la COVID-19 menée par le Gouvernement, qui vise principalement à éviter une trop grande perturbation des filières alimentaires locales et de l'accès aux vivres.

D. Éventail des interventions du FIDA

41. **Prêts et dons.** Les fonds au titre des Onzième et Douzième reconstitutions des ressources (FIDA10 et FIDA11) seront attribués au Projet AgriFARM, qui cible 65 000 ménages ruraux vulnérables (soit 455 000 personnes) en Haute et en Moyenne Guinée. Les ressources qui seront mises à disposition au titre de FIDA12 pourront être investies soit dans le Projet AgriFARM, soit dans une nouvelle opération. Le COSOP bénéficiera peut-être également de contributions de programmes régionaux, tels que le projet d'agriculture familiale, marchés régionaux et corridors commerciaux transfrontaliers au Sahel, qui collaborera directement avec le Projet AgriFARM.
42. **Nouvelles possibilités.** Le FIDA examinera, avec le Gouvernement, les nouvelles possibilités qui se présenteront pendant FIDA12 concernant: i) la mobilisation d'investissements privés en faveur des producteurs paysans et des petites et moyennes entreprises, conformément à la nouvelle Stratégie de collaboration du FIDA avec le secteur privé et en fonction des partenariats qui seront conclus dans le cadre du Projet AgriFARM; ii) mobilisation d'un financement, sous forme de dons, aux fins de la lutte contre les changements climatiques, qui sont l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire.
43. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** La participation du FIDA au groupe de suivi du PNDES sur l'agriculture et la sécurité alimentaire sera l'occasion de progresser vers la réalisation des objectifs du COSOP. En outre, le Fonds participera à la concertation sur les politiques relatives au secteur rural, et aidera les organisations faîtières de producteurs à s'acquitter de leur mandat dans le cadre de cette concertation. Les interventions en matière d'élaboration de politiques porteront également sur certaines questions liées aux travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale⁸ et au plan d'action mondial relatif à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.
44. **Renforcement des capacités.** Dans le cadre du Projet AgriFARM, les capacités techniques et les capacités de gestion des exploitants familiaux et des organisations de producteurs seront renforcées, et les ménages cibles recevront une formation en matière de nutrition. Des négociations sont actuellement menées en vue de l'adhésion de la Guinée au réseau de partage des connaissances de la Société de formation régionale au développement rural.

⁸ Notamment les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

- 45. **Gestion des savoirs.** Le FIDA va appuyer le recensement, la validation, la capitalisation et la diffusion ou la reproduction à plus grande échelle des innovations, initiatives et bonnes pratiques, en particulier de celles proposées par les organisations locales de producteurs ou les organisations faîtières. Il continuera de s'appuyer sur ces dernières pour favoriser les progrès dans ce sens, et de faciliter les échanges avec les opérations qu'il finance dans d'autres pays, en particulier dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.
- 46. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** Par l'intermédiaire du pôle sous-régional de Dakar, le FIDA organisera peut-être des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire concernant l'harmonisation des cadres juridiques pertinents, le commerce transfrontalier ainsi que les partenariats avec des institutions et gouvernements d'autres pays d'Afrique ou d'autres continents.
- 47. **Communication et visibilité.** La stratégie en matière de communication et de visibilité pour la Guinée reposera sur celle mise en place par le pôle sous-régional de Dakar, ainsi que sur les mesures prises dans le cadre du Projet AgriFARM.

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

- 48. La stratégie d'appui à la commercialisation sera la principale innovation dans le cadre du Projet AgriFARM, qui sera le premier projet financé par le Fonds en Guinée à inclure une sous-composante consacrée à l'agriculture axée sur la nutrition. Les organisations faîtières de producteurs ont recensé des innovations au niveau local, apporté quelques ajustements et commencé à organiser leur reproduction par d'autres organisations locales de producteurs, parfois à plus grande échelle.
- 49. Les interventions du FIDA tireront parti de la stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement, en ce qu'elles utiliseront ces technologies pour faire progresser les résultats en matière de développement et améliorer la situation socioéconomique des populations rurales en renforçant la productivité agricole, les avantages tirés de la participation aux marchés et la résilience des ménages.
- 50. La reproduction à plus grande échelle des innovations s'appuiera sur les enseignements tirés des autres innovations, initiatives et bonnes pratiques mises au point par les organisations de producteurs ou les autres parties prenantes. Grâce à leurs capacités de réseautage, les organisations faîtières contribueront grandement à cette démarche, en facilitant la reproduction par les autres organisations de producteurs et en mobilisant les principaux partenaires pour gérer les seuils critiques. D'autres éléments seront tirés du rapport d'achèvement du PNAFAA. Sans la participation active des organisations faîtières, nous pourrions laisser passer l'occasion de reproduire des innovations à plus grande échelle et de manière durable.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

- 51. L'enveloppe de 29,5 millions d'USD allouée à la Guinée au titre de FIDA11 va être utilisée pour financer le Projet AgriFARM. Si les résultats obtenus sont satisfaisants, un montant similaire pourrait être accordé au titre de FIDA12 (2022-2024). Selon cette hypothèse, le ratio de cofinancement passerait de 1/0,97 à la fin de FIDA11 à 1/2 pour FIDA12. L'enveloppe financière est présentée dans les tableaux ci-après. Les fonds octroyés par le FIDA pendant FIDA11 ont été répartis comme suit: 27% de dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et 73% de prêts à des conditions particulièrement concessionnelles. Il est probable que ces conditions ne changeront pas, quel que soit le scénario – hypothèse haute ou hypothèse basse – qui se réalise (voir l'appendice II).

Tableau 1
Projets en cours: financements du FIDA et cofinancements
(en millions d'USD)

Projet	Situation actuelle	Financement du FIDA Financement supplémentaire (décembre 2021)	Cofinancement		Ratio de cofinancement
			national	international	
Cycle du SAFP: FIDA11 et FIDA12					
En cours					
Projet AgriFARM	30,9	29,5	18,4	40	
Total	30,9	29,5	18,4	40	1/1

Tableau 2
Projets prévus: financements du FIDA et cofinancements
(en millions d'USD)

Projet	Financement du FIDA	Cofinancement		Ratio de cofinancement
		national	international	
Cycle du SAFP: FIDA12				
Estimation				
Projet AgriFARM II	29,5	20		
Total	29,5	20	40	1/2

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

52. Le coût des activités hors prêts est estimé à environ deux millions d'USD. Ces fonds couvriront la participation aux programmes régionaux, l'appui à la concertation sur les politiques, les activités d'échanges et de gestion des savoirs et les activités de communication. Ils proviendront des projets, des dons régionaux ou thématiques, du budget du pôle régional et de celui du bureau de pays.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

53. Le Projet AgriFARM favorisera les relations avec le secteur privé, en particulier dans les domaines de la transformation et de la valorisation des produits. Des partenariats ont été établis avec les divisions techniques du Ministère de l'agriculture, l'Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole et l'Institut de recherche agronomique de Guinée. Le Projet AgriFARM sera l'occasion d'élargir et d'approfondir les partenariats noués avec la Chambre nationale d'agriculture, la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée et les fédérations membres, ainsi qu'avec les IMF et les organisations non gouvernementales nationales et internationales. Le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique participent à hauteur d'un tiers au financement du Projet AgriFARM, par voie de cofinancement.
54. La priorité continuera d'être donnée à la coordination et à la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome (voir l'appendice VII). Il sera ainsi demandé au Programme alimentaire mondiale de mettre son expertise au service de la professionnalisation des chaînes logistiques, au titre de l'objectif stratégique 2, et de l'amélioration de la qualité des produits. Le FIDA encouragera les liens entre les organisations de producteurs et les gestionnaires des cantines scolaires. Des possibilités de collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, notamment pour ce qui touche à la modernisation de la filière rizicole ainsi qu'à la gestion et à la régénération des paysages et des forêts, ont aussi été recensées.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

55. La Confédération nationale des organisations paysannes et les fédérations régionales ayant participé directement à la conception du Projet AgriFARM et à la mise en œuvre du PNAAFA continueront de jouer un rôle de premier plan. Le recours aux conseils agricoles régionaux et aux «mini-conseils» favorisera la transparence et la participation directe des bénéficiaires à la prise de décisions. Le FIDA appliquera le Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes, l'idée étant de renforcer le principe de responsabilité sociale et la transparence de ses opérations par les moyens suivants: allocation de ressources au fonctionnement des dispositifs de retours d'information des groupes cibles; établissement de rapports sur les engagements relatifs à la responsabilité sociale et à la transparence ainsi que sur les résultats des enquêtes menées auprès des parties prenantes; recours au suivi par des tiers; application de procédures d'élaboration du budget et de planification participatives. Par ailleurs, il apportera un appui direct aux initiatives en cours visant à moderniser les cadres juridique et réglementaire relatifs au secteur rural et à en renforcer l'application. Conformément à la politique du FIDA, tous les documents ayant trait à la mise en œuvre du COSOP seront publiés.

E. Modalités de gestion du programme

56. Avec le Ministère de l'agriculture et d'autres entités gouvernementales, le pôle sous-régional de Dakar sera chargé de la mise en œuvre du COSOP et de la supervision des projets. Le Gouvernement est actuellement engagé dans la réforme de son dispositif d'administration des projets publics⁹ et de ses procédures de passation de marchés et de contrôle. Le FIDA évaluera les nouvelles dispositions et conviendra, avec le Gouvernement, des modalités à suivre dans ses opérations.
57. Le FIDA et le Ministère de l'agriculture organiseront, chaque année, des consultations aux fins du suivi de la mise en œuvre du COSOP. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours qui aura lieu en 2022, il sera procédé à l'analyse des données générées par le recensement agricole de 2020, des nouvelles cartes sur l'utilisation des terres et des modifications des cadres juridique et réglementaire. Les résultats serviront à orienter l'utilisation des fonds octroyés au titre de FIDA12.

F. Suivi-évaluation

58. Les dispositifs de suivi-évaluation du COSOP seront conformes à ceux présentés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable de la Guinée, et contribueront directement à alimenter les bases de données utilisées par la Guinée et les organismes des Nations Unies pour suivre la réalisation des ODD. Une stratégie de gestion axée sur les résultats et fondée sur l'initiative «Avancer la connaissance pour un impact agricole» et le Programme de suivi-évaluation en milieu rural sera rigoureusement appliquée. Un examen à mi-parcours du Projet AgriFARM sera réalisé en 2021.

⁹ À savoir la loi 027/2018 du 5 juillet.

VII. Gestion des risques

Tableau 3
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/gouvernance	Élevé	Solide assise locale des projets et rôle clé donné aux organisations faîtières de producteurs et à la société civile
Macroéconomique	Moyen	Recours systématique aux prêts consentis à des conditions concessionnelles et appui à une croissance économique tous azimuts dans les zones rurales
Stratégies et politiques sectorielles (les réformes seront peut-être limitées)	Important	Renforcement des organisations rurales en vue de promouvoir une réflexion constructive sur les politiques publiques, conformément à l'objectif stratégique 3
Capacités institutionnelles	Important	Suivi étroit assuré par le bureau de pays et le pôle sous-régional de Dakar, et recours possible à l'assistance technique
Portefeuille (en particulier l'absence de ressources humaines qualifiées)	Important	Sélection d'une partie de l'équipe de gestion du PNAAFA (extension Basse Guinée et Faranah) pour gérer le Projet AgriFARM
Fiduciaire – gestion financière	Moyen	Poursuite du renforcement des capacités et consolidation du contrôle interne des projets
Fiduciaire – passation des marchés	Moyen	Poursuite du renforcement des capacités et évaluation, par le FIDA, des nouvelles procédures nationales de passation de marché et de contrôle
Environnement et climat	Moyen	Réactivité face aux éventuelles situations de crise, y compris adaptation des activités prévues dans le cadre des projets, en consultation avec les institutions et organisations nationales
Social (risque d'accaparement des ressources par les élites).	Moyen	Stratégies de ciblage soigneusement conçues et transparence
COVID-19	Moyen	Diminution des coûts de transaction pour les petits producteurs et facilitation de l'accès aux denrées alimentaires
Risque global	Important	

COSOP results management framework

Country strategy alignment	Related SDG and UNDAF outcomes	Key COSOP results <i>Les groupes cibles du FIDA accèdent par la production agricole à la sécurité alimentaire, à une nutrition optimisée et à des revenus monétaires leur permettant de sortir de la pauvreté et de renforcer leur résilience</i>				
		Strategic objectives	Lending and non-lending activities for the COSOP period	Outcome indicators	key output indicators	
Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère : <ul style="list-style-type: none"> Pilier 4 : Transformation Structurelle de l'Économie Pilier 3 : Capital Humain Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) : <ul style="list-style-type: none"> Une agriculture durable, plus productive garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuant au développement de l'industrie agro-alimentaire et des exportations Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) 2016-2025 <ul style="list-style-type: none"> Transformation de l'agriculture familiale, Augmentation de sa productivité, Orientation vers le marché 	ODD : 1, 2, 5, 8 (+10,12,13,15)	PCNUAD <ul style="list-style-type: none"> Axe 2 : sécurité alimentaire et nutrition, gestion durable du capital naturel et résilience Axe 3 : développement inclusif du capital humain 	OS 1 : Les groupes cibles du FIDA mettent en œuvre une agriculture familiale transformée, professionnalisée et performante en termes de sécurité alimentaire et de nutrition, de génération de revenus monétaires, d'harmonie de genre et d'autonomisation des femmes, attractive pour les jeunes, durable et respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles et résiliente aux chocs et changements climatiques.	Lending/investment activities AgriFARM Non-lending activities Empower@Scale Global disability grant Partnerships FAO, WFP, NDP, IOM, IRAG, UNICEF, EC, WB	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bénéficiaires faisant état d'une augmentation de leur production Nombre de bénéficiaires faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes face au climat Nombre de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'hectares de terres agricoles bénéficiant d'infrastructures de maîtrise de l'eau construites ou remises en état et fonctionnelles¹⁰ Nombre d'hectares de bassins versants aménagés de manière durable Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production intelligentes face au climat Nombre de personnes ayant bénéficié de séances d'éducation nutritionnelle, sensibilisation et de kits de production agricole, pour améliorer leur situation nutritionnelle Nombre de campagnes de sensibilisation sur la nutrition et la sécurité

¹⁰ Sur le plan de la technique, des documents juridiques et fonciers, de la structure de gestion

<ul style="list-style-type: none"> Intégration avec les autres maillons des chaînes de valeur <p>Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> Accroissement de la productivité Amélioration de l'accès aux marchés porteurs et de la structuration des chaînes de valeurs Renforcement de la résilience et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables Développement du capital humain et promotion des jeunes et des femmes <p>Amélioration de la gouvernance et soutien au secteur Agricole</p>	<p>ODD : 1, 2, 10, 11a, 12</p> <p>PCNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe 2 Axe 3 	<p>OS 2 : Les groupes cibles du FIDA utilisent des infrastructures de stockage, de transport et de mise sur le marché et des circuits de commercialisation efficents et gérés de façon professionnelle qui leur permettent d'obtenir des débouchés sûrs, des termes d'échange et prix équitables et d'accroître la valeur ajoutée qu'ils tirent de leurs produits sur les marchés nationaux, sous-régionaux ou d'exportation.</p>	<p><u>Lending/investment activities</u></p> <p>AgriFARM</p> <p>Non-lending activities</p> <p>CILSS FARM-TRAC</p> <p><u>Partnerships</u></p> <p><u>CILSS, WFP, Secteur privé, OP, AfDB, EC, WB, UNFPA, ILO, UNDP, UNICEF</u></p> <p>CLPE</p> <p>Intégration des marchés sous-régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de stockage et/ou transformation Volumes de produits agricoles commercialisés dans les zones touchées Mise à jour et harmonisation régionale des politiques nationales et des cadres juridiques Activités en synergie avec le don régionale FARM-TRAC Partenariat avec ILO et UNFPA pour activités ciblées pour les personnes en situation d'handicap 	<ul style="list-style-type: none"> alimentaire réalisées au niveau national au niveau régional ou local Nombre d'études sur la gestion améliorée de ressources naturelles face aux changements climatiques réalisés ou diffusés Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées Nombre d'installations de marché, de stockage et/ou transformation construites ou remises en état Cartographie des flux de produits au sein de la sous-région
	<p>ODD : 1,5,8,10,16</p> <p>PCNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe 3 Axe 1 : promotion de la bonne 	<p>OS 3 : Les groupes cibles du FIDA par le canal de leurs organisations sont des acteurs à part entière d'un tissu économique (acteurs et leurs relations) professionnalisé et transformé ainsi que des dialogues de politiques aux échelles nationales et locales.</p>	<p><u>Lending/investment activities</u></p> <p>AgriFARM</p> <p>Non-lending activities</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises rurales ayant investi dans le développement des filières agricoles Nombre de partenariats entre organisations de producteurs et opérateurs de marché Nombre d'innovations, de bonnes pratiques et de pilotes mises à l'échelle et/ou reprises dans les textes juridiques ou réglementaires ou les stratégies (nationales et locales) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'organisations de producteurs (de base et faîtières) appuyées Nombre d'expériences de partage (routes d'apprentissage, ateliers, foires de savoirs, community of practice) réalisées

	gouvernance au service du développemen t durable		FO4ACP FIDAFRIQUE Partnerships OP <u>CPLÉ</u> Loi foncière	• Développement plateforme FIDAFRIQUE	
--	---	--	---	---------------------------------------	--

Transition Scenarios

Similar to other countries in West Africa, Guinea has considerable natural resources and attributes that have yet to be developed in a manner that provides benefits to the population at large. It has the world's largest untapped iron-ore mine in the Simandou mountain range and about a third of the world's bauxite reserves. It also has the largest hydropower potential in West Africa, little of which has been exploited, and abundant rainfall provides the agricultural sector with significant growth potential. Nonetheless, it is the 15th least developed country in the world based on the 2019 Human Development Index. Real GDP has increased faster than the population every year since 2010 and GDP per capita in national currency terms has doubled in the past seven years, though much of this gain has been eroded by inflation. Growth was particularly strong in 2016 and 2017 following the Ebola crisis, and has stabilized since. In April, the IMF revised the forecast for 2020 economic growth to 2.9 per cent though growth is projected to bounce back to 7.6 per cent in 2021. Government debt has increased significantly since reaching HIPC Completion Point in 2012, with gross government debt as a share of GDP increasing from 27 per cent in 2012 to roughly 45 per cent in 2019 with much of this attributed to large infrastructure projects, such as the Souapiti dam. The government is currently receiving financial support from the IMF under an Extended Credit Facility arrangement, the central elements of which focus on fiscal sustainability, improving debt management, controlling inflation, advancing structural reforms, and reinforcing social safety nets.

We consider three possible trajectories over the 2020-2024 period:

- **Base scenario:** The base case reflects the projections in the most recent IMF World Economic Outlook. GDP growth (real) will average 5.1 per cent over the period leading to a gradual increase in per capita income and a gradual decline in the number of extreme poor by the end of 2024. Under this scenario, the government implements most of the economic reforms agreed with the IMF under its current Extended Credit Facility (ECF) arrangement. Following the 2020 deceleration, the external economic environment remains favourable and the domestic political environment remains peaceful.
- **High scenario:** Under the high case scenario, the authorities fully implement the measures agreed with the IMF, including achieving a basic fiscal surplus, continuing growth enhancing public investments, eliminating wasteful subsidies, limiting central bank lending to the government, and strengthening the anti-corruption framework. With such measures, economic growth could increase to around seven per cent per annum, with even greater growth if the Simandou iron ore mine is exploited faster than expected. World economic growth becomes stronger than currently projected, increasing the demand for Guinea exports.
- **Low scenario:** A low case scenario would be marked by continued negative impacts from the COVID-10 pandemic, increased domestic unrest related to the 2020 elections, loose monetary policy, increased fiscal deficits and growing debt levels. This would be exacerbated by lower exports and worsening terms of trade. The likely result would be rising fiscal deficits, currency depreciation, an increased risk of debt distress, and growth that barely increases per capita income levels.

Table: **Projections for key macro-economic and demographic variables¹¹**

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2020-2024)	5.1%	7.0%	3.0%
GDP/capita (2024 ppp in 2011 \$)	\$2,420	\$2,725	\$2,100
PV of Public debt (% of GDP) (2024)	32.0	25.0	40.0

¹¹ Data sources: Author's projections based on the most recent World Bank/IMF Debt Sustainability Analysis, IMF October 2019 World Economic Outlook, and World Bank Development Indicators.

Debt service ratio (2024)	5.0%	4.0%	10.0%
Average inflation rate (%) (2019-2024)	8.0%	10.0%	10.0%
Rural population	Current (2020): 8,300,000		
	2024 (projected): 9,100,000		
	Annual growth rate: 2.4%		
Investment Climate for rural business ¹²	<p>Rating: 3/6</p> <p>Guinea ranked 156 out of 190 countries on the 2020 World Bank Doing Business Index, falling from 152 in 2019. Rural private sector investment is inhibited by a variety of factors including inadequate infrastructure, public sector distortions in markets, weak land administration, an underdeveloped financial sector, lack of advisory services, and a difficult tax compliance structure.</p>		
Vulnerability to shocks	<p>Rating: 4/6</p> <p>Ongoing political instability linked to recurrent tensions over political elections, a poverty rate of over 50 per cent, and heavy reliance on mining exports are the major factors in Guinea's vulnerability to shocks. With respect to climate change, according to the Notre Dame GAIN Index Guinea is ranked 151 out of 181 countries as it is the 34th most vulnerable country and the 38th least ready country.</p>		

Implications for IFAD

Lending Terms and condition

- Guinea is a lower income country that currently receives highly concessional financing in accordance with the Debt Sustainability Framework (EB/2007/90/r.2) and the Debt Sustainability Framework Reform (EB/2019/127/R.37/Rev.1). Given its level of per capita income and the three scenarios described above, it is highly unlikely to transition to harder or softer terms.

PBAS Allocation

- Under a high case scenario, Guinea's performance would likely result in an increase in its PBAS allocation for IFAD12. Conversely, under the low case the country would likely see a reduction in its share of the IFAD PBAS allocation.

COSOP Priorities and Products

- The proposed priorities and products in this COSOP – increasing the productivity of family farming, improving access to markets and strengthening the capacity of rural organizations – are unlikely to differ under the base or high case scenarios though if the low case resulted from volatile political conditions, there could be negative spillover effects on the effectiveness of IFAD supported programs and projects.

Co-financing opportunities

- Under the high case there could also be stronger interest in both domestic and international co-financing for IFAD projects, though the government would still be hard pressed to allocate significant amounts of cash for new projects given the need to maintain tight fiscal discipline. Under the low case scenario, co-financing opportunities will likely be more difficult, particularly if the domestic political environment strained relations with bilateral donors.

¹² Sources: IFAD11 Rural Sector Performance Assessment, 2020 World Bank Doing Business Report, World Bank Guinea Country Diagnostic (2018).

Agriculture et secteur rural principaux points saillants

59. La Guinée figure parmi les pays en voie de développement. Sa population est estimée à 12,6 millions d'habitants en 2020¹³. Cette population demeure fortement rurale (65%) et agricole. Malgré un exode rural fort vers la capitale mais aussi vers les centres urbains secondaires et les zones minières, la densité de la population rurale s'accroît. Elle reste cependant, et c'est une des principales spécificités du pays, faible, de l'ordre de 40 habitants par km² en moyenne. Cependant Le secteur agricole (production végétale, animale, pêche et sylviculture) et le secteur minier constituent les principaux secteurs d'activités du pays. Le secteur de l'agriculture représente 20 % du PIB et occupe 75 % de la population active.
60. **Un potentiel de développement agricole important et un système de production diversifié.** La Guinée dispose de ressources naturelles considérables et très diversifiées du fait des variations de la pluviométrie, du relief et des sols, mais aussi des modes d'utilisation variés pratiqués par les différents groupes ethniques et culturels.
61. Les données statistiques sur l'occupation des sols et le secteur rural en général sont peu fiables. Le dernier recensement agricole date de 1999, les enquêtes agricoles annuelles ont été suspendues en 2014, du fait de l'épidémie de maladie à virus Ebola, et n'ont pas été relancées depuis. La dernière cartographie de l'occupation et de la vocation des sols date également des années 1990. Le Gouvernement avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) a entrepris la réalisation d'une nouvelle cartographie dont les premiers résultats devraient être disponibles fin 2019 ou début 2020. Un recensement agricole est prévu à partir de 2020 avec l'appui de l'AFD, de la Banque Mondiale (BM) et de la FAO.
62. La superficie cultivable est, en attendant ces données, estimée à 6,2 millions d'hectares, soit 25% du territoire national, dont 3,2 millions d'hectares (50%) sont effectivement cultivés exploités. Les pluies sont abondantes et le pays dispose de ressources en eaux considérables : 188 km³/an en eau de surface et 72 km³/an en eau souterraine et un réseau hydrographique de 6 500 km. Malgré ce potentiel, le pays affiche de faibles rendements, 1,25 t/ha de céréales contre 1,45 t/ha en Afrique de l'Ouest en moyenne. L'agriculture guinéenne est majoritairement familiale, le système de production reste principalement concentré sur les productions vivrières notamment les céréales (riz et maïs), tubercules et huile de palme, dans un écosystème contrasté qui affiche des grandes disparités selon les régions naturelles du Pays (cf. figure n°1).

¹³ INS, projection sur la base du recensement de 2014

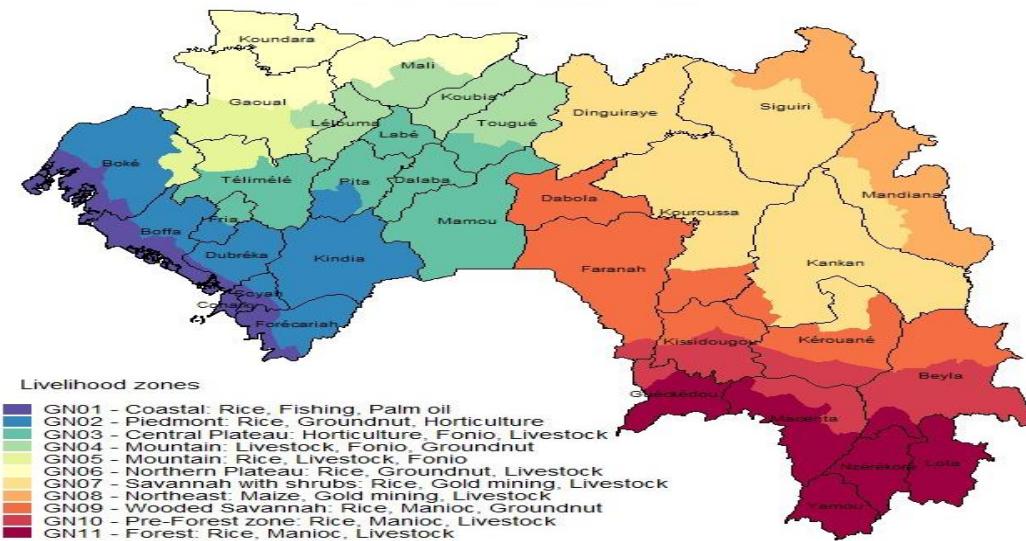


Figure 1: Principaux Système de Production en Guinée

63. Dans la zone de la Guinée forestière (Située dans la partie Sud-Est du pays, région administrative de N'Zérékoré), les précipitations moyennes varient de 1700 et 3000 mm, réparties sur la plus grande partie de l'année. La Guinée Forestière est la principale région rizicole du pays, contribuant à hauteur de 38% à la production nationale (principalement de cultures pluviales de riz de coteaux). Les superficies boisées de la région sont estimées à 1 250 000 hectares dont 120 000 ha de forêts denses humides. Par contre, les superficies rizicoles mises en valeur ont été de l'ordre de 484 858 ha¹⁴, dont la grande majorité des aménagements sont sous forme parcellaires avec une superficie moyenne d'un hectare et se situant à la lisière amont des bas-fonds. La faible maîtrise de l'eau constitue la contrainte majeure pour l'intensification agricole dans cette zone.
64. Dans la zone de la Basse Guinée ou Guinée Maritime qui est une grande région agricole et caractérisée par un climat tropical humide, les précipitations annuelles moyennes variant entre 2000 et 4000 mm, la plus élevée du pays, et de sols fertiles. Son potentiel en terres agricoles est de 1,3 millions d'hectares dont 0,4 million (30%) sont cultivés. Le système de production agricole repose principalement sur des cultures vivrières dont le riz de mangrove, le maïs, le manioc et l'arachide. La région produit environ 30% de la production nationale de riz, en culture de mangrove (51% des surfaces rizicoles), en culture pluviale (32%) et en culture de bas-fonds (17%). La superficie aménagée n'y représente cependant que moins de 10% du potentiel aménageable. On y trouve aussi une grande variété de cultures de rente (banane, ananas, anacarde), de cultures maraîchères, des plantations de palmier à huile, de manguiers et d'agrumes, etc. Par suite du peuplement urbain important de la zone côtière, l'environnement s'est fortement dégradé.
65. Dans la Haute Guinée, le climat est sec de type sub-soudanien. Elle possède un important potentiel en eaux de surface et en superficies irrigables (80 000 ha de plaines alluviales). Les superficies aménagées ne représentent à l'heure actuelle que 10% du potentiel aménageable. L'agriculture est diversifiée. Les principales cultures

¹⁴ SNDR, 2019

sont le riz sur les grandes plaines inondables, le maïs, le sorgho, l'arachide, le fonio, le manioc, le mil et le sésame. La région contribue à hauteur de 25% à la production rizicole nationale. La haute Guinée est la première région de production d'igname (Kankan), dont elle fournit 75% des volumes commercialisés. C'est aussi la région de production du coton et de l'anacarde. Les cultures fruitières (mangue, agrumes) y sont pratiquées.

66. La Moyenne Guinée recouvre le massif montagneux du Fouta-Djalon dont l'altitude varie de 800 à 1.500 m. Le climat tropical, modifié par l'altitude, est caractérisé par deux saisons très distinctes : l'hivernage de mi-mai à mi-octobre, avec des précipitations de mousson, et la saison sèche de mi-octobre à mi-mai. La plupart des grands fleuves d'Afrique de l'Ouest prennent leur source dans le massif du Fouta-Djalon. Les superficies cultivables couvrent seulement 12% de la surface totale de la région qui possède par contre d'importants pâturages. Le potentiel hydroagricole est estimé à 3.170 ha de bas-fonds et 29.400 ha de plaines soit respectivement 14% et 18% du potentiel national, mais la superficie aménagée ne représente que 5% de ce potentiel. Les principales cultures vivrières sont le maïs, le fonio, le riz, le manioc, le taro et l'arachide. La production rizicole y est marginale (10% de la production nationale mais la Moyenne Guinée est la première région de production de la pomme de terre et du maïs et elle contribue pour 42% à celle du fonio. Elle produit aussi des cultures maraîchères (oignon, piment, tomates...) dans le cadre de petits systèmes intensifiés utilisant la fumure organique. C'est aussi une zone de prédilection d'élevage des bovins, des ovins et des caprins.
67. **Plusieurs contraintes pèsent sur l'agriculture guinéenne.** L'amélioration des conditions de vie des communautés rurales de la Guinée dépend essentiellement d'une rentabilité et d'une régularité accrue des cultures et d'une augmentation de leur valeur sur le marché. Le développement de la production agricole est confronté à i) la **faible productivité agricole** causé par l'inadéquation des pratiques agricoles, la prolifération des maladies et ennemis des productions agricoles et l'insuffisance d'aménagement des bassins de production, ii) le faible accès aux marchés porteurs intérieurs et extérieurs, induit par une faible connaissance des marchés des produits agricoles, un déficit d'infrastructures d'accès aux marchés et une faible structuration des chaînes de valeurs. D'une manière générale, le secteur agricole souffre d'un manque d'accès au financement, en raison des capacités insuffisantes des acteurs et de la coordination problématique des interventions.
68. **L'accès au financement des petits et moyens exploitants**, notamment des femmes et des jeunes s'est substantiellement améliorée ce dernier temps grâce à l'essor du microcrédit impulsé par l'État. La couverture spatiale du secteur de la micro finance surtout en milieu rural a augmenté. Cependant, comparé à la sous-région, ces progrès sont faibles. Le secteur de la micro-finance dessert moins de 4% de la population totale de Guinée contre plus de 14% dans la zone UEMOA. L'Etat s'est doté en 2012 d'un document stratégique de politique en matière de micro finance. Cependant, six ans après son élaboration, son adoption officielle n'est pas encore effective pour permettre sa mise en œuvre. L'État a créé l'Agence Nationale de la micro finance (ANAMIF) et doté le secteur de la micro finance d'un Fonds National de microcrédit en faveur des femmes et des jeunes d'une valeur de 130 milliard GNF dont la gestion a été confiée à l'ANAMIF. La dissolution rapide de cette agence pour manque de résultat n'a pas découragé le Gouvernement qui, avec la Banque AFRILAND a en avril 2018 mis en place des lignes de crédits (Crédit MUFA15) destinés au financement des activités des femmes à travers tout le territoire. Ce nouveau

¹⁵ Mutuelle Financière des Femmes Africaines MUFA, La MUFFA est une banque gérée par des femmes.

projet compte distribuer 165 milliards GNF de crédit pour soutenir les activités génératrices des revenus des femmes, largement centrées sur l'agriculture (production et transformation).

- 69. La question foncière constitue déjà un enjeu économique, social et culturel majeur en Guinée et ce malgré la faible densité actuelle de la population rurale en moyenne.** La croissance de la population rurale provoque l'accroissement rapide de la pression foncière et des conflits associés à l'accès à la terre particulièrement dans les zones irriguées. En cultures pluviales, dans les zones les plus denses (certains écosystèmes du massif du Fouta-Djalon ou de Guinée Maritime par exemple), la transition foncière (des régimes de tenue traditionnels vers de nouvelles formes de droits) est déjà bien engagée. De nouvelles formes d'intensification apparaissent (au-delà de celle traditionnelle des « Tapades » féminines du Fouta-Djalon. Par contre, dans les zones les moins denses, notamment Sud-Est, l'extension des cultures extensives (riz pluvial notamment, restent possibles. Un Code Foncier Domanial (CFD) et une déclaration de politique foncière en milieu rural ont été respectivement adoptés en 1992 et en 2001. Cependant, ces politiques n'ont pas été traduites en loi ou toute autres réglementations (décrets d'application, arrêtés, circulaires administratives) devant permettre de les appliquer. Les différentes parties prenantes ont initié une réflexion pour moderniser le cadre juridique du foncier rural et aboutir en 2021 à la proposition d'une loi foncière, qui permettra de traduire les orientations stratégiques du Gouvernement en un cadre législatif et réglementaire clair et cohérent. En effet, seule une sécurisation foncière peut permettre aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et exploitants forestiers d'investir en toute confiance.
- 70. La commercialisation des produits agricoles se réalise rarement** dans des aires adéquates, notamment par manque d'infrastructures de collecte, de transport et de transformation. En termes d'Indice de Performance Logistique (IPL)¹⁶ la Guinée est passée du 62e rang en 2007 au 145e en 2018 (sur 160 pays étudiés) et en termes d'infrastructures du 75e au 160e et ce malgré que le pays soit doté d'une façade maritime et de deux ports en eau profonde. Les produits agricoles subissent de fortes pertes après récolte, de 22% pour le riz et de 20% pour le maïs tandis que les coûts de transactions élevés, liés aux difficultés de transport, ont un impact négatif sur les prix d'achat bord champ, notamment pendant la saison des pluies. L'insuffisance de capacités de stockage, conjuguée au déficit de production et aux besoins financiers immédiats des producteurs, obligent souvent les producteurs à vendre leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont les plus bas, ce qui ne les encourage pas à augmenter leur volume de production la saison suivante.
71. Les exportations agricoles formelles représentent en valeur environ de 11% des exportations du pays. Il faut y ajouter des flux commerciaux informels, mal connus mais importants, avec les pays voisins. La Guinée reste importatrice nette de riz (plus de 500 000 tonnes, soit environ un quart de la production nationale estimée à 2,3 millions de tonnes par an). L'augmentation des flux commerciaux avec les pays voisins de la Guinée, sera facilitée par les actions des projets financés par le FIDA dans la région. Plus précisément, la Guinée pourra capitaliser sur les relations avec des projets le long de ses frontières avec la Guinée-Bissau (REDE), le Sénégal et le Mali au nord, qui relèvent tous du Hub de Dakar. Au sud et à l'est, elle pourra s'engager dans des projets en Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire, qui seront facilités par la coordination avec le Centre côtier d'Abidjan. Une valeur ajoutée est la cohésion régionale entre les priorités d'intégration du FIDA, qui s'alignent sur les priorités locales de développement, y compris la promotion de la parité entre les sexes

¹⁶ https://ipi.worldbank.org/?_ga=2.234767134.1808034125.1572625586-661824137.1572625586 WB, 2018

et de l'employabilité des jeunes dans le secteur rural afin de rendre l'agriculture plus rentable pour les femmes et les jeunes. Personnes. Cela facilite les interactions avec d'autres partenaires tels que la Banque africaine de développement et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest, qui sont également actifs dans le secteur et ont des projets qui se chevauchent à la fois géographiquement et thématiquement avec les activités financées par le FIDA.

72. Les autorités guinéennes et les producteurs se sont engagés dans la recherche d'une diversification des cultures, en vue de tirer le meilleur parti du potentiel agro-climatique du pays et de répondre de manière autonome aux besoins du marché intérieur et aux opportunités sur le marché international. Cette intention est reflétée dans les grandes réformes engagées sur les politiques agricoles et des textes juridiques et réglementaires le régissant.
73. Au niveau macro, le Pays s'est doté de la vision Guinée 2040 et du Plan National de Développement Economique et Social-PNDES 2016-2020. La vision 2040, ambitionne à l'horizon 2040 de bâtir un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures. Cette vision est fondée sur six (06) piliers et exécutée en cinq phases de cinq (05) ans. Pour la période 2016-2020, il est décliné par le plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui fixe comme objectif global : une croissance forte et de qualité créatrice de bien-être, la transformation structurelle de l'économie, une trajectoire de développement durable. A l'horizon 2020, il vise à réduire l'incidence de la pauvreté monétaire à 45,0 % (55,2 % en 2012), de la pauvreté multidimensionnelle à 42,0% (60,7 % en 2014) et les inégalités (Indice GINI de 0,250 contre 0,317 en 2012).
74. Les principales orientations du PNDES pour le secteur agricole s'articulent autour de la promotion d'une agriculture durable et productive, garantissant la sécurité alimentaire. Ainsi, le PNDES fixe pour le secteur Agricole les cibles suivantes : (i) « la productivité du secteur primaire est accrue (doubler la productivité du secteur primaire entre 2014 et 2020) ; (ii) la sécurité alimentaire est assurée (baisser l'incidence de pauvreté alimentaire de 18,2% en 2012 à 9,7% en 2020) ; et (iii) l'agriculture durable est promue (maintenir la densité d'utilisation de pesticides agricoles à 0,3 kg/ha, réduire l'empreinte agricole sur l'environnement et faire baisser la proportion des superficies agricoles détruites par des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse et attaque acridienne) de 0,11% en 2013 à 0% en 2020) ».
75. Le coût global du PNDES est estimé à environ 14 milliards d'USD financés à hauteur de 30% par l'Etat et 38% au travers de Partenariats Public/Privé (PPP), le solde étant à rechercher et appliqués pour à la transformation de l'économie. Le Programme National d'Investissement (PNI) mise sur : les aménagements hydroagricoles, l'équipement des exploitations agricoles et leur orientation vers le marché ; des investissements catalyseurs dans le secteur minier ; une diversification industrielle, les infrastructures énergétiques et de transport. Un nombre et un volume important de mesures visent à rattraper le retard en infrastructures logistiques (réseau routier principal et rural et ; connexions avec les pays limitrophes ; amélioration du port de Conakry et de sa desserte ; réforme des institutions et de la gouvernance du secteur.
76. Au niveau sectoriel, le Décret D/2018/308/PRG/SGG du 7 décembre 2018, portant attribution et organisation du Ministère de l'Agriculture, définit les nouvelles missions dans le cadre de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique gouvernementale dans les domaines du développement agricole et de sécurité alimentaire.

77. **La loi d'orientation agricole (LOA) 2019** en cours de préparation, est le fruit d'un processus participatif et inclusif défini d'un commun accord entre les parties prenantes du développement du secteur agricole notamment l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé, les coopératives à vocation agricole, les organisations professionnelles et interprofessionnelles, les associations de femmes et de jeunes, les ONG, les organisations de la société civile à vocation Agricole, et les partenaires techniques et financiers. La loi d'orientation agricole offre un cadre propice à la mise des politiques et programmes de développement agricole, en dotant le secteur Agricole d'instruments juridiques, financiers, institutionnels, technologiques économiques et sociaux nécessaires à sa transformation et à croissance vers l'émergence. Elle détermine le cap à donner à toutes les politiques et programmes futures en matière de développement des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture, ainsi que de la foresterie. La loi d'orientation agricole vise à accompagner la modernisation du secteur agricole vers la génération de solides systèmes de : i) recherche-développement, ii) formation, d'appui-conseil, de renforcement de capacités, et d'information, iii) financement agricole, iv) commercialisation pour le développement de chaînes de valeur doublement alimentées par des exploitations agricoles familiales modernisées et des entreprises agricoles privées bénéficiant d'une amélioration notable de l'environnement des affaires. Un plan d'actions opérationnel est élaboré avec l'appui de la Banque Mondiale. Cette LOA, prévoit notamment la révision des textes sur le foncier à l'horizon 2021.
78. Dans cette perspective, la nouvelle **Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) 2016-2025** a été adoptée. Les plans de développement du secteur (Programme accéléré de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développement agricole durable (PASANDAD) et Plan National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN)) misent en particulier, à l'horizon 2025, sur la transformation de l'agriculture familiale, l'augmentation de sa productivité, son orientation vers le marché et son intégration avec les autres maillons des chaînes de valeur. Une croissance sectorielle de 6,5% par an est visée et d'importants investissements prévus en matière d'aménagements hydro-agricoles et d'unités de transformation et de mise en marché. Une seconde stratégie spécifique sur le riz (2018-2030) a été formulée qui vise à atteindre non seulement l'autosuffisance mais à faire de la Guinée un pays exportateur.
79. La **Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture en Guinée-SNDR 2018-2030** : constitue le cadre de référence de l'ensemble des interventions publiques en faveur du développement de la filière riz. L'objectif global est d'assurer l'autosuffisance du pays en Riz à moyen terme et exporter sur les marchés sous régional et international à plus long terme. La SNDR est en phase avec l'initiative riz de la CEDEAO qui l'autosuffisance en riz en 2025 dans tous les Etats membres. Elle ambitionne un niveau de production de 2.826.492 tonnes, soit un taux de couverture de 102%. Le niveau de production estimé à l'horizon 2030 sera de 5 000 000 de tonnes. En Guinée, environ 80% des exploitations agricoles pratiquent la riziculture, soit 754 000 exploitations. En effet, selon le rapport final d'évaluation de la SNDR I, les systèmes de production de riz reposent sur 95% de cultures pluviales (production dominante) et 5% de cultures avec maîtrise de l'eau. D'un coût global d'environ 98,747 millions de US\$, son financement sera assuré par l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les ONG et associations de développement, les communautés à la base et le secteur privé.
80. Le cadre politique et réglementaire pour la recherche et l'appui conseil au profit des petits exploitants agricoles est reflété par l'Institut de Recherche Agronomique de

Guinée-IRAG et l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA). Ces services publics disposent peu de moyens financiers et une bonne partie du personnel de l'ANPROCA, renouvelé récemment manque d'expérience pour appuyer la diffusion des résultats de recherche et la professionnalisation des organisations des producteurs.

81. Les dynamiques d'Organisation des Producteurs Apicoles (OPA) sont relativement très visibles en Guinée. Il existe quatre grandes confédérations, qui constituent la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) et ses démembrements régionaux qui constituent l'organisme consulaire représentatif de la profession Agricole. Cette dynamique est construite selon un modèle pyramidale (voir figure 2) dont l'élément de base est constitué des producteurs qui mettent en place des groupements des producteurs qui se sont regroupé en fédérations et ces dernières en confédérations.

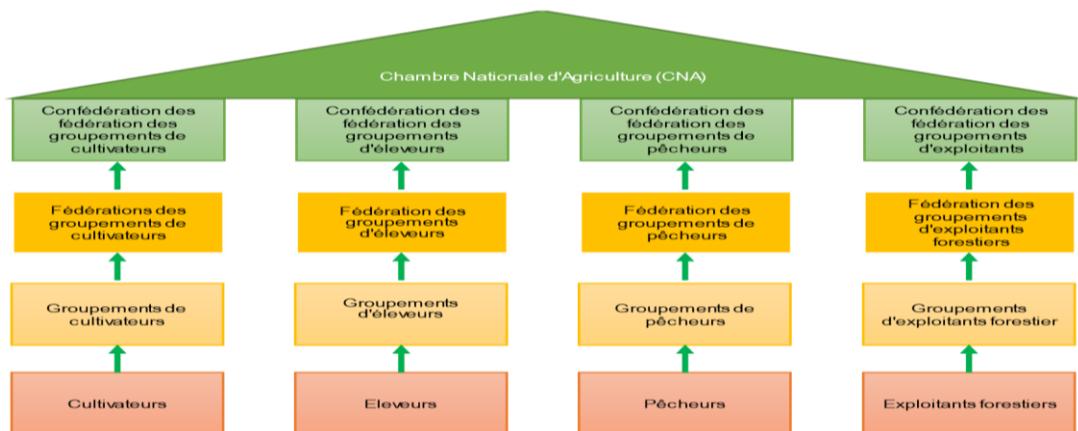


Figure 2: Cartographie des Organisations des Producteurs

82. Les producteurs à travers leurs organisations participent aux réflexions thématiques et à l'élaboration des politiques et programmes de développement. Avec les projets FIDA (PNAFA), la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G) est initiée dans la maîtrise d'ouvrages de projet. Il est ainsi souhaitable d'adopter de nouvelles approches impliquant les organisations de producteurs en tant qu'acteurs de la mise en œuvre, de manière à les responsabiliser et à leur permettre de jouer leur rôle.

SECAP background study

I: Socio-économie

Analyse de la situation

Economie

83. Après avoir connu une croissance soutenue en 2016-2017, avec un taux de 10%, l'économie guinéenne a ralenti pour atteindre 5,8% en 2018 et elle devrait se maintenir à 6% en 2020. Elle est essentiellement portée par les performances du secteur minier et de l'Agriculture, et dans une moindre mesure de l'Energie. Plus de 80% des exportations en moyenne proviennent du secteur minier, avec une contribution de 12% au PIB ; cependant l'apport reste faible relativement aux emplois (2,6%) et recettes fiscales (17%)¹⁷. La majorité des investissements miniers porte sur la bauxite, dont la Guinée est le 3^{ème} producteur mondial avec 60 millions de tonnes en 2018 et deux-tiers des réserves mondiales. Le pays prévoit de tripler sa capacité de production à l'horizon 2020 pour assurer 25% de la production mondiale. Quant à l'Agriculture, elle contribue pour 20% au PIB, emploie 52% de la population occupée et génère des revenus pour 57% des ménages ruraux. Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Guinée était estimé à 93 160 milliards de francs guinéens (GNF) en 2017, soit 10 712 millions de USD ; le PIB par habitant étant de 843 USD en 2017 mais qui baisse à 442 USD en excluant le secteur minier¹⁸.

Démographie

84. En 2019, la population de la Guinée est estimée à 12 218 357 habitants¹⁹, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,2% pour la période 1996-2014. Ce taux a baissé comparé à celui de 1983-1996 où il était de 3,1%. Les principales raisons à l'origine de cette baisse sont d'une part le départ des réfugiés après le recensement de 1996, et d'autre part le sous dénombrement de la population en 2014²⁰. Au rythme actuel d'évolution de la croissance démographique, la population Guinéenne doublera en 2046 pour atteindre 21 millions d'habitants. Les tendances de la fécondité montrent une diminution de l'Indice Synthétique de fécondité (ISF), passant de 5,7 à 5,1 pour atteindre 4,8 enfants par femme en 2005, 2012 et 2018²¹. L'analyse de l'ISF au niveau régional montre que l'ISF des femmes dépasse la moyenne nationale dans 5 régions²² sur 8 ; la région de Kankan occupant la première place. Si ces tendances se maintiennent, avec un taux de dépendance démographique de 94,8%²³, la Guinée entrera dans sa fenêtre d'opportunité démographique à partir de 2026²⁴.

85. La population guinéenne est majoritairement jeune et légèrement dominée par les femmes. En effet, 64,1% de la population a moins de 25 ans, l'âge moyen est de 21,8 ans et plus de la moitié de la population a moins de 17 ans selon les données de l'Institut National de la Statistique -INS. La jeunesse de la population est plus marquée en milieu rural, où la moitié a moins de 15 ans, qu'en milieu urbain où la moitié de la population

¹⁷ Banque Africaine de Développement – BAD. 2018. Guinée : Document de Stratégie Pays 2018-2022. Groupe de la Banque Africaine de Développement, ECCE/RDGW, Septembre 2018.

¹⁸ République de Guinée et Fonds Monétaire International -FMI. 2018. Rapport sur la Performance de la Gestion des Finances Publiques -PEFA. Rapport d'Assistance Technique. République de Guinée. Département des Finances Publiques, FMI, République de Guinée. Juin 2018. 204 pages

¹⁹ D'après l'annuaire statistique 2017 de l'Institut National de la Statistique (INS), sur la base du recensement de 2014

²⁰ Institut National de la Statistique- INS. 2017. Rapport d'analyse des données du RGPH3 : Etat et Structure de la Population. Institut National de la Statistique, Bureau Central de Recensement, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. 122 pages

²¹ D'après les Enquêtes Démographiques et de Santé : EDSIII, 2005 ; EDS-MICS, 2012 ; ESDV, 2018

²² Il s'agit de Kankan (6,7), Labé (5,8), Mamou (5,5), Faranah (5,4) et Boké (5,0) d'après l'enquête MICS 2016

²³ Près de 95 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15-64 ans)

²⁴ Réseau Franet. 2018. Le dividende démographique en Afrique : Premiers signes et estimations par la méthode de décomposition. Guinée Conakry pages 47-48.

a moins de 18 ans. Les femmes représentent 51,7% de la population totale selon le recensement de 2014. Par ailleurs, plus de six personnes sur dix vivent en milieu rural, avec 65,2% de la population résidente, malgré une augmentation annuelle de la population urbaine de 150 000 personnes résultant d'une croissance soutenue entre 2000 et 2015. En milieu rural, la densité de la population serait de 33 habitants/km² en 2020, soit une augmentation de 5 habitants/km² comparée à 2014. Cependant, cette population rurale reste confrontée au phénomène de la pauvreté.

Pauvreté et inégalités

86. La pauvreté monétaire s'est aggravée depuis le début des années 2000 selon les données de l'INS. En effet, après une baisse de 63,6% à 49,2% entre 1994 et 2002 respectivement, l'incidence de la pauvreté a atteint 53% en 2007 et 55,2% en 2012²⁵. Cette augmentation de l'incidence de la pauvreté de 2,2 points de pourcentage est dû pour 1,3 point à l'effet croissance et pour 0,9 point à une distribution des revenus défavorables aux pauvres. Selon les simulations basées sur le recensement de 2014, l'incidence de la pauvreté atteindrait 58% au niveau national avec une augmentation aussi bien en zones urbaines que rurales. En considérant l'extrême pauvreté, qui utilise le seuil international de pauvreté de 1,90 USD par jour exprimé en PPA, le taux a diminué de 35% en 2012 à 31% en 2016 et elle devrait atteindre 24% en 2020²⁶. Cependant, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté n'a pas cessé de s'accroître passant de 4,5 à 6 millions de personnes entre 2002 et 2015²⁷.
87. La majorité des personnes pauvres vivent en milieu rural qui concentre 67,7% de la population totale et 79,3% des pauvres du pays, avec une incidence de la pauvreté de 64,7%²⁸. Les personnes pratiquant l'agriculture affichent une incidence de pauvreté plus élevée, avec 66,4%, comparées aux salariés du secteur public (24,6%). La prépondérance de la pauvreté en milieu rural est confirmée par les deux autres indicateurs, notamment la profondeur et la sévérité de la pauvreté qui y sont deux fois et près de trois fois plus importantes qu'en milieu urbain. Il en est de même pour la pauvreté multidimensionnelle toujours plus élevée en milieu rural où l'incidence y est de 87,7%, contre 33,1% en milieu urbain, et 68,7% au niveau national en 2014²⁹.
88. En Guinée, les découpages administratifs à l'échelle des régions n'ont qu'une pertinence limitée pour l'analyse de la pauvreté et en particulier de la pauvreté rurale. Les régions rassemblent des zones agroécologiques très hétérogènes. La part de la population urbaine est très variable d'une région à l'autre. L'enclavement, s'il constitue une contrainte générale dans la plupart des zones du pays, peut se traduire à l'échelle locale par des poches de pauvreté (lorsque des groupes de villages ne sont pas raccordés au réseau routier) y compris au sein de zones agroécologiques plus favorables. En milieu rural, d'une région à l'autre, les valeurs de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) ne s'écartent que peu de la moyenne nationale (cf. Figure 3). L'incidence de la pauvreté monétaire (urbain + rural), fortement affectée par le taux d'urbanisation, n'est pas corrélée avec la pauvreté multidimensionnelle (cf. Figure 3 et Figure 4). La région de Kankan, notamment, a à la fois l'IPM en zones rurales le plus élevé et l'incidence de la pauvreté monétaire (urbain + rural) la plus faible.
89. En matière de développement humain, la Guinée est classée dans la catégorie des pays à développement humain faible. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de

²⁵ Selon le rapport final de l'Enquête Légère pour l'évaluation de la Pauvreté (ELEP-2012), le seuil national de pauvreté monétaire pour 2012 est de 3 217 305 GNF par personne et par an, soit 8 815 GNF par personne et par jour (1,25 USD par personne et par jour)

²⁶ Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de Genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan économique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale, Automne 2018. 66 pages

²⁷ World Bank Group. 2013. Country Partnership Framework for the Republic of Guinea for the period FY2018-FY23. May 2018. 105 pages.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/346601528601433676/pdf/Guinea-CPF-Board-Version-Final-05152018.pdf>

²⁸ Institut National de la Statistique-INS. 2012. Enquête Légère pour l'évaluation de la Pauvreté (ELEP-2012) : Rapport final. Ministère du Plan, République de Guinée. Décembre 2012. 138 pages.

²⁹ Kaba, A., Doumbouya, M. et J. Delamou. 2017. Analyse des données du RGPH3 : Analyse de la Pauvreté. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation- RGPH3. Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, République de Guinée. Edition décembre 2017. 92 pages.

0.459 en 2017, contre 0.537 pour l'Afrique subsaharienne, la Guinée était au 175^{ème} rang sur 188 pays et territoires. Comme l'illustre la Figure 5, la croissance de l'IDH s'est ralentie durant la dernière décennie, comparée à 1990-2010 durant laquelle la progression a été plus importante. L'examen des indicateurs de l'IDH montre une augmentation, particulièrement pour l'espérance de vie à la naissance qui s'est allongée de 6,3 années et la durée attendue de scolarisation qui a cru de 5,5 ans entre 1990 et 2010.

Figure 3: Indice de Pauvreté Multidimensionnelle par région

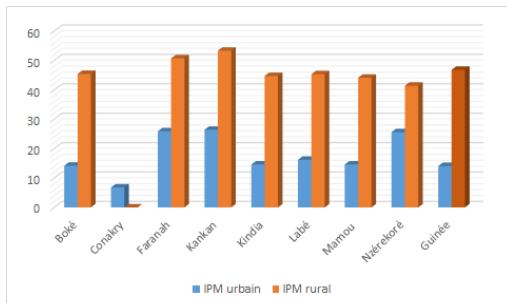
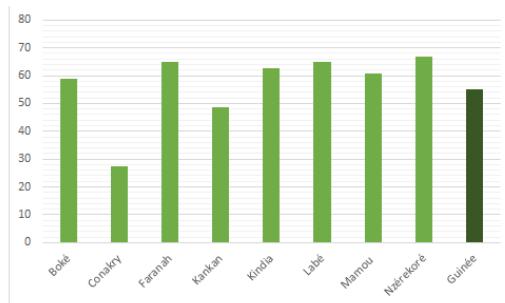
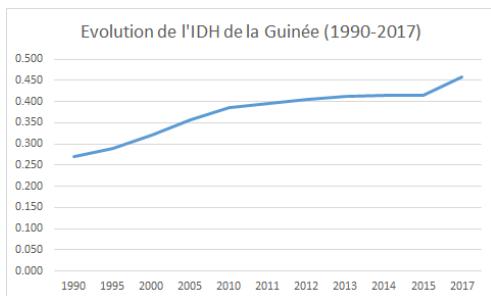


Figure 4: Incidence de la pauvreté monétaire par région



Source : Données tirées du rapport final de l'ELEP-2012 pour l'incidence de la pauvreté et du Recensement (RGPH3) de 2014 pour l'IPM

Figure 5 : Evolution de l'IDH de la Guinée sur la période 1990-2017



Source : Données tirées du Rapport sur le Développement Humain 2016, note d'informations pour la Guinée³⁰

90. Les inégalités sont restées relativement stables en Guinée entre 2007 et 2012, au regard de l'évolution de différents indicateurs. Durant cette période, l'indice de Gini est passé de 31,2% à 31,7%, l'indice de Theil de 17,1% à 18,1% et l'indice d'Atkinson de 28,4% à 28,2%³¹. Il en est de même pour l'indicateur sur la consommation. Les 30% les plus riches représentaient 51,5% des dépenses de consommation en 2007, alors que les 30% les plus pauvres ne concentraient que 13,8% des dépenses de consommation (en 2012, les ratios sont passés à 52% et 13,9% respectivement). Malgré la quasi-stabilité des inégalités de revenus au niveau national, les données relatives à l'indice de Gini montrent des différences entre milieu urbain et milieu rural. En effet, les inégalités n'ont pas beaucoup varié en milieu rural (Indice de Gini de 0,295 en 2007 à 0,29 en 2012) contrairement au milieu urbain où elles se sont aggravées (indice de Gini de 0,29 en 2007 à 0,315 en 2012).

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

91. Selon l'indice de la faim dans le monde 2019, la Guinée souffre d'un niveau de faim élevé avec un score de 27,4, le classant au 91^{ème} rang sur 117 pays qualifiés. Selon

³⁰ http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/GIN.pdf

³¹ République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018.

les résultats de l'enquête AGVSAN³², 21.8% des ménages guinéens (soit 2 459 419 personnes) sont en insécurité alimentaire, dont 2.4% sous la forme sévère. Bien que 78.2 % des ménages soit en situation de sécurité alimentaire, plus d'un ménage sur deux (51.2%) sont en sécurité alimentaire limite, montrant ainsi une fragilité de la situation de ces ménages³³. Comme pour la pauvreté et pour les mêmes raisons, les données à l'échelle régionale n'ont qu'une pertinence limitée. Les figures 4 et 5 illustrent l'importance des hétérogénéités qui commencent à apparaître dès l'échelle de la préfecture. N'Zérékoré fait ainsi partie des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire, avec une prévalence de 41,4%, mais cette prévalence n'est que de 18,1% dans la préfecture du même nom. Il convient également de noter qu'il ne semble pas exister de corrélation entre insécurité alimentaire et pauvreté. Les niveaux d'insécurité alimentaire semblent particulièrement élevés dans les zones où dans le passé ont été implantés des camps de réfugiés (Guéckédou 79,4% dont 20,2% sous la forme sévère, Macenta 50,9%). L'insécurité alimentaire semble cependant globalement plus importante dans les zones de forêt et dans le massif du Fouta Djallon.

92. L'insécurité alimentaire affecte davantage les personnes vulnérables des zones rurales, notamment celles qui pratiquent l'agriculture vivrière³⁴, les ménages les plus pauvres, les ménages dont le chef a un faible niveau d'éducation et ceux qui sont plus exposés aux chocs climatiques. Parmi les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire figurent les pertes importantes de récoltes, la faiblesse de la production agricole et de la productivité, et le mauvais état des routes qui limite la commercialisation des produits.

Figure 6: Prévalence de l'insécurité alimentaire par région

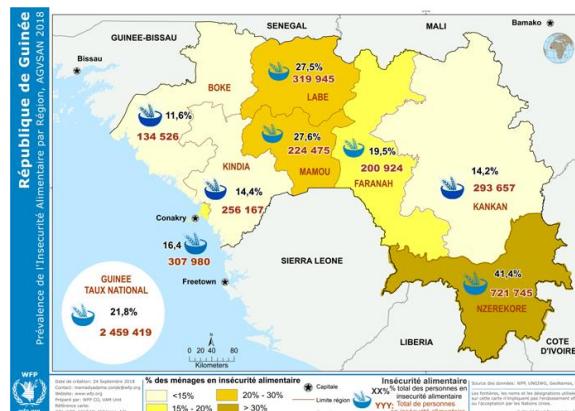
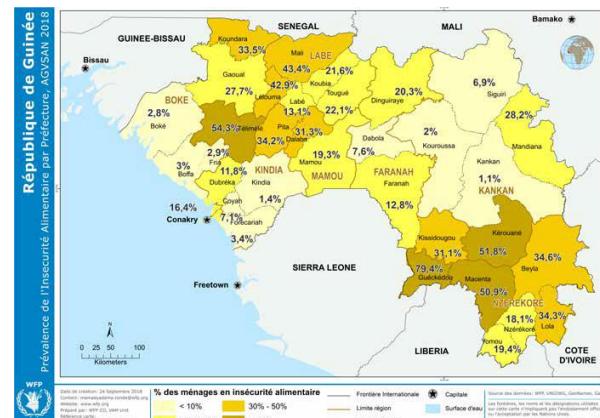


Figure 7: Prévalence de l'insécurité alimentaire par préfecture



Source : PAM, 2018

93. La malnutrition infantile constitue un enjeu de santé publique pour la Guinée. En effet, 30% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, ou retard de croissance, dont 13% sous sa forme sévère. Ce taux est plus élevé en milieu rural ou 34% sont concernés. La malnutrition aiguë globale (MAG) ou émaciation touche 9% des enfants de moins de cinq ans, dont 4% sous sa forme sévère, et l'insuffisance pondérale affecte 16% des enfants, dont 5% sous sa forme sévère³⁵. Là encore l'échelle

³² Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

³³ Programme Alimentaire Mondial- PAM. 2018. Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition. République de Guinée. Décembre 2018

³⁴ Selon les résultats de l'enquête AGVSAN, 71,1% des personnes en insécurité alimentaire sévère pratiquent l'agriculture vivrière, 45,2% l'agriculture de rente et 23,3% le maraîchage.

³⁵ Institut National de la Statistique (INS) et ICF. 2018. Enquête Démographique et de Santé en Guinée 2018. Conakry, Guinée et Rockville, Maryland, USA : INS et ICF

régionale n'a qu'une pertinence limitée et il n'y a pas de corrélation évidente avec la pauvreté ou l'insécurité alimentaire.

94. La malnutrition chronique varie selon les régions, avec des taux de 27% à 39% ; les régions de Boké, N'Zérékoré, Labé et Kankan affichant des prévalences qui dépassent le niveau national (Figure 8). Au niveau des préfectures, Beyla et Lola affichent des taux de malnutrition chronique préoccupants, avec des prévalences de 60,3% et 41,4% respectivement³⁶.
95. Quant à la malnutrition aigüe, elle connaît une dégradation avec des seuils supérieurs à 10% dans les zones minières de Haute-Guinée où se pratique davantage l'orpaillage au détriment des activités agropastorales³⁷. La répartition spatiale montre que les régions de Conakry (7,9%), Mamou (7,1%) et Faranah (7,1%) présentent les prévalences de malnutrition aigüe globale les plus élevées. En comparant les données de 2015 et 2018, il apparaît une amélioration de la MAG à Faranah (8,7% à 7,1%); alors qu'elle est restée stable à Mamou (7,1%) et s'est dégradée à Conakry (5,8% à 7,9%)³⁸. Au niveau préfectoral, Dinguiraye affiche la situation la plus détériorée avec une MAG de 10,4% et une Malnutrition Aigüe Sévère de 2,3% pour les enfants de moins de cinq ans.
96. L'analyse des données sur les dix dernières années montre que les indicateurs de nutrition n'ont pas beaucoup changé, ce qui signifie que l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans ne s'est pas vraiment amélioré entre 1999 et 2018. Le retard de croissance est passé de 31% à 30%, l'émaciation de 10% à 9%, et l'insuffisance pondérale de 19% à 16% durant cette période ; alors que l'excès pondéral (poids trop important pour la taille) a augmenté de 4% à 6% entre 2012 et 2018³⁹. Plusieurs formes de malnutrition coexistent souvent dans une même région, communauté ou au niveau ménage, et dont les déterminants sont variés et multidimensionnels. La prévalence de la malnutrition diminue considérablement avec l'augmentation du niveau d'instruction de la mère et elle est moins importante pour les enfants du quintile le plus élevé.

97. Les enfants souffrent également d'anémie, avec un pic pour les 12-17 mois, et en milieu rural ce sont les 6-59 mois qui sont les plus concernés (76%). La prévalence de la diarrhée est plus élevée chez les enfants de 6-11 mois (26%) et 12-23 mois (21%), et les carences en zinc, iodé, vitamine B12, C et A sont également fréquentes chez les enfants mais peu renseignées. Ces carences résultent d'une faible diversification des régimes alimentaires surtout chez les enfants de 6-23 mois et 6-59 mois, l'enfant adolescent, et la femme enceinte et allaitante.

Figure 8: Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance par région

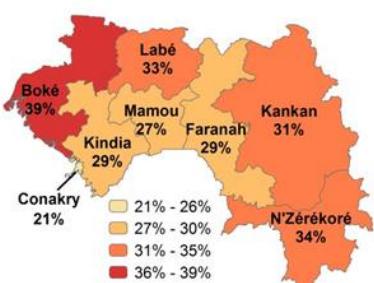
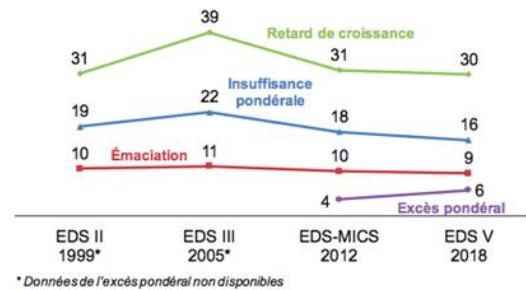


Figure 9: Tendances de l'état nutritionnel des enfants (1999-2018)



³⁶ PAM, 2018

³⁷ FAO, 2017

³⁸ PAM, 2018

³⁹ Institut National de la Statistique (INS) et ICF, 2018.

Source : INS et ICF (2018)

Genre, Jeunes et Foncier

98. En dépit des progrès réalisés pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il existe encore des écarts entre hommes et femmes tant au niveau de l'accès aux ressources, de la représentation politique que des opportunités économiques. Selon l'indicateur SIGI⁴⁰ de l'OCDE, qui mesure les discriminations s'exerçant contre les femmes dans les institutions sociales, la Guinée figure parmi les pays ayant les plus grandes inégalités, avec un score de 0,57 dans le classement de 2019. Ces inégalités se sont accentuées durant la dernière décennie au regard de l'évolution du score SIGI qui est passé de 0,228 en 2009 à 0,439 en 2012, avant d'atteindre 0,57 en 2019. La Guinée est considérée comme l'un des dix pays africains où les inégalités de genre sont les plus marquées.
99. Bien que les femmes soient majoritaires dans la population totale (51,7%), elles sont sous-représentées dans les instances de décision, souffrent de violences sexuelles et de discriminations pour l'accès aux ressources productives, à l'éducation, à la santé et à la participation au marché du travail. En effet, les femmes ne sont que 23% à l'Assemblée Nationale (26 femmes sur 113 députés), 26% à la CENI (6 femmes contre 17 hommes) ; elles ne dirigent que 2 préfectures sur les 33 et un seul gouvernorat sur les huit que comptait le pays en 2017⁴¹.
100. Sur le marché du travail, les inégalités de sexe continuent d'être une préoccupation en Guinée. En effet, le taux d'activité est plus élevé pour les hommes (67,1%) que les femmes (43,9%), soit un écart de 23,2%⁴². L'écart entre hommes et femmes se creuse davantage en milieu rural (70,6% contre 44,3%) qu'en milieu urbain (61,3 % contre 43,3%), il augmente avec l'âge et est plus prononcé dans le groupe des 25-29 ans quel que soit le milieu de résidence. Au niveau de l'emploi, les écarts sont encore importants ; les femmes ayant un taux d'emploi de 41,7%, contre 63,9% pour les hommes. Il en est de même pour le taux d'emploi vulnérable⁴³ qui, quel que soit le milieu de résidence, est plus élevé chez les femmes comparées aux hommes (90,3% contre 77,1% en milieu rural, 83,2% contre 54,6% en milieu urbain). Les femmes occupées travaillent davantage pour leur propre compte, 72,6% au niveau national, 74,5% en milieu urbain et 67,3% en milieu rural⁴⁴.
101. Les inégalités de sexes se reflètent sur la pratique de l'agriculture. Les femmes contrôlent peu de ressources dans ce secteur, même si elles consacrent 80% de leurs temps de travail aux activités agricoles. Les ménages agricoles dirigés par une femme sont 8% moins productifs que ceux dirigés par un homme, et cet écart de productivité agricole s'explique par le fait qu'en moyenne les femmes sont moins instruites, vivent dans des unions polygames et exploitent de petites parcelles de terre⁴⁵.
102. La Guinée fait partie des pays où la prévalence de Mutilations Génitales Féminines est l'une des plus élevée au monde. Plus de 9 femmes guinéennes sur 10 âgées de 15-49 ans ont subi l'excision. Les données des Enquêtes Démographiques et Sociales (EDS) montrent une légère tendance à la baisse, avec 99% en 1999, 96% en 2005, 97% en 2012 et 95% en 2018. Dans toutes les régions, plus de 90% des femmes de 15-49 ans sont excisées, sauf à N'Zérékoré avec 84% selon l'EDS 2018. Les femmes et les filles sont également victimes de violence et de mariages précoces. Selon une enquête du

⁴⁰ Social Institutions and Gender Index

⁴¹ République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018. 122 pages.

⁴² Institut National de la Statistique. 2019. Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Guinée (ENESIG 2018-2019) : les principaux résultats des phases 1-2. Rapport provisoire. Novembre 2019

⁴³ Il est mesuré par le rapport entre le nombre de travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée rapporté au nombre total d'emplois

⁴⁴ Institut National de la Statistique. 2019.

⁴⁵ Banque Mondiale. 2019. Guinée : Les avantages économiques d'une société soucieuse de l'égalité des genres. Rapport No : AUS0000791. Juin 2019. 80 pages.

Ministère de l’Action Sociale⁴⁶ sur la violence sexiste, 63% des femmes interrogées avaient été victimes de violence conjugale fondée sur le sexe surtout en zones urbaines. Bien que la loi fixe l’âge minimum du mariage à 18 ans, 21% des femmes de la classe d’âge 15-49 ans se sont mariées avant 15 ans et 55% avant 18 ans⁴⁷. Cependant, il est important de noter que la Guinée a réalisé d’importants progrès dans la réduction des mariages précoces. La prévalence des mariages d’enfants pour les filles a baissé de 8 points de pourcentage en moyenne au cours des 25 dernières années en Afrique de l’Ouest et Centrale ; réduction qui a été plus importante pour la Guinée avec 9 points de pourcentage⁴⁸.

103. Plus de la moitié de la population guinéenne a moins de 17 ans et l’âge moyen est de 21,9 ans selon l’ELEP 2012. Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 64,1% de la population totale. Cependant la population jeune, notamment âgée de 15-35 ans, est caractérisée par un taux de chômage élevé. Selon la dernière enquête sur l’emploi et le secteur informel, le taux de chômage de ce groupe d’âge est de 7,2% mais il est plus élevé dans les régions de Conakry (20,2%), Mamou (6,5%) et Labé (5,7%). L’analyse selon le milieu de résidence montre qu’en milieu urbain, le chômage concerne davantage les jeunes hommes que les jeunes femmes de la tranche d’âge 15-35 ans (17,2% contre 11,7%), surtout à Mamou, Kindia et Boké. Par contre, c’est l’inverse qui s’observe en milieu rural où les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes (3,6% contre 1,9%), et les régions de Labé, Mamou et Kankan affichent les taux de chômage les plus élevés pour les femmes du milieu rural (59,6%, 7,4% et 3,6% respectivement). Les jeunes de moins de 25 ans qui sont occupés travaillent plus pour compte propre (31,4%) ou comme apprentis, stagiaires et bénévoles non payés (42,1%).

104. La Guinée a généralisé le processus de décentralisation à l’ensemble du territoire national depuis 1985. Le code des collectivités locales, consacre les principes fondateurs de la décentralisation et le transfert de compétences foncières aux collectivités locales. L’aménagement du territoire et la maîtrise du foncier sont, depuis la mise en œuvre de la décentralisation, des domaines dans lesquels les collectivités locales guinéennes devraient participer de manière active. Toutefois, la maîtrise foncière continue à générer des conflits entre les nombreux intervenants (administrations centrales et locales, collectivités territoriales, autorités de tutelle, opérateurs privés, propriétaires coutumiers et usagers publics etc.). Le secteur foncier en Guinée est en crise depuis de nombreuses années. Il s’aggrave même de jour en jour, malgré les efforts du Gouvernement qui a entrepris d’importantes réformes institutionnelles et règlementaires. Dans les zones rurales où les droits traditionnels restent très ancrés, les problèmes fonciers opposent assez souvent agriculteurs, éleveurs, exploitants artisanaux et ruraux. Ils confrontent également les grandes sociétés d’exploitation agricole et minière aux populations rurales. Les conséquences de cette situation sont le développement anarchique de l’espace, le gaspillage des ressources foncières, la dégradation de l’environnement, l’insécurité foncière et l’accroissement des conflits. Moins de 15% des terres enregistrées au nom de personnes physiques le sont au nom d’une femme, individuellement ou solidiairement. D’autre part la survie des pratiques coutumières relègue au second plan les femmes, qui dans beaucoup de coutumes n’héritent pas la terre. A l’intérieur du pays, les pratiques coutumières sont encore très vivaces. Les jeunes ont également des difficultés à accéder à la terre⁴⁹. En prenant en compte les acquis du FIDA en Guinée, le projet AgriFARM mettra un accent particulier sur la gestion des conflits fonciers en s’attelant à mener une ingénierie sociale pour assurer un consensus entre les autorités publiques, les opérateurs économiques et

⁴⁶ Ministère de l’Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l’Enfance

⁴⁷ Institut National de la Statistique. 2017. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2016), Rapport final, Conakry, Guinée

⁴⁸ Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de Genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan économique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale, Automne 2018. 66 pages

⁴⁹ Union Européenne. 2015 Appui à l’organisation des Etats Généraux sur le Foncier et réalisation du Cadre d’analyse de la Gouvernance Foncière (CAGF) en Guinée

les bénéficiaires. Ainsi, une évaluation, menée par des experts en gestions de conflits fonciers, sera faite pour déterminer la situation foncière et sociale dans les zones d'intervention de AgriFARM. Les institutions et administrations locales seront impliquées dans les gestion des conflits et la sécurité foncière.

Groupes marginalisés

105. Les personnes vivant avec un handicap, et les enfants exploités pour le travail, font partie des groupes les plus vulnérables en Guinée. Selon le recensement de 2014, les personnes vivant avec un handicap sont estimées à 155 885 (soit un taux de 1,5%), dont la grande majorité se trouve en milieu rural (66,6%). Ces personnes sont dans la majorité des hommes, et ce quel que soit le milieu de résidence. Au regard des effectifs, elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les régions de Kindia (16,2%), N'Zérékoré (15,6%) et Kankan (15,5%). En matière d'emploi, la part du secteur informel désagrégée par situation de handicap montre que les personnes vivant avec un handicap sont relativement plus nombreuses à exercer un emploi informel (74,4%). Il en est de même pour le taux de sous-emploi invisible qui reste plus élevé pour les personnes vivant avec un handicap que celles sans handicap (14,3% contre 8,8%)⁵⁰. Pour faire face à la marginalisation de ce groupe, des mesures visant à favoriser leur inclusion sociale ont été prises, dont l'élaboration d'un projet de loi en avril 2018 sur la promotion et la protection des personnes handicapées. A cela s'ajoute la création d'un Fonds de développement social et de solidarité en faveur des femmes, des jeunes, des vieilles personnes et des handicapés au niveau du Ministère chargé des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance. La République de Guinée a ratifié 62 conventions de l'OIT : les 8 Conventions Fondamentales, 3 des 4 Conventions de Gouvernance et 51 des 178 Conventions Techniques. Bien que le pays dispose d'une loi sur le travail et une loi sur la protection des enfants, leur application s'avère difficile. Le FIDA, à travers ses activités et en tant que membre du Partenariat international pour la coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture (PCCLA), se conformera à ces règlements et explorera des partenariats stratégiques avec des organisations qui ont un avantage comparatif, comme la FAO et l'OIT. Tous les contrats avec des contractants, des fournisseurs et d'autres tiers à financer sur les fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et favorisant le travail décent. Un travail de sensibilisation sur ces problématiques sera fait lors du démarrage effectif du projet AgriFARM.

106. Le travail des enfants reste un phénomène préoccupant en Guinée. Selon l'enquête MICS 2016, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants⁵¹ est de 38,1%, et dont la majorité s'adonnent à des travaux dangereux. Cette proportion semble diminuée, comparée à la période 2001-2012, durant laquelle elle était de 40,1%⁵². Le travail des enfants est prépondérant pour certaines classes d'âges comparées à d'autres, avec 46% pour les 12-14 ans, 43% pour les 15-17 ans et 34% pour les 5-11 ans. L'incidence du travail des enfants est plus élevée en milieu rural (48%), et elle diffère selon les régions (67% à Faranah), le niveau de revenu du ménage (57% dans le quintile le plus pauvre) et le niveau d'instruction de la mère (41% pour les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction). La majorité des enfants économiquement occupés sont employés dans les secteurs Agricole et minier. Le travail des enfants dans les sites miniers, surtout dans l'activité minière artisanale, entraîne une certaine déperdition scolaire dans la plupart des villages miniers. En Guinée, les

⁵⁰ Institut National de la Statistique. 2019.

⁵¹ Les enfants impliqués dans le travail des enfants sont définis comme les enfants impliqués dans des activités économiques au-dessus des seuils d'âges spécifiques, les enfants impliqués dans les tâches ménagères au-dessus des seuils d'âges spécifiques, et les enfants impliqués dans les travaux dangereux

⁵² https://www.unicef.org/french/infobycountry/guinea_statistics.html

enfants assurent environ un cinquième du temps de travail total consacré à l'agriculture, et plus d'un tiers des travailleurs du secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière sont des enfants⁵³.

ODD

107. Adopté en 2015 par la communauté internationale, l'agenda de développement durable a défini 17 les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux à l'horizon 2030. Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020), cadre de référence de la politique économique et sociale de la Guinée, décrit la Vision 2040 et s'appuie sur les leçons tirées de la mise en œuvre du Plan Quinquennal 2011-2015. Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale est chargé de coordonner la mise en œuvre et le suivi des ODD qui sont alignés au PNDES. En 2018, la Guinée à l'instar de quarante-six autres pays, a présenté sa première Revue Nationale Volontaire (RNV) au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN), qui est la plateforme centrale des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 et les ODD.

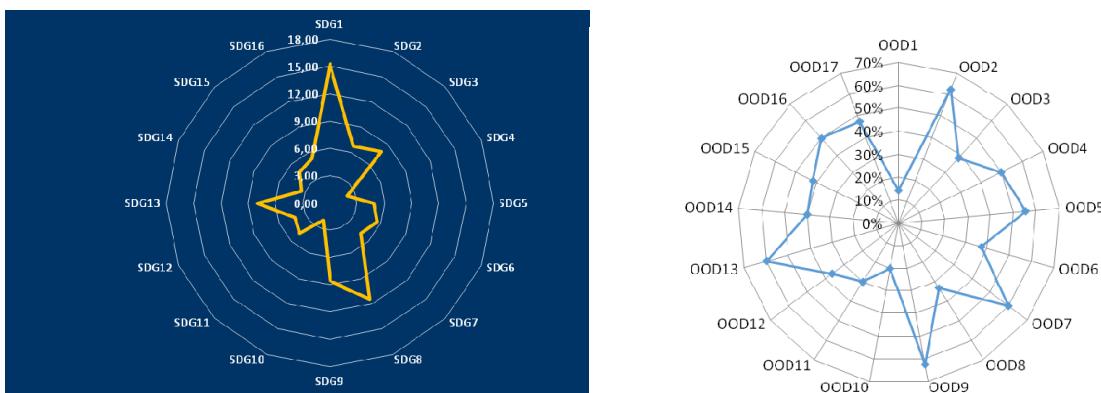
108. Pour contextualiser l'Agenda 2030, la Guinée a procédé à un exercice d'alignement pour évaluer le degré de prise en compte des cibles des ODD dans les documents nationaux de planification, notamment le Plan Quinquennal (PQ) 2011-2015, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2013-2015 (DSRP III) et le PNDES 2016-2020. En considérant le DSRP III et le PQ, il ressort que 77 cibles des ODD ont été priorisées sur 105, soit un taux de 73,3%, ce qui dénote d'une certaine intégration des cibles des ODD dans ces deux documents de planification. Les cibles des ODD prises en compte concernent surtout l'ODD 1 sur la pauvreté (15%), suivi de l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique (12%) selon le rapport de la RNV.

109. Quant au PNDES, l'évaluation du document révèle que 72 cibles des ODD ont été priorisées sur les 169, soit un taux de 43%⁵⁴. En excluant les quarante-trois cibles relatives aux moyens de mise en œuvre et les cibles 14.6 et 14.7 qui ne s'appliquent pas aux pays en développement, 72 cibles ont été priorisées sur un total de 124, soit un taux de 58%, selon le rapport de la RNV. L'analyse par ODD montre que la prise en compte des cibles ODD dans le PNDES concerne surtout l'ODD 2 (63%), suivi de l'ODD 7 avec presque 60% de couverture des cibles. Cette couverture des cibles des ODD par le PNDES est plus faible pour les ODD 1 sur la pauvreté et 10 sur les inégalités, avec des taux de 14% et 20% respectivement. Les **Error! Reference source not found.** et Figure 11 montrent l'intégration des cibles des ODD avec le DSRP III, le PQ et le PNDES.

Figure 10 : Intégration des cibles des ODD dans le DSRP III et le PQ **Figure 11 : Intégration des cibles des ODD dans le PNDES 2016-2020**

⁵³ Organisation Internationale du Travail- OIT. 2016. Le double défi du travail des enfants et de la marginalisation scolaire dans la région de la CEDEAO : vue d'ensemble. Janvier 2016. 58 pages

⁵⁴ République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018.



Source : Contribution Nationale Volontaire de la République de Guinée au Forum Politique de Haut Niveau, 2018

Dépenses publiques et investissements dans les secteurs socio- économiques

110. L'allocation des ressources par secteur montre les efforts entrepris par la Guinée en faveur des secteurs économiques et sociaux. Entre 2010 et 2012, les dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux considérés comme prioritaires (santé, éducation et formation) ont augmenté de plus de 70%, mais elles ne représentaient que 42,3% du total des dépenses et 10,2% du PIB. Entre 2015 et 2017, les dotations budgétaires effectives des secteurs économiques et sociaux en pourcentage des dépenses totales ont augmenté, particulièrement pour les affaires économiques⁵⁵. Leur part dans les dépenses totales est passée de 14,7% en 2015 à 22,7% en 2017. Les infrastructures économiques semblent concentrer une bonne part de l'investissement public en Guinée puisqu'ils représentaient déjà en 2011 près de 92% des dépenses d'investissement, laissant seulement 4% aux infrastructures sociales⁵⁶. Pour la protection sociale, sa dotation budgétaire est restée stable autour de 5% entre 2015 et 2017 ; alors que pour la santé on note une évolution de 3,2% à 5% durant cette période.

111. Les dépenses publiques dans le secteur agricole ont représenté en moyenne 7,2% du budget exécuté par l'Etat entre 2003 et 2012, la part de l'agriculture dans le PIB a été de 22% et la part des dépenses budgétaires agricoles dans le PIB agricole de 6,8% durant cette période⁵⁷. L'analyse des données jusqu'en 2016 montre un niveau encore faible de financement public pour le secteur agricole. Il est passé de 6,2% du budget de l'Etat en 2014, à 2,7% en 2015 avant d'atteindre 4,6% en 2016⁵⁸. La composition des dépenses d'investissement agricoles montre l'importance des ressources extérieures comparées à celles intérieures. En effet, les dépenses d'investissement sur ressources intérieures ont représenté en moyenne 19% du total des dépenses du secteur agricole, et les dépenses d'investissement sur ressources extérieures inscrites dans le budget 38%⁵⁹.

112. Sur la période 2018-2020, l'allocation des enveloppes sectorielles montre que la priorité est accordée aux travaux publics (39%), à l'énergie (13%), à l'éducation (8%), à la santé et aux affaires sociales (8%)⁶⁰. Dans le secteur social, l'éducation, la santé et les affaires sociales absorbent 7%, 6% et 1% des dépenses d'investissement durant cette période ; alors que l'agriculture bénéficie de 6% du total des investissements du

⁵⁵ République de Guinée et FMI. 2018.

⁵⁶ FMI. 2019. Guinée : Evaluation de la Gestion des Investissements Publics (PIMA). Rapport d'Assistance Technique. République de Guinée. Département des Finances Publiques, FMI, République de Guinée.

⁵⁷ World Bank. 2013. Guinée : Revue diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2003-2012). Rapport principal. Novembre 2013. 72 pages.

⁵⁸ BAD. 2018. Guinée : Document de Stratégie Pays 2018-2022. Groupe de la Banque Africaine de Développement, ECCE/RDGW, Septembre 2018.

⁵⁹ World Bank. 2013

⁶⁰ https://www.cabri-sbo.org/uploads/bia/guinea_2018_formulation_external_budget_framework_ministry_of_finance_cen-sad_ecowas_french_1.pdf

secteur du développement rural montrant ainsi les efforts consentis pour atteindre la cible de 10% de Maputo.

Cadres législatif, politique et institutionnel

113. Cette section analyse les politiques, stratégies et cadres réglementaires nationaux pertinents liés au genre, aux jeunes et à la nutrition. Une série de documents et de politiques ont été élaborés ou revus dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, dont le plus récent est le PNDES 2016-2020. Il regroupe les stratégies sectorielles en cours de mise en œuvre afin d'assurer une synergie entre les acteurs de tous les secteurs du développement. Le PNDES s'articule autour de quatre piliers de développement, subdivisés chacun en domaines prioritaires assortis d'actions devant contribuer à l'atteinte de chaque résultat. Pour opérationnaliser la mise en œuvre de ce plan, le Gouvernement Guinéen s'appuie sur des documents sectoriels tels que le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) et la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA). Le PNIASAN 2018-2025 est défini comme étant le cadre de planification et de coordination stratégique de la PNDA à l'horizon 2025. Chacun de ces documents et politiques contient des éléments pertinents pour les priorités transversales du FIDA comme le genre, la nutrition et les jeunes.

PNDES	
Genre	Les actions prioritaires concerneront : <ul style="list-style-type: none"> (i) le renforcement des capacités des structures et organisations féminines ; (ii) la réhabilitation et le développement des infrastructures socio-éducatives et culturelles destinées aux femmes dans toutes les régions du pays ; (iii) la promotion de la participation des femmes à la vie politique et associative de leur localité ; (iv) la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes et aux jeunes filles.
Jeunes	Les actions prioritaires portent sur : <ul style="list-style-type: none"> (i) le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines du dispositif d'intermédiation et d'information sur le marché de l'emploi ; (ii) l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés ; (iii) le renforcement de la formation et l'apprentissage des jeunes dans des métiers porteurs d'emplois productifs dans les sous-secteurs de l'industrie et des activités connexes aux mines ; (iv) la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes par l'accès à des formations adaptées et à des appuis innovants.
Nutrition	La priorité est accordée aux actions ci-après : <ul style="list-style-type: none"> (i) l'amélioration des performances des filières Agricoles dans lesquelles interviennent les femmes et les jeunes par des appuis à la structuration de leurs organisations via à la promotion de GIE12, le renforcement des capacités individuelles via à des formations, la fourniture d'intrants, de matériels et d'équipements... ; et (ii) des actions de plaidoyer pour l'amélioration du statut de la femme (participation aux prises de décisions, accès à la propriété foncière ...).
PNDA	
Genre	Renforcement de l'autonomie des femmes dans le secteur agricole : <ul style="list-style-type: none"> (i) Accès des femmes au foncier sécurisé ; (ii) Accès aux connaissances ; (iii) Réduction des contradictions sociales, culturelles ; (iv) Accès aux facteurs de production, aux intrants, aux technologies ; (v) Participation aux processus de conception et de mise en œuvre des politiques agricoles.
Jeunes	Promotion de l'Emploi des jeunes dans le secteur agricole : <ul style="list-style-type: none"> (i) Elaboration d'une stratégie pour l'emploi des jeunes dans le secteur agricole ; (ii) Développement d'une synergie avec le secteur privé pour la définition de la stratégie et des emplois des jeunes ; (iii) Mise en place de mécanismes de financement innovants et durables de la formation et de formation et d'installation des cadres formés dans le secteur agricole ; (iv) Mise en place de mécanismes et de mesures d'accompagnement favorisant l'auto-emploi et l'entrepreneuriat des jeunes formés dans le secteur agricole ; (v) Promotion d'espaces agricoles au sein des agropoles dédiés aux jeunes entrepreneurs agricoles, intégrant des infrastructures de loisir et l'écotourisme ; (vi) Promotion de modèles d'entreprises agricoles adaptées pour les jeunes ; (vii) Promotion de l'accès à un emploi salarié : développement de métiers et adéquation formation/emploi jeunes ; (viii) Promotion de l'agritourisme ;

	(ix) Formation sur l'agrobusiness.
Nutrition	Amélioration de la sensibilité des productions agricoles à l'alimentation et à la nutrition : (i) Renforcement de la production de spéculations riches en nutriments ; (ii) Promotion de spéculations riches en nutriments ; (iii) Amélioration de la sensibilité des choix des producteurs à l'alimentation et à la nutrition ; (iv) Amélioration de la disponibilité des intrants de production des spéculations riches en nutriments ; (v) Eradication des pratiques nuisibles d'alimentation et de nutrition liées aux us et coutumes.
	PNIASAN
Genre	Promotion de l'employabilité des jeunes et des femmes dans le secteur Agricole et autonomisation des femmes rurales : (i) Renforcement des structures d'appui à l'entrepreneuriat Agricole des femmes rurales ; (ii) Amélioration de l'accès des femmes aux ressources et aux connaissances ; (iii) Renforcement des capacités d'action des jeunes et femmes rurales
Jeunes	Composante 4.2 - Promotion de l'employabilité des jeunes et des femmes dans le secteur agricole et autonomisation des femmes rurales : (i) Renforcement des structures d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes.
Nutrition	Renforcement de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle : (i) Contribution à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CNSAN) et opérationnalisation du système d'information et d'alerte précoce ; (ii) Gestion des stocks de sécurité alimentaire et contribution à la conception et à la mise en œuvre des plans de contingence et des plans nationaux de réponse (PNR) ; (iii) Favoriser l'adoption des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles par l'éducation nutritionnelle ; (iv) Renforcement de la production et de la promotion de spéculations riches en nutriments ; (v) Amélioration du cadre de vie (hygiène et assainissement) ; (vi) Prise en compte des actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole.

114. En matière de protection sociale, c'est seulement en 2016 que la Guinée s'est dotée de sa toute première politique nationale, qui couvre à la fois les questions de protection de l'ensemble des populations, en particulier les plus pauvres et vulnérables. Ainsi, elle devrait servir de base institutionnelle pour améliorer les conditions de vie des populations et lutter contre les chocs sociaux. Cette politique nationale de protection sociale s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de relance socioéconomique post-Ébola et dans la vision 2040 de la Guinée. Il existe également un certain nombre de documents et politiques spécifiquement pertinents pour le Genre, les Jeunes et la Nutrition.

Priorités transversales	Cadres politiques et réglementaires
Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Politique Nationale de Genre (2011 ; actualisée en 2017) • Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (2010) • Plan stratégique national pour l'accélération de l'abandon des mutilations génitales féminines (2019-2023) • Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1982) • Signature du Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples (2003)
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Plan National d'Insertion Socio-Economique des Jeunes (PNISEJ ; 2016-2020) • Une nouvelle stratégie nationale sur l'emploi des jeunes est prévue pour 2020 • Programme Pays de Promotion du Travail Décent en Guinée (2016- 2019)
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique national multisectoriel de nutrition (2019-2024) • Politique National d'Alimentation et de Nutrition (2014)
Personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Loi portant protection et promotion des droits des personnes handicapées (2018)

Programmes existants

115. Cette section présente brièvement les programmes en cours du gouvernement et d'autres partenaires de développement en mettant l'accent sur les synergies potentielles.

Priorités transversales	Programmes

Genre	<ul style="list-style-type: none"> Banque mondiale - Projet de développement agricole intégré de la Guinée (les femmes bénéficient de conditions préférentielles pour les « matching grants ») PNUD – Programme d'autonomisation des femmes UNICEF - Le programme protection de l'enfant (attention particulière au mariage d'enfants et aux MGF)
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Agence française de développement – Formation et insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agricole Banque africaine de développement - Projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes Banque mondiale - Projet de développement agricole intégré de la Guinée (les jeunes bénéficient de conditions préférentielles pour les « matching grants ») Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi jeune - Fonds National pour l'insertion des jeunes PNUD - Projet Emploi des Jeunes en Guinée Union européenne – ENABEL/ITC/GIZ - Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA) Union européenne - Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail - Programme pilote national de réintégration, socio-économique USAID - Services Agricoles Guinée
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> PAM – Cantines scolaires UNICEF – Nutrition (paquet d'interventions préventives essentielles dans 16 préfectures & engagement politique fort)
Personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> PNUD – Projet d'appui aux personnes vivant avec un handicap

Ciblage et groupe cible

116. Groupes cibles. Le FIDA ciblera les ménages impliqués dans l'agriculture familiale, avec une attention spécifique donnée aux ménages vulnérables et extrêmement vulnérables, aux femmes rurales, aux jeunes ruraux entre 18 et 35 ans⁶¹ et aux personnes vivant avec un handicap dans les zones rurales⁶². Les exploitations familiales sont caractérisées par : (i) une main d'œuvre à majorité familiale ; (ii) une autoconsommation totale ou partielle ; (iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille. Les ménages vulnérables et extrêmement vulnérables sont caractérisés par : i) l'exploitation de terres peu fertiles et/ou peu accessibles et de petites surfaces (0.3 à 1.5 ha) avec un système de cultures extensif et peu diversifié et ii) une autoconsommation supérieure ou égale à 70% de sa production. Les critères pour catégoriser les ménages par niveau de vulnérabilité sont présentés ci-dessous. Ces critères devront être validés au niveau local.

⁶¹ On peut distinguer : (i) Jeunes sans emploi / situation de sous-emploi, ou sans formation professionnelle (NEET), résidant en milieu rural (ii) Jeunes et élèves en fin de scolarité /rupture de scolarité (iii) migrants potentiels ou en situation de vulnérabilité ; (iv) entrepreneurs et opérateurs intermédiaires et financiers opérant déjà dans les filières cibles ; (v) migrants de retour et diaspora de retour guinéenne.

⁶² Voir appendice 1 pour plus d'information sur les groupes cibles.

Matrice de catégorisation des ménages par niveau de vulnérabilité

Critères	Peu vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable
Présence de main d'œuvre familiale	oui	un peu	non
Diversification des activités (agricoles et non, marchandes et non)			
Accès au foncier[Propriétaire/accès sécurisé >1,5 ha	Propriétaire/accès sécurisé ou en partie sécurisé entre 0,5 et 1,5 ha	Propriétaire/accès (en partie) sécurisé ou non sécurisé < 0,5 ha
Capital bétail (à définir pour chaque zone)	>3 bovins et >15 petits ruminants	de 5 à 14 petits ruminants et éventuellement 1-3 bovins (pour la culture attelée)	Inexistant ou XXX volailles et/ou 1-3 petits ruminants
Investissement productif (équipements et intrants)	Fort (à définir)	Moyen (à définir)	Faible (à définir)
Recours à la main d'œuvre salariée	Important (à définir)	Parfois possible (à définir)	Inexistant
Capacité potentielle d'accès au crédit	Forte (à définir)	Moyenne (à définir)	Faible (à définir)
Destination de la production (en année normale)	Surtout vente (surplus)	Vente (surplus) et autoconsommation	Surtout autoconsommation
Mois de soudure et stratégies pour y faire face (en année normale)	0-1 mois	1-6 mois (salariat agricole, migration saisonnière, autres à définir)	7-10 mois (salariat agricole, migration saisonnière, autres à définir)
Comportement en case de crise	Pas de décapitalisation (plus d'autres éléments à définir)	Décapitalisation partielle (plus d'autres éléments à définir)	Fort décapitalisation (plus d'autres éléments à définir)
Objectif de l'exploitation	Accumulation familiale, sociale et productive	Accumulation familiale et sociale	Reproduction simple
Autres éléments qui influent sur le degré de vulnérabilité :			
<ul style="list-style-type: none"> • Etre femme cheffe de ménage • Etre veuf • Présence dans le ménage de personnes : (i) alphabétisées/qualifiées; (ii) exerçant un métier non agricole (artisanat, petit commerce, etc.) ; • Présence de fonctionnaires/salariés en ville dans la famille élargie ; • autres éléments à définir. 			

Source : Rapport de conception du Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience et Marché en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM) 2018

117. Mesures de ciblage. Le diagnostic ci-dessus comprend : (i) une analyse de la pauvreté rurale et des moyens d'existence des ruraux pauvres ; (ii) une enquête sur l'environnement politique et institutionnel, en particulier du point de vue de son impact sur ces facteurs et sur les groupes cibles concernés ; et (iii) une cartographie des activités et des apports des autres partenaires du développement – gouvernement, société civile et bailleurs. Partant de ce diagnostic, les mesures et méthodes de ciblage suivantes sont proposées pour s'assurer de l'atteinte effective des groupes cibles : (i) ciblage géographique, (ii) ciblage direct, (iii) mesures d'auto-ciblage, (iv) mesures d'autonomisation et de renforcement des capacités, et (v) mesures de facilitation.

118. Ciblage géographique. Le COSOP a une portée nationale et soutiendra les investissements inclusifs ciblant les populations pauvres et vulnérables des zones rurales. En s'appuyant sur l'agriculture familiale comme moteur de développement économique en fournissant les centres de consommation, les zones d'intervention seront sélectionnées sur la base : (i) de l'incidence de pauvreté ; (ii) du potentiel de production céréalière et des opportunités de marché (riz, maïs) ; (iii) et de la présence d'acteurs économiques structurés (OPA, secteur privé). Des critères supplémentaires incluent : régions comptant le plus de femmes dans le domaine agricole, ainsi que de femmes cheffes de ménage, zones à forte incidence de malnutrition chronique et zones vulnérables aux changements climatiques et à la dégradation environnementale.

119. Ainsi, avec l'incidence de pauvreté la plus élevée du pays, des marchés dynamiques et des centres de consommation des zones minières, la Haute et Moyenne Guinée ont été identifiées comme régions cibles pour AgriFARM (2018-2024). Ces zones correspondent aussi à celles ayant des déficits alimentaires importants et en même temps regroupent de nombreux opérateurs économiques de collecte et de transformation des produits agricoles autour des marchés de : i) Kankan et Siguiri pour approvisionner les zones minières ; ii) Labé, Mamou et Kindia en tant que marchés de gros et demi gros ; iii) Koundara, Mali, Beyla Forécariah et Kérouané en tant que marchés transfrontaliers. Les femmes représentent 54.3 pourcent de la population agricole à Labé et 53.6 pourcent à Mamou, tandis que les femmes cheffes de ménage représentent 18.8 pourcent et 22.6 pourcent respectivement.

120. Ciblage direct. Des services seront destinés à des personnes ou à des ménages spécifiques. En tant que tel, les ménages vulnérables et extrêmement vulnérables seront ciblés avec un soutien spécifique, par exemple par la distribution de kits de

production agricole. La sélection des ménages sera faite suite à un processus de ciblage communautaire participatif réalisé au niveau du village pour identifier les bénéficiaires sur la base de critères de vulnérabilité préalablement définis aussi d'une façon participative.

121. Les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap seront également ciblés directement pour recevoir certains services. Par exemple, un appui à l'entrepreneuriat agricole des femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap sera prévu. En tant que tel, pour les dossiers portés par les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap, le taux de contribution sera majoré afin de compenser le manque de ressources pour rassembler l'apport personnel. S'appuyant sur l'expérience acquise dans d'autres pays du FIDA, mais également par le CCI en Guinée, l'utilisation d'une plateforme de financement participatif permettant à la diaspora de prêter à de jeunes micro-entrepreneurs guinéens pourrait être explorée.
122. Des quotas d'un minimum de 40% pour les jeunes (moins de 35 ans) et d'un minimum de 40% pour les femmes, seront appliqués afin d'assurer leur prise en compte dans les différentes activités du Projet. Grâce à l'utilisation de quotas, la représentation des femmes et des jeunes dans les organes de décision sera assurée (au moins 30%).
123. **Mesures d'auto-ciblage.** Les activités de développement seront conçues avec la participation des pauvres eux-mêmes, en tenant compte de leurs besoins et de leurs difficultés de subsistance, et qu'ils les jugent pertinentes et à leur portée. Les services fournis correspondront aux priorités, ressources et capacités de travail spécifiques des groupes cibles, et présenteront moins d'intérêt pour ceux qui sont relativement mieux lotis.
124. Non seulement les technologies promues seront abordables pour les groupes cibles, mais elles prendront également en compte les contraintes de travail et de temps des femmes, les contraintes physiques et mentales des personnes vivant avec un handicap et seront attractives pour les jeunes (par exemple, en utilisant TIC). Concernant l'appui à l'entrepreneuriat agricole, les projets normalement pratiqués par les femmes et les jeunes (par exemple, transporteurs/dockers) seront éligibles.
125. **Mesures d'autonomisation et de renforcement des capacités.** Des mesures ciblées de renforcement des capacités et de la confiance en soi seront appliquées pour rendre autonomes ceux qui, traditionnellement, ont peu de moyens d'expression et de pourvoir, et pour les encourager à participer plus activement à la planification et à la prise de décisions. Ces mesures servent à limiter l'emprise de « l'élite » sur les ressources.
126. Le FIDA travaillera avec des partenaires qui partagent ses vues de manière à offrir aux organisations de ruraux pauvres, notamment celles des exploitations familiales, des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, des possibilités d'exprimer leurs besoins et d'influer sur les programmes et les politiques. Les activités appropriées d'information et de communication seront essentielles pour leur offrir des chances égales et faciliter leur participation. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, en particulier en ce qui concerne la formation au leadership et à la culture de l'entreprise.
127. Mettre fin au mariage d'enfants, prévenir les grossesses précoces et éduquer les filles nécessitent des interventions spécifiques. Au-delà des lois, des compétences de base et des connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive, des opportunités économiques et des incitations à la scolarisation sont nécessaires. Une catégorie de programmes met l'accent sur l'autonomisation des filles en leur fournissant des connaissances pratiques et des connaissances en matière de santé procréative. L'intervention typique est celle d'un « club d'espace sécurisé » pour les adolescentes. Ces clubs sont des plateformes de diffusion permettant de convoquer des filles avec un mentor adulte de confiance à une heure et à un endroit spécifique. La deuxième catégorie de programmes combine l'accent mis sur l'autonomisation des filles, souvent

par le biais d'espaces sécurisés, avec un accent supplémentaire mis sur la création de moyens de subsistance. Ces programmes sont adaptés aux filles non scolarisées. Pour ces filles, le renforcement des compétences pour générer des revenus peut constituer une alternative aux mariages et aux grossesses précoces. Deux groupes d'interventions sont distingués : les interventions axées sur les moyens de subsistance et l'alphabétisation financière'accès aux services financiers.

128. Les lois existantes sur la mutilation/excision génitale féminine et le mariage d'enfants doivent être correctement appliquées avec une enquête indépendante et impartiale sur les cas suspects, ce qui permettra de poursuivre les auteurs. Les programmes les plus efficaces conduisant à la transformation des normes de genre dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont menés au sein de communautés. Ces programmes aident les personnes à s'occuper des relations de genre et de pouvoir existantes dans leur famille et leurs réseaux sociaux plus larges. Il existe plusieurs stratégies programmatiques pour des interventions au niveau communautaire qui transforment les relations entre les sexes. Les campagnes de sensibilisation menées dans les communautés constituent une alternative politique prometteuse. Celles-ci devraient s'appuyer sur un dialogue régulier avec les chefs coutumiers, les chefs religieux et d'autres structures traditionnelles, ainsi qu'avec les parents, les médias, les organisations de femmes et les jeunes, afin de mieux impliquer les citoyens dans la lutte contre la mutilation/excision génitale féminine.

129. Enfin, le pilotage de l'approche de système d'apprentissage interactif (GALS - Gender Action Learning System) sera exploré. GALS est une méthodologie d'autonomisation communautaire qui utilise les principes de l'inclusion pour améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vulnérables en respectant l'équité de genre.

130. Les jeunes sans-emplois ou sous-employés bénéficieront d'un parcours d'intégration menant soit à un emploi direct dans une entreprise existante ou à créer, soit à de l'auto-emploi, amélioration de leur revenus, services aux entreprises (production primaire) ou activités génératrices de revenus, soit à la création d'entreprises. Des emplois sont également créés à travers le travail à haute intensité de main d'œuvre. En plus, les jeunes seront formés en leadership et mis en réseau pour leur permettre d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales.

131. Concernant les personnes vivant avec un handicap, elles bénéficieront des formations aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise. Des campagnes de sensibilisation seront menées dans les communautés pour promouvoir leur inclusion sociale et économique.

132. **Mesures de facilitation.** L'existence chez les parties prenantes d'une optique et d'un attachement communs aux objectifs et approches de réduction de la pauvreté identifiés sera poursuivie. Ces parties prenantes sont notamment et avant tout les gouvernements et les organismes publics, puis d'autres donateurs, des institutions coopérantes, des ONG, des organisations de ruraux et d'agriculteurs, des organisations communautaires et le secteur privé. Les aspects de ciblage, en termes de cible et de promotion, seront inclus dans l'ensemble des conventions avec les partenaires de mise en œuvre.

133. Les séances de formation seront organisées selon un critère tenant compte du genre, par exemple en choisissant un lieu, une date et une durée appropriés ; former des couples plutôt qu'un seul conjoint ; s'assurer que les niveaux de langue et d'alphabétisation reflètent les capacités des participants ; et fournir des installations de garde d'enfants. Les besoins des personnes vivant avec un handicap seront également pris en compte.

134. Un effort particulier sera fait par les projets et les services techniques pour recruter des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap comme cadre. Un système simplifié de « coaching & mentoring » sera développé et mis en œuvre, et des stages et apprentissage des jeunes cadres en formation ainsi que leur encadrement sera encouragé.

II : Environnement et Climat

Analyse de la situation

Défis environnementaux et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Géographie, relief et zones agroécologiques

135. Avec une façade maritime de 300 km sur l’Océan Atlantique, la Guinée est un pays côtier d’Afrique de l’ouest qui est situé entre 7°05' et 12°51' de latitude nord et 7°30' et 15°10 de longitude ouest. Elle couvre une superficie de 245 857 km², et partage ses frontières avec six pays limitrophes, notamment le Sénégal et une partie du Mali au Nord, le Libéria et la Sierra Leone au Sud, la Côte d’Ivoire et une partie du Mali à l’Est, et la Guinée Bissau à l’Ouest. On distingue quatre zones agroécologiques en Guinée, à savoir la Guinée Maritime ou Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Guinée Forestière et la Haute Guinée, et qui présentent une diversité de relief, de climat, etc.

136. Située dans partie la Ouest du pays, la Basse Guinée couvre une superficie de 36 200 km², soit 14,72% du territoire national. Elle a un relief variant de peu accidenté à accidenté, avec trois écosystèmes qui se succèdent de l'est à l'ouest, notamment le rebord entaillé du plateau du Fouta-Djalon, les marais maritimes occupés par la mangrove, puis les eaux littorales peu profondes. Sa végétation est ainsi dominée par les mangroves, palmiers et cocotiers. Son climat, influencé par la Mousson, est de type tropical humide ou subguinéen et l’humidité atmosphérique y est très élevée. La pluviométrie de la Basse Guinée est comprise entre 2100 mm et 4000 mm, avec un maximum mensuel de plus de 1000 mm en aout, et les températures moyennes varient entre 23°C et 25°C⁶³. Son potentiel en ressources naturelles est important permettant la pratique de plusieurs activités liées à l’agriculture, à la pêche et aux mines. Les principales cultures sont le riz, les noix de coco et de palmistes, le cola, les ananas, les bananes et les agrumes. La superficie des forêts représente 8% de la superficie totale et le potentiel des terres agricoles est estimée à 1,3 million d’hectares.

137. La Moyenne Guinée s'étend sur une superficie de 63 600 km², soit 26 % de la superficie totale. Elle est dominée par le Massif du Fouta Djallon, avec une altitude variant entre 600 mm et 1500 mm, et les plaines basses de Gaoual et Koundara. Elle a un relief montagneux et les points culminants se trouvent au mont Loura (1538 m) et au mont Tinka (1425 m), et plusieurs cours d'eau y prennent leurs sources. Avec un climat tropical de montagne de type foutanien, la Moyenne Guinée a deux saisons de durées sensiblement égales et la pluviométrie varie entre 1600 mm et 2000 mm. Du fait de l'altitude, les températures sont plus basses la nuit et pendant la saison sèche ; la moyenne des maximas est de 29°C et celle des minimas de 17°C

138. La Haute Guinée couvre une superficie de 96 700 km², soit 39% du territoire national. C'est une région caractérisée par des savanes et plateaux, et qui est la plus aride du pays. Elle a un climat tropical sec sub-soudanien, avec des précipitations qui varient de 1100 mm à 1800 mm. Les températures sont élevées et comprises entre 26°C et 27°C. La Haute Guinée présente une savane boisée claire au nord, une savane arborée au sud et une forêt dense sèche. Les principales cultures qui s'y pratiquent sont le riz, les tubercules, le maïs, l'arachide, l'anacardier et le coton. Le potentiel en terres cultivables de la Haute Guinée est estimée à plus de 2,7 millions d’hectares. L’élevage de bovins et de petits ruminants, ainsi que la pêche fluviale s'y pratiquent. Cette région dispose d'importants gisements d'or et de diamants.

139. Couvrant 20% du territoire national, la Guinée Forestière est une zone montagneuse avec une végétation dense. Son relief est dominé par la dorsale guinéenne et des

⁶³ Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts. 2018. Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. République de Guinée, UNEP, GEF. Juillet 2018

massifs élevés aux versants souvent abrupts et dont le point culminant se trouve au mont Nimba avec 1752 m. Son climat est de type subéquatorial et se caractérise par une longue saison pluvieuse durant 8 à 10 mois, avec des précipitations de 1600 mm à 2800 mm, et des températures moyennes annuelles de 24°C à 26°C. Le potentiel en terres cultivables est de 1,4 million d'hectares et la région est propice aux cultures industrielles et vivrières (riz, banane, hévéa, café, cacao, cola, Palmier à huile).

Sols, végétation et hydrographie

140. La Guinée est caractérisée par une hétérogénéité des sols qui sont généralement fertiles et divisés en trois grandes unités pédologiques de l'Ouest vers l'Est, notamment les sols alluviaux, les sols peu évolués et les sols ferralitiques⁶⁴. Les sols alluviaux des mangroves qui se trouvent sur la frange côtière, caractérisés par d'importants dépôts marins et riches en matières organiques et en substances minérales, et dont la mise en valeur est limitée par les difficultés liées à l'aménagement, leur salinité, et la difficulté de diminuer leur teneur en sel sans les dessécher. Les sols peu évolués occupent les trois quarts Nord du pays et ont un profil peu profond. Les contraintes qui limitent leur mise en valeur sont leurs fragilité et sensibilité à l'érosion et la surexploitation du couvert végétal. Les sols ferralitiques se caractérisent par un profil profond et des propriétés chimiques améliorées par le couvert végétal. D'une région naturelle à une autre, les types de sols changent et influencent ainsi les activités qui y sont pratiquées. Sur les hauts plateaux du Fouta, les sols sont généralement pauvres en éléments nutritifs, ils sont argileux et assez fertiles en Basse Guinée avec la mangrove, ils sont riches en Haute Guinée, et généralement ferralitiques, acides et peu fertiles en Guinée Forestière⁶⁵. Le potentiel en superficie cultivable est estimé à 6,2 millions d'hectares, soit 25% du territoire national, dont seulement les 3,2 millions d'hectares sont effectivement cultivés et exploités.

141. Quant à la végétation, elle est composée de forêts de mangrove avec les palétuviers et les palmiers qu'on retrouve en Basse Guinée, de forêt sèche en Moyenne Guinée, de savane en Haute Guinée et de forêt dense humide en Guinée Forestière. Sur le plan hydrographique, la Guinée dispose d'un réseau très dense avec plus d'un millier de cours d'eau, répartis en 23 bassins versants dont 14 internationaux essentiellement localisés au nord de la dorsale guinéenne. Le potentiel en eaux souterraines est estimé à 13 milliards de mètres cubes, et les ressources en eau de surface renouvelables à 226 km³/an⁶⁶. La

142. Figure 12 présente la carte hydrographique de la Guinée.

Figure 12 : Carte hydrographique de la Guinée

⁶⁴ Ministère délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts. Plan national d'investissement en matière d'environnement (PNIE 2013-2017). Rapport définitif. Juillet 2013.

⁶⁵ Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2018. Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. République de Guinée, UNEP, GEF. Juillet 2018

⁶⁶ Ministère délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts. Plan national d'investissement en matière d'environnement (PNIE 2013-2017). Rapport définitif. Juillet 2013



Source : Seconde Communication Nationale de la Guinée

Secteurs du développement rural : Agriculture, Elevage, Foresterie et Pêche

143. Les résultats du dernier recensement montrent l'importance des secteurs du développement rural. Les activités de la branche de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche prédominent, avec 51,1% de la population active occupée de 15-64 ans qui les pratiquent. L'**agriculture** est la principale activité économique, car pratiquée par 80% de la population rurale dont 53% de femmes contre 47% d'hommes selon les résultats de l'enquête agricole de l'ANASA en 2015. Les ménages agricoles ont légèrement augmenté entre 2000/2001 et 2014, sauf dans les régions de Labé et Mamou, passant de 908 829 en 2000/2001 à 943 413 en 2014⁶⁷.

144. L'agriculture est essentiellement de type familial, très peu mécanisée et tournée vers l'autoconsommation. Le système de culture dominant est la défriche brûlis et la taille des exploitations agricoles familiales est comprise entre 0,5 et 3 hectares. Malgré le nombre élevé d'exploitations agricoles, 64% des exploitations ont moins de 2 hectares et seulement 4% font plus de 7 hectares⁶⁸. Le riz est la principale culture vivrière, et les autres céréales sont le maïs, le sorgho et le fonio. Les rendements moyens de riz sont estimés à 1,8 tonne métrique par hectare, ceux du maïs varient de 1 à 2 tonnes métrique par hectare, et le rendement moyen du mil est de 0,8 tonne métrique par hectare⁶⁹. La production annuelle de riz a atteint plus de 1 650 000 tonnes entre 2013 et 2015 ; alors que le niveau de production du maïs varie entre 641 000 à 700 000 tonnes, et celui du fonio entre 420 000 et 450 000 tonnes⁷⁰. Parmi les cultures commerciales figurent le coton, le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, la pomme de terre et l'anacarde. Malgré les énormes potentialités en ressources naturelles du pays, l'agriculture guinéenne a l'une des productivités agricoles les plus faibles d'Afrique subsaharienne⁷¹. Seulement 25% des terres arables sont exploitées et 10% des terres irrigables sont aménagées. La croissance du secteur agricole dépend davantage de l'extension des superficies que de l'accroissement de la productivité agricole. L'agriculture guinéenne est essentiellement pluviale, d'où une production agricole soumise aux conditions climatiques.

⁶⁷ Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires- ANASA. 2015. Rapport Général de l'Enquête Agricole : Campagne Agricole 2014-2015. ANASA, Ministère de l'Agriculture, République de Guinée, Avril 2015.

⁶⁸ Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2016. Politique Nationale de l'Environnement. République de Guinée. Edition 2016. 145 pages

⁶⁹ Condé, Sidafa; Jalloh, Abdulai; Nelson, Gerald C. and Thomas, Timothy S. 2013. Guinea. In West African agriculture and climate change: A comprehensive analysis. Chapter 7. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute. <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/127451>

⁷⁰ Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. 2017. Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable de la Guinée, 2016-2020. Rapport final. Janvier 2017.

⁷¹ Banque Mondiale. 2018. Country Partnership Framework for the Republic of Guinea for the period FY2018-FY23. May 2018

145. L'**élevage** est la deuxième activité la plus importante, après l'agriculture, qui procure des revenus à 30% de la population rurale. En 2016, les effectifs du cheptel guinéen étaient estimés à 6.759.000 bovins, 2.380.000 ovins, 2.851.000 caprins, 130.000 porcins (présents surtout en Basse Guinée et en Guinée Forestière) et 30.000.000 de volailles⁷². L'élevage des bovins et petits ruminants est important en Haute Guinée ; alors que les plus grands effectifs de bovins sont répertoriés en Moyenne Guinée, notamment à Gaoual et Koundara. L'élevage constitue une activité importante en Moyenne Guinée où il occupe plus de 70% de sa population rurale⁷³. L'élevage repose sur un système extensif où l'alimentation des animaux dépend davantage des pâturages naturels, les cultures fourragères étant peu pratiquées.

146. La **pêche** est un secteur important, au regard du potentiel en ressources halieutiques et des emplois générés. Le potentiel halieutique, exploitable de manière durable, est estimé entre 150.000 et 250.000 tonnes de poissons par an. La pêche permet de couvrir 40% des besoins nationaux en protéines animales. Selon les estimations, la pêche et ses activités connexes génèrent 120 000 emplois, soit 4% de la population active environ ; sa contribution au budget de l'Etat est estimée à 12 milliards de FG (2,5% du budget) et celle au PIB à 1,8%⁷⁴.

147. La **foresterie** joue un rôle important pour les populations, surtout rurales, avec la consommation de bois énergie et de produits forestiers non ligneux. Selon le PASANDAD, ces produits sont une source importante de revenus et de sécurité alimentaire pour près de 25% de la population. Les forêts et zones arborées couvrent une superficie de 13,2 millions d'hectares, soit 54% du territoire national, dont 700 000 ha de forêts dense humide, 1 600 000 ha de forêts denses sèches et de forêts claires et 10 639 000 ha de savane boisée⁷⁵. Le domaine classé, composé de 162 forêts sur 1 182 144 ha, correspond à 4,8% du territoire national et concerne surtout la Guinée Forestière (7% de sa superficie), suivie de la Moyenne Guinée (6%), Haute Guinée (3%) et Guinée Maritime (2,8%). La superficie des 257 forêts privées communautaires est de 45 362, 52 ha (0,18% du territoire), celle des plantations forestières de l'Etat est de 4 733, 99 ha pour un total de 242 forêts (0,02% du territoire), et la superficie totale des plantations forestières privées et communautaires s'élève à 7 755, 38 ha pour un total de 611 (0,03% du territoire)⁷⁶. Malgré ce potentiel, la Guinée est confrontée à une diminution de ses superficies forestières. Le taux de déforestation dans les forêts guinéennes varie de 0,1% dans les régions boisées clairsemées (couvert forestier de 10 à 30%) jusqu'à 0,6% dans les zones forestières tropicales et subtropicales (couvert forestier > 30%)⁷⁷.

148. Bien qu'elles soient importantes en termes de revenus et de sécurité alimentaires des ménages ruraux, l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie se pratiquent souvent de manière non durable. Selon le Profil environnemental de la Guinée, l'agriculture itinérante est à l'origine d'une déforestation estimée à 30 000 ha/an entre 1976 et 1980. La forêt dense Guinéenne a diminué de 14 millions ha en 1967 à 700.000 ha en 2002, et la mangrove s'est réduite de 10,3% durant la période 1972-2000. De manière générale, les problèmes environnementaux au niveau national concernent la : (i) disparition du couvert végétal et érosion des sols résultant des pratiques agricoles inappropriées (déboisement de terres marginales, non maîtrise de l'eau, feux de brousse, culture itinérante sur brûlis, etc.) ; (ii) dégradation des écosystèmes forestiers,

⁷² <https://www.invest.gov.gn/page/elevage?onglet=presentation>

⁷³ Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2016. Politique Nationale de l'Environnement. République de Guinée. Edition 2016. 145 pages

⁷⁴ République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018.

⁷⁵ République de Guinée et FMI. 2018.

⁷⁶ Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2018. Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. République de Guinée, UNEP, GEF. Juillet 2018

⁷⁷ <http://meef-guinee.org/historique/>

⁷⁷ Banque Africaine de Développement - BAD. 2018. Profil National de Changement Climatique : Guinée. Octobre 2018.

y compris les forêts classées, exacerbée par l'activité minière ; (iii) prolifération des parasites et pathogènes due à des problèmes de traitement ; (iv) dégradation des ressources pastorales due au non-respect ou à l'inexistence des mesures liées à la gestion durable des pâturages ; (v) pollution et dégradation de la biodiversité résultant d'une mauvaise gestion des déchets urbains et miniers.

149. Selon le Plan National d'Investissement en matière d'environnement, les principaux impacts environnementaux négatifs selon les régions naturelles sont : (i) en Basse Guinée, la diminution de la superficie de la mangrove et la destruction du potentiel ligneux ; (ii) en Moyenne Guinée, la pratique de culture sur brûlis (riz pluvial, fonio) sur des sols à forte pente, avec une extension des zones érodées ; (iii) en Haute Guinée, la présence de sites miniers sur l'or et le diamant (décapage des sols) et la pratique des cultures sur fortes pentes (riz pluvial au sud) et (iv) en Guinée Forestière, la pratique de cultures sur fortes pentes (riz pluvial) sur 50 000 ha environ, soit 20 à 30 % des superficies rizicoles de la région.

150. Au regard des emplois créés et des revenus générés par l'activité minière, il est important de définir et mettre en application des mesures visant la réduction de son empreinte environnementale. Les impacts négatifs des activités minières, surtout en Basse Guinée et Haute Guinée sont la modification de l'espace, des tracés des rivières et fleuves et de leurs affluents, la pollution, les nuisances et l'altération de la qualité de l'eau, la disparition d'espèces animales et végétales. Dans les mines artisanales, les impacts environnementaux les plus importants sont liés à la pratique de l'orpaillage.

Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Climat, températures et précipitations⁷⁸

151. La Guinée a un climat de type tropical, il est sec dans la partie nord et humide au sud. Deux saisons de durées inégales s'alternent, notamment la saison pluvieuse d'une durée de 5 à 7 mois (mai- octobre) du nord vers le sud avec une moyenne annuelle de 1988 mm d'eau, et la saison sèche novembre à avril. Les précipitations maximales s'observent à Conakry (4000 mm) et Macenta (2000 mm), et celles minimales dans la région nord du pays (Siguiri et Koundara). Il existe deux zones climatiques : la zone tropicale pour la majeure partie du pays et la zone subéquatoriale dans le Sud Est. Les températures sont élevées et constantes et diffèrent d'une région naturelle à une autre (voir section sur les zones agroécologiques). C'est entre mars et avril que s'observe au nord la plus forte température, alors que celle la plus basse est ressentie entre décembre et janvier au Fouta Djallon (10°C à Labé). La Guinée a plus de 2000 heures d'ensoleillement par an, les plus faibles valeurs étant notées en saison des pluies.

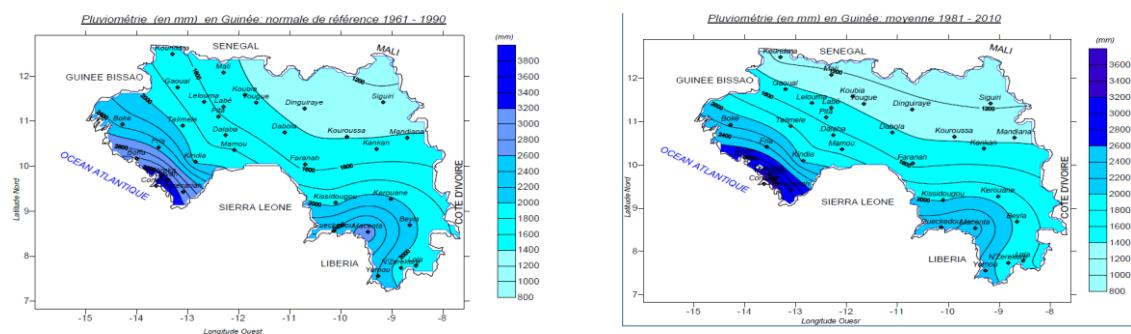
152. Pour les **températures**, l'analyse des données montrent une **tendance globale à la hausse** des températures moyennes mensuelles qui dépassent la moyenne normale sur la période (1961-1990) de 0,1°C à 0,8°C en moyenne. L'observation des températures moyennes annuelles entre 1961-2010, comparée à la moyenne normale 1961-1990, révèle une augmentation des températures maximales de 0,4°C à 1,1°C sur tout le territoire entre 1990 et 2010, et une diminution des températures minimales dans la moitié des stations (6 sur 12). Cette augmentation de la température concerne davantage les stations de Boké (1,1°C), Koundara (1°C), Kankan (1,1°C) et Siguiri (1°C). D'autres analyses concernant la période 1979-2015 confirment l'augmentation des températures. Les tendances à long terme montrent des températures croissantes statistiquement significatives entre 1979 et 2015 sur tout le territoire, avec un réchauffement plus important pour la région côtière que l'intérieur du pays⁷⁹.

⁷⁸ Les données de cette section sont tirées de la Seconde Communication Nationale de la Guinée, à part les indications de références de la BAD (2018) et de la Banque Mondiale

⁷⁹ Banque Africaine de Développement - BAD. 2018. Profil National de Changement Climatique : Guinée. Octobre 2018.

153. Quant aux **précipitations**, les tendances observées sur la période 1961-1990, par rapport à la moyenne normale 1981-2010, montrent une baisse des quantités moyennes annuelles pour la plupart des stations. Un déficit pluviométrique significatif, variant de 1,8% à 7,4%, a été enregistré entre ces deux périodes, mais qui a davantage affecté les zones nord-ouest (7,4%), nord-est (6,5%) et ouest (5,4%) que celles du sud et du sud-est (1,8%). Selon le portail de connaissances sur les changements climatiques de la Banque Mondiale⁸⁰, les précipitations annuelles moyennes ont diminué depuis 1960, avec une baisse entre avril et juin de 5,3 mm par mois et par décennie. Les précipitations observées sur 9 stations pluviométriques du pays montrent des tendances à la baisse durant la saison pluvieuse (mai- octobre) entre 1951 et 2000.

Figure 13: Pluviométrie (mm) en Guinée pour la normale de référence 1961-1990 et la moyenne 1981-2010



Source : Seconde Communication Nationale de la Guinée

154. L'augmentation des températures conjuguée à la baisse des précipitations exacerbent la vulnérabilité du pays aux changements climatiques. L'indice ND-Gain de la Guinée a été de 36,8 en 2017, avec un score de vulnérabilité de 0,543, ce qui confirme la vulnérabilité d'un pays où les activités du secteur rural dépendent du climat. Cet indice résume la vulnérabilité du pays aux changements climatiques et autres défis mondiaux, ainsi que sa volonté de renforcer sa capacité de résilience. Le Tableau 1 ci-après présente la vulnérabilité par secteur et les impacts potentiels du changement climatique en Guinée. Plus spécifiquement, le Tableau 2 résume les impacts potentiels du changement climatique sur les systèmes agropastoraux.

Tableau 1: Vulnérabilités sectorielles à grande échelle et impacts potentiels du changement climatique en Guinée

Secteurs	Impacts
Agriculture	Hausse du niveau de la mer et intensification de l'érosion côtière, entraînant la disparition ou la salinisation des rizières. Décroissement des rendements de cultures
Pêche	Hausse du niveau de la mer et intensification de l'érosion côtière, entraînant des effets négatifs sur les ressources halieutiques et la destruction d'infrastructures dans les villes côtières
Ressources en eau	Réduction de débit des cours d'eau
Infrastructures construites et établissements humains	Hausse du niveau de la mer et intensification de l'érosion côtière entraînant la destruction d'infrastructures dans les villes et villages côtiers
Santé Humaine	La sécurité alimentaire n'est actuellement pas garantie en Guinée. La priorité est donc d'augmenter la production, malgré le risque de décroissement des rendements lié à l'impact du changement climatique

⁸⁰ <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/guinea/climate-data-historical>

Source : BAD (2018) sur le Profil National de Changement Climatique de la Guinée

Tableau 2 : Impacts potentiels du changement climatique sur les systèmes agro-pastoraux en Guinée

Facteurs Climati-ques	Augmentation de la température	Raccourcis-ement de la saison pluvieuse	Perturbation du régime pluviométrique	Sécheresses	Inondations	Augmentation du niveau de la mer
Cultures	Baisse des rendements	Risque de disparition de certaines variétés à cycle long	Baisse de rendement des cultures de bas-fonds et plaines	Baisse des rendements	Destruction des cultures inondables et prolifération des maladies et des parasites	Baisse de rendements
Sols	Dégénération de la qualité agronomique des sols	Réduction de l'humidité du sol	Assèchement des sols	Baisse de la fertilité et du potentiel de régénération des sols	Domaines rizicoles inondés, inaccessibilité des zones de production	Réduction de la superficie de mangrove, intrusion saline
Elevage	Déficit en eau pour le cheptel - tarissement précoce des points d'abreuvement	Déficit fourrager	Baisse de rendement des ressources pastorales, multiplication des épizooties	Baisse de rendement des ressources pastorales	Prolifération des maladies	Baisse de la qualité et de la quantité des fourrages, multiplication des épizooties

Source : Seconde Communication Nationale de la Guinée

Projections climatiques futures

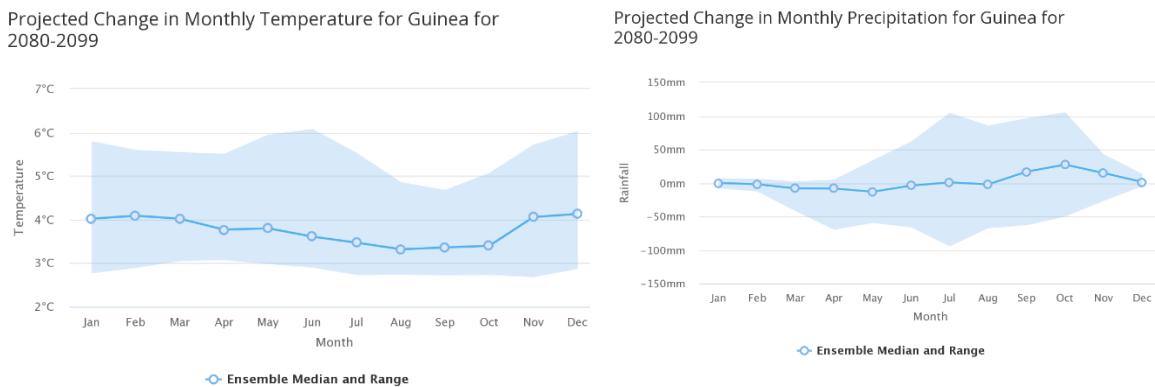
155. Les projections climatiques confirment les tendances liées à une augmentation de la température et une baisse des précipitations, et ce pour différents horizons temporels (2025, 2050 et 2100). Selon la Seconde Communication Nationale, il est attendu : (i) une hausse de la température annuelle sur l'ensemble du territoire de 1,4°C en 2025, de 1,5°C en 2050 et 1,76°C en 2100 par rapport à la normale 1961-1990 ; (ii) une baisse des précipitations en moyenne de l'ordre de 6,5% en 2025, de 10,78% en 2050 et de 15,08% en 2100 par rapport à la moyenne 1961-1990. Les plus fortes augmentations de températures sont attendues au nord, surtout le nord-est de la Guinée, et le nombre total de journées chaudes par an augmentera de 68,8 jours en 2050, avec des températures supérieures à 35°C, sous le scénario RCP 8.5 à forte émission⁸¹.

156. Outre les déficits pluviométriques, les températures extrêmes et l'élévation du niveau de la mer, les populations sont également vulnérables à d'autres risques climatiques telles que les inondations, les sécheresses et les vents violents. Entre 1990 et 2015, les inondations ont représenté plus des trois quarts des catastrophes, entraînant ainsi des pertes estimées à un peu moins de 18 millions de USD par an⁸². Selon les projections climatiques résumées dans la Seconde Communication Nationale, il est attendu une élévation du niveau de la mer de l'ordre de 1,03 m en 2025, de 1,80 m en 2050 et 3,25 m en 2100.

Figure 14 : Projections sur les températures et les précipitations mensuelles pour la période 2080-2099

⁸¹ <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/guinea/climate-data-projections>

⁸² République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018. 122 pages.



Source : <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/guinea>

Dépenses publiques et investissements dans les secteurs environnementaux et climatiques

157. La composition de l'allocation des ressources par secteur traduit la faible part accordée à l'Environnement, comparé aux secteurs économiques et sociaux, bien que cette part ait doublé entre 2015 et 2017. La dotation budgétaire pour la Protection de l'environnement en pourcentage des dépenses totales est passée de 0,5% en 2015, 0,6% en 2016 pour atteindre 1 % en 2017⁸³. Le secteur de l'environnement a absorbé 2,3% et 1% du total des crédits en 2018 et 2020⁸⁴. L'analyse du secteur de l'environnement dans le secteur Agricole au sens large montre une allocation des ressources cohérente à son poids dans le PIB primaire. Les données disponibles sur la période 2004-2012 montrent que le secteur de l'Environnement et des forêts a reçu une allocation de ressources (8,5%) proche de son poids relatif dans le PIB (8,2%)⁸⁵.

158. Comme pour les autres secteurs du développement rural, l'allocation des ressources extérieures domine celle des ressources intérieures dans le budget de l'Environnement. Sur la période 2003-2012, le secteur agricole, intégrant l'environnement, est le premier bénéficiaire s'agissant de l'allocation des ressources extérieures. Avec les fonds climatiques tels que le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le Fonds d'Adaptation et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les ressources extérieures mobilisées par la Guinée pour le secteur de l'Environnement, en collaboration avec ses partenaires au développement, pourraient être plus importantes si les capacités nationales sont renforcées.

Cadre législatif et institutionnel

159. La Guinée a pris des mesures institutionnelles, juridiques et politiques pour gérer durablement l'environnement et les ressources naturelles, et renforcer sa résilience climatique. Sur le plan institutionnel, le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF), est chargé de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement dans les domaines de l'Environnement, des Eaux et Forêts et de l'Assainissement. La Direction Nationale de l'Environnement a été désignée par le MEEF comme Point Focal de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), et la Direction Nationale des Eaux et Forêts désigné par le même ministère comme point focal de la Désertification. Dans le cadre de la convention sur le changement climatique, les institutions pertinentes sont les suivantes :

- Ministère de l'Environnement, Eaux et Forêts

⁸³ République de Guinée et FMI. 2018

⁸⁴ Ministère du budget. 2017. Document de Programmation Budgétaire Pluriannuelle (DBMT/CDMT 2018-2020). République de Guinée. Septembre 2017.

⁸⁵ World Bank Group. 2013. Guinée : Revue diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2003-2012). Rapport principal. Novembre 2013. 72 pages

- Direction Nationale de l'Environnement
- Direction Nationale des Eaux et Forêts
- Unité climat
- Direction Nationale de la Météorologie Nationale ;
- Direction nationale de de l'Energie
- Direction Nationale de l'Hydraulique,
- Direction Nationale de l'Agriculture
- Direction Nationale de la Production Animale
- Centre National de de Gestion des Catastrophes et des Urgence Environnementales (CNGCUE)
- Banque de Développement de Guinée (BDG)
- Comité national climat
- Autorité nationale désignée Fonds vert pour le Climat,
- Autorité Nationale Désignée (AND) du Mécanisme de Développement Propre (MDP),
- Les Universités et les Centres de Recherche.

160. Différents documents ont été élaborés et validés dans le cadre de la CCNUCC, dont la Première Communication Nationale sur le Changement Climatique (CNI), le Plan d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA), le document NAMA, la Contribution Déterminée au niveau National et la Seconde Communication nationale sur le Changement Climatique. Le pays a également entrepris des efforts pour renforcer les capacités institutionnelles, à travers la mise en place de structures et directions. Dans sa CPDN, la Guinée s'est engagé à mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation pour le changement climatique. En matière d'adaptation dans le secteur de l'Agriculture et de l'Elevage, la Guinée s'engage à accompagner les efforts d'adaptation des communautés rurales pour développer des techniques agro-sylvo-pastorales qui permettent à la fois de poursuivre leurs activités et de préserver les ressources sur lesquelles ces communautés s'appuient. Pour l'adaptation, le pays va préserver la qualité et la quantité des ressources en eau, mettre en place les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes et développer des techniques agro-sylvo-pastorales. Concernant l'atténuation, le pays s'est engagé à produire 30% de son énergie avec des énergies renouvelables et à gérer durablement ses forêts. Les mesures d'atténuation proposées dans la Contribution Déterminée de la Guinée portent sur une réduction anticipée de GES de 13% en 2030 par rapport à 1994, année de la Communication initiale de la Guinée, hors changement utilisation des terres et foresterie (CUTF). Le pays a également entrepris des efforts pour renforcer les capacités institutionnelles, à travers la mise en place de structures et directions. Le *Tableau 3 : Priorités d'adaptation et d'atténuation proposées dans la CPDN* résume les engagements de la Guinée en matière d'Adaptation et d'Atténuation prises dans le cadre de la Contribution Déterminée. A cela s'ajoute les actions prises dans le cadre du PNDES (2016-2020), dont le renforcement des capacités nationales de lutte contre les changements climatiques, la promotion des énergies propres et des technologies d'économie d'énergie, l'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), dans les secteurs des transports et de l'agriculture, l'augmentation de la capacité de séquestration de CO₂ à travers l'agroforesterie. La Guinée dispose d'un document de Politique Nationale de l'Environnement (PNE), qui est le cadre de référence et d'orientation pour tous les acteurs intervenant dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. A cela s'ajoutent le Plan National d'Investissement pour l'Environnement et le Programme National de Développement Humain Durable.

Tableau 3 : Priorités d'adaptation et d'atténuation proposées dans la CPDN

	Engagements	Actions prioritaires
Adaptation	Préserver, pour le bénéfice des populations guinéennes et de la région ouest-africaine, la qualité et la quantité des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation et restauration des ripisylves des têtes de sources et des berges, en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers ; - Assurer la préservation des berges et du lit des cours d'eau nationaux et transnationaux. - Recherche d'alternatives aux activités d'usage et de prélèvement, dégradant la qualité des eaux (fabriques de briques, dragage des lits pour la recherche de minerais) ; - Intégration de la dimension changement climatique dans les cadres institutionnels et juridiques et organismes de bassins chargés d'assurer la gestion et l'aménagement des bassins versants transfrontaliers ; - Mise en place d'un système de suivi hydro-écologique des fleuves internationaux.
	Mettre en place les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes, la redynamisation des activités économiques et le renforcement de la résilience des populations de sa zone côtière	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du schéma directeur d'aménagement de la mangrove (SDAM) - Diminution des sources de dégradation de la mangrove ; - Intégration de l'adaptation dans les plans locaux de développement et outils d'aménagement du territoire ; - Renforcement de la connaissance scientifique sur l'ensemble du littoral ; - Développement de la production de riz en améliorant les rendements grâce à l'utilisation de variétés plus adaptées aux impacts des changements climatiques (notamment l'intrusion en eau salée). - Extension des initiatives-pilotes déjà lancées, en particulier le projet Renforcement de la Résilience et Adaptation aux Impacts Négatifs du Changement Climatique dans les Zones Côtieres Vulnérables de Guinée (RAZC) à l'ensemble des communes du littoral.
	Accompagner les efforts d'adaptation des communautés rurales pour développer des techniques agro-sylvopastorales qui permettent à la fois de poursuivre leurs activités et de préserver les ressources sur lesquelles s'appuient	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des productions agricoles ; - Développement de la pisciculture agro-écologique ; - Variétés et techniques culturales faibles en intrant adaptées à un climat moins pluvieux; - Irrigation maîtrisée ; - Intégration de la dimension changement climatique dans la budgétisation, les plans, programmes et projets de développement ; - Développement des aménagements hydro agricoles ; - Développement de techniques de conservation et de transformation des produits agro-sylvopiscicoles ; - Meilleure gestion du pastoralisme, transnational notamment, de façon à limiter la dégradation des pâturages et des sols et à atténuer les risques de conflits d'usage.
	Engagements	Réduction d'émissions escomptées⁸⁶
	Produire 30% de son énergie (hors bois-énergie) par des énergies renouvelables (SE4ALL)	Le potentiel d'atténuation de cet engagement est évalué à 34 Mt CO2e cumulées sur les 15 prochaines années .
	Soutenir la diffusion de technologies et pratiques économies ou	Le potentiel d'atténuation de cet engagement est évalué à 23 Mt CO2e cumulées sur les 15 prochaines années .

⁸⁶ Les réductions d'émissions escomptées tiennent compte de la « demande supprimée » selon un scénario de croissance de la population de +3% par an et de croissance du PIB de +5%/an.

Atténuation	alternatives au bois-énergie et charbon de bois (SE4ALL et Stratégie biodiversité)	
	Améliorer la performance énergétique de l'économie guinéenne (SE4ALL)	Les données disponibles ne permettent pas actuellement d'évaluer le potentiel d'atténuation de cet engagement.
	Rendre climato-compatible l'exploitation des ressources minières	Le potentiel d'atténuation de cet engagement (volet efficacité énergétique) pourrait représenter jusqu'à 9 Mt CO2e cumulées sur les 15 prochaines années .
	Gérer durablement ses forêts	Les données disponibles ne permettent pas actuellement d'évaluer le potentiel d'atténuation de cet engagement. Cependant, la CNI estimait que le secteur CUTF stockait 21 Mt CO2e en 1994 .

161. Sur le plan juridique, le droit à la préservation de l'environnement est reconnu dans la Loi fondamentale Guinéenne et il s'est traduit depuis 1987 dans différents textes législatifs et réglementaires (lois, décrets et arrêtés). Parmi ceux-ci figurent le code de l'environnement, le code foncier domanial, le code de l'eau, le code minier, le code forestier et le code pastoral. Les textes réglementaires en matière de gestion de l'environnement sont résumés dans le

162.

163. **Tableau 4.** Malgré les dispositions juridiques prises pour la protection de l'environnement, le principal problème qui se pose porte sur l'application des textes qui n'est pas toujours respectée par les acteurs.

Tableau 4 : Textes réglementaires en matière de gestion de l'environnement

Décret 201/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989 porte sur la préservation du milieu marin contre toutes formes de pollution	Arrêté N°0017/MAEF/SGG du 8 janvier 1996 réglementant les activités des exploitants scieurs tronçonneurs
Décret D/08/036/PRG/SGG du 24 juillet 2008 portant composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale de l'Eau	Arrêté N° 91/3977/MARA/CAB du 9 juillet 1991 portant application du Décret réglementant la profession d'oiseleur
Décret N° 120/PRG/SGG/89 du 14 juin 1989 portant réglementation de la profession d'exploitant forestier	Arrêté conjoint A/05/672/MAEEF/MEF/SGG du 9 février 2005 fixant les taux de redevances de chasse
Décret N°160/PRG/89 du 2 septembre 1989 portant réglementation des industries du bois	Arrêté n°2001/2870/MAE/DNE du 2 juillet 2001 portant motifs de saisies des produits animaux
Le Décret n°070/PRG/SGG du 11 octobre 2001 porte sur l'interdiction d'exporter des grumes	Arrêté N°2001/ 2871/MAE/SGG du 2 juillet 2001 portant contrôle sanitaire, inspection sanitaire et de salubrité des animaux et produits animaux
le Décret N° 91/046/PRG/SGG du 8 février 1999 la profession d'oiseleur	Arrêté conjoint n° 2003/ 7090/MAE/SGG du 5 juin 2003 définit la nomenclature des principes actifs essentiels à usage vétérinaire importés en République de Guinée
Décret N° 200/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989 portant régime juridique des installations classées pour la protection de l'environnement	Arrêté conjoint A/93/8993/MEF/MMGE/SGG du 11 octobre 1993 établit la nomenclature technique des installations et établissements classés pour la protection de l'environnement
Décret n°199/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989 réglementant les Études d'Impact	Arrêté N°2468/ME/MEF/SGG du 10 mai 2006 fixe les redevances annuelles sur les Établissements classés
Décret D/2011/N°295/PRG/SGG du 06 décembre 2011 portant restructuration de l'administration de la diversité biologique, des aires protégées et des eaux et forêts	Arrêté conjoint N° 6758/MEF du 1 ^{er} septembre 1998 portant sur les modalités de prélevement de la taxe
Décret D/2011/N°008/PRG/SGG du 18 janvier 2012 portant statut particulier du corps paramilitaire des conservateurs de la nature	Arrêté N°4785/MMGE/SGG du 26 octobre 2001 réglementant la procédure d'obtention de l'autorisation préalable d'importer ou du certificat d'entrée
Arrêté N°003/MARA/CAB du 30 janvier 1990 portant application du Décret réglementation de la profession d'exploitant forestier	Arrêté n° 990/MRNE/SGG/90 du 31 mars 1990 définissant le contenu et la méthodologie des Études d'Impact
Arrêté N°015/MARA/CAB du 25 avril 1990 portant application du Décret réglementant les industries de bois	
Arrêté N°0016/MAEF/SGG du 8 janvier 1996 fixant certaines modalités d'application du code forestier	

S

Source : Politique Nationale de l'Environnement de la Guinée

III : Intégration thématique

Identification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA

164. L'expérience acquise par le FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes a permis de tirer un certain nombre de leçons et d'opportunités. Des activités multiples et complémentaires en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sont plus susceptibles de faciliter les changements de rôles et de relations de genre. En outre, des mesures concrètes visant à réduire la charge de travail des femmes doivent faire partie de la conception du projet, car une charge de travail importante peut empêcher les femmes de participer. La fourniture de bois de chauffage et d'eau peut réduire la charge de travail, alors que les nouvelles AGR peuvent alourdir la charge de travail des femmes. Assurer des services de garde peut permettre aux femmes de participer à de nouvelles activités. Soutien aux organisations de femmes, par exemple en matière de crédit, de marketing et de planification communautaire, favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, car il peut fournir des plateformes d'appui mutuel et d'intérêt, en particulier dans des contextes conservateurs. La mobilisation sociale et le renforcement du leadership peuvent également aider les femmes à revendiquer des espaces politiques. De plus, travailler avec les hommes est essentiel car ils sont souvent les gardiens de pratiques coutumières limitant l'accès des femmes aux ressources ou aux espaces publics.

165. Les mesures visant à protéger les femmes de la violence peuvent également leur permettre de revendiquer des espaces publics, tels que des marchés. Enfin, la promotion de nouveaux rôles non conventionnels pour les femmes contribue à faire évoluer les mentalités et les croyances communes. Par exemple, soutenir les AGR en dehors de la division traditionnelle du travail ou former les femmes à la vulgarisation, à la communauté ou aux formateurs contribue à créer de nouveaux modèles et à remettre en question les stéréotypes. Un acquis important du PNAAFA sur le renforcement du leadership des femmes au sein des OPA est l'accompagnement par le Programme de la révision des textes fondamentaux (statut) pour prendre en compte la dimension genre au sein des organes. Les nouveaux statuts des OPA prévoient au moins 30% de femmes

dans les organes de décision, de gestion et de contrôle. Les micro-projets réussis appuyés par le PADER-G se sont avérés être un facteur d'émancipation et d'intégration socio-économique des porteurs ainsi que d'amélioration de la cohésion sociale. C'est ainsi que les femmes se sont émancipées mieux grâce à leurs micro-projets et parviennent désormais à prendre la parole en public contrairement au tabou habituel.

166. En outre, le FIDA a appris qu'il était nécessaire d'offrir aux jeunes hommes et femmes un travail décent et des moyens de subsistance divers dans leurs communautés rurales, y compris dans le secteur agricole, afin qu'ils puissent y rester s'ils le souhaitent ; ainsi que la formation, le soutien et les conseils appropriés, s'ils décident de migrer. En particulier, les jeunes hommes et femmes doivent avoir accès à : i) des terres pour la production agricole ; ii) technologies modernes ; iii) facilités de crédit ; (iv) formation aux affaires et à l'entrepreneuriat ; (v) soutien au développement de microentreprises ; (vi) apprentissages et expérience de travail volontaire ; et (vii) des conseils de carrière et des services de suivi appropriés. En tant que tel, le PADER-G a montré que la promotion de l'entrepreneuriat rural constitue un meilleur créneau d'insertion des jeunes et des femmes dans l'arène économique et un palliatif à l'exode rural tant développé dans ce pays face aux enjeux d'une population agricole vieillissante et de réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois et la mobilisation de richesses en milieu rural.

167. L'approche du FIDA en matière de nutrition s'est concentrée sur une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition afin de fournir des aliments sains, abordables et nutritifs. Bien que l'agriculture soit actuellement au cœur des investissements du FIDA axés sur la nutrition, il est possible d'optimiser l'amélioration de la nutrition des populations rurales en explorant les nouvelles possibilités d'intégration de la nutrition dans tous les investissements du FIDA en faveur du développement rural, en s'attaquant aux normes sociales et culturelles qui entravent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et la réponse aux nouveaux défis nutritionnels tels que le surpoids et l'obésité. Les opportunités spécifiques comprennent: (i) l'identification de points d'entrée pour intégrer la nutrition dans tous les principaux domaines d'investissement du FIDA (chaînes de valeur, finance rurale, gestion des ressources naturelles et autonomisation des communautés) et l'intensification de l'intégration de la nutrition dans les projets liés à l'élevage et à la pêche; (ii) l'identification et l'optimisation des liens avec d'autres thèmes transversaux: genre, climat et environnement, et les jeunes (y compris les adolescentes); (iii) promouvoir les investissements dans l'eau, l'assainissement et l'hygiène; (iv) promouvoir les investissements dans les aliments riches en nutriments qui contribuent à améliorer la qualité de l'alimentation pour tous; et (v) explorer les points d'entrée pour remédier au surpoids et à l'obésité grâce aux investissements du FIDA. Jusqu'à présent, les projets soutenus par le FIDA n'étaient pas sensibles à la nutrition. AgriFARM est le premier de ce type.

168. **Orientation stratégique.** Le FIDA axe exclusivement son action sur l'agriculture paysanne et le développement rural, il possède une expérience et des compétences spécialisées et sa logique d'intervention est solide et de qualité: tous ces éléments conjugués donnent au FIDA en Guinée un avantage comparatif et le placent dans une position stratégique pour jouer un rôle encore plus affirmé au niveau national s'agissant de promouvoir une transformation inclusive et durable du monde rural et de concourir à la réalisation des ODD.

169. Le FIDA en Guinée peut apporter une contribution importante à la mise en œuvre du Programme 2030, en particulier à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (faim zéro), ainsi que des ODD 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (inégalités réduites), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre).

170. En se fondant sur les priorités nationales, le SNU a défini trois domaines de coopération prioritaires : (i) La promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable ; (ii) La transformation économique et gestion durable du capital naturel ; (iii) Le développement inclusif du capital humain. Le FIDA peut apporter une

contribution importante à la réalisation du PNUAD 2018-2022, notamment la deuxième axe (capital naturel), mais également la troisième (capital humain), particulièrement concernant l'inclusion des groupes cibles du FIDA (femmes, jeunes et groupes vulnérables, comme les personnes vivant avec un handicap). Le PNUAD est aligné avec le PNDES.

171. La stratégie FIDA en Guinée est alignée avec la série de documents et de politiques ont été élaborés ou revus dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, et ceux spécifiquement pertinents pour les différentes priorités transversales du FIDA mentionnés ci-dessus.

172. Les ressources disponibles au niveau des fonds climatiques tels que le Fonds d'Adaptation, le FVC et le FEM constituent des opportunités à saisir pour renforcer la résilience du pays en matière de changement climatique et mieux préserver l'environnement. Jusqu'à présent, les ressources mobilisées par la Guinée en matière de finance climatique auprès des bailleurs sont encore faibles au regard de la vulnérabilité du pays en matière de changement climatique. Parmi les raisons avancées pour justifier la faiblesse des ressources climatiques figurent le manque de capacités des acteurs à développer des propositions répondant aux normes des fonds climatiques susmentionnés. D'après la CPDN, les besoins nationaux en matière de financement de l'adaptation sont estimés entre 670 à 1 700 millions USD et les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de SE4ALL sont évalués à 8 179 millions USD (2011-2030), soit 409 millions USD d'investissement annuel sur 20 ans, intégrant aussi les actions en cours depuis 2011.

Références

- Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires- ANASA. 2015. Rapport Général de l'Enquête Agricole : Campagne Agricole 2014-2015. ANASA, Ministère de l'Agriculture, République de Guinée, Avril 2015.
- Banque Africaine de Développement – BAD. 2018. Guinée : Document de Stratégie Pays 2018-2022. Groupe de la Banque Africaine de Développement, ECCE/RDGW, Septembre 2018.
- Banque Africaine de Développement – BAD. 2018. Profil National de Changement Climatique : Guinée. Octobre 2018.
- Banque Mondiale. 2019. Guinée : Les avantages économiques d'une société soucieuse de l'égalité des genres. Rapport No : AUS0000791. Juin 2019. 80 pages.
- Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de Genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan économique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale, Automne 2018. 66 pages
- Banque Mondiale. 2018. Country Partnership Framework for the Republic of Guinea for the period FY2018-FY23. May 2018
- Condé, S., Jalloh, A., Nelson, Gerald C. and Thomas, Timothy S. 2013. Guinea. In West African agriculture and climate change: A comprehensive analysis. Chapter 7. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute. <http://ebrary.ifpri.org/cdm/singleitem/collection/p15738coll2/id/131332/rec/7>
- FMI. 2019. Guinée : Evaluation de la Gestion des Investissements Publics (PIMA). Rapport d'Assistance Technique. République de Guinée. Département des Finances Publiques, FMI, République de Guinée.
- Green Climate Fund –GCF- et République de Guinée. 2018. Document de Programme Pays de la République de Guinée. Décembre 2018. 52 pages,
- Institut National de la Statistique -INS. 2012. Enquête Légère pour l'évaluation de la Pauvreté (ELEP-2012) : Rapport final. Ministère du Plan, République de Guinée. Décembre 2012. 138 pages.
- Institut National de la Statistique -INS. 2017. Rapport d'analyse des données du RGPH3 : Etat et Structure de la Population. Institut National de la Statistique, Bureau Central de l'enseignement, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. 122 pages
- Institut National de la Statistique -INS. 2017. Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2016), Rapport final, Conakry, Guinée
- Institut National de la Statistique –INS- et ICF. 2018. Enquête Démographique et de Santé en Guinée 2018. Conakry, Guinée et Rockville, Maryland, USA : INS et ICF
- Institut National de la Statistique -INS. 2019. Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Guinée (ENESIG 2018-2019) : les principaux résultats des phases 1-2. Rapport provisoire. Novembre 2019
- Kaba, A., Doumbouya, M. et J. Delamou. 2017. Analyse des données du RGPH3 : Analyse de la Pauvreté. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation- RGPH3. Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, République de Guinée. Edition décembre 2017. 92 pages.

Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2016. Politique Nationale de l'Environnement. République de Guinée. Edition 2016. 145 pages.

Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. 2018. Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. République de Guinée, UNEP, GEF. Juillet 2018

Ministère délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts. 2013. Plan national d'investissement en matière d'environnement (PNIE 2013-2017). Rapport définitif. Juillet 2013

Ministère du Plan et de la Coopération International. 2017. Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable de la Guinée, 2016-2020. Rapport final. Janvier 2017.

Organisation Internationale du Travail- OIT. 2016. Le double défi du travail des enfants et de la marginalisation scolaire dans la région de la CEDEAO : vue d'ensemble. Janvier 2016. 58 pages

Programme Alimentaire Mondial- PAM. 2018. Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition. République de Guinée. Décembre 2018

Réseau Franet. 2018. Le dividende démographique en Afrique : Premiers signes et estimations par la méthode de décomposition. Guinée Conakry pages 47-48.

République de Guinée. 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Septembre 2015

République de Guinée. 2018. Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau. New York. Juillet 2018. 122 pages.

République de Guinée et Fonds Monétaire International -FMI. 2018. Rapport sur la Performance de la Gestion des Finances Publiques -PEFA. Rapport d'Assistance Technique. République de Guinée. Département des Finances Publiques, FMI, République de Guinée. Juin 2018. 204 pages

World Bank Group. 2013. Country Partnership Framework for the Republic of Guinea for the period FY2018-FY23. May 2018. 105 pages.

World Bank Group. 2013. Guinée : Revue diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2003-2012). Rapport principal. Novembre 2013. 72 pages.

http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/GIN.pdf

http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/GIN.pdf

https://www.cabri-sbo.org/uploads/bia/quinea_2018_formulation_external_budget_framework_ministry_of_finance_cen-sad_ecowas_french_1.pdf

<https://www.invest.gov.gn/page/elevage?onglet=presentation>

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/guinea/climate-data-historical>

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/guinea/climate-data-projections>

<http://meef-guinee.org/historique/>

COSOP preparation process

1. Le processus de formulation du COSOP Guinée 2020-2025 a été co-piloté par le FIDA (experts de Rome et du Bureau de Régional de Dakar) et ses consultants et les partenaires ministériels du Gouvernement de Guinée, notamment le Ministère de l'Agriculture. La mission de formulation s'est déroulé du 22 Octobre au 6 novembre 2019. L'atelier de lancement officiel du COSOP Guinée s'est tenu le 23 octobre 2019, dans un établissement hôtelier de Conakry, conjointement à l'atelier de lancement officiel du Projet d'appui au développement du Pole G, PADAG, projet sous financement du FADD avec l'assistance technique du FIDA. Cet atelier de lancement a connu la participation d'une cinquantaine de personnes des différents ministères, des autorités administratives locales, des institutions publiques.
2. Le FIDA est à sa 2^{ème} édition du COSOP depuis le début de ses activités en Guinée. Le processus de formulation du nouveau COSOP pour la Guinée s'est déroulé en plusieurs étapes, après l'élaboration d'une feuille de route en concertation avec le Ministère de l'Agriculture. La mission a effectué une revue documentaire et mené des consultations individuelles avec les parties prenantes.

Date	Activités
21 Octobre 2019	Revue documentaire et rencontre de la mission COSOP avec le Secrétaire General du Ministère de l'Agriculture
22 Octobre 2019	Rencontre avec les partenaires (Banque Africaine de Développement, Ministère de l'Environnement, Institut National de la Statistique)
23 Octobre 2019	Atelier de lancement du COSOP Guinée Rencontre Ministère du Plan et du Développement Economique
23 Octobre au 6 Novembre	Consultations avec les partenaires
7 Novembre 2019	Brève synthèse des orientations du COSOP au Ministère de l'agriculture
7 au 20 novembre	Phase de rédaction du COSOP

- a. Consultations avec les Ministères sectoriels et administrations publiques conduites par le FIDA et ses consultants: les rencontres se sont déroulées, avec le concours du Ministère de l'agriculture, durant toute la mission de formulation et ont concernées les cadres techniciens de ces Ministères. Ainsi, l'équipe de formulation du COSOP a rencontré les techniciens des Ministères de l'agriculture, du Plan et du Développement Economique (Direction Nationale de l'Investissement Public), de l'Economie et des Finances (Direction de la Dette extérieure), de l'Environnement, de l'Action sociale (Direction Nationale de l'Action Sociale, Direction Nationale du Genre et Equité), de la Jeunesse (Direction Nationale de l'emploi des Jeunes), de la Coopération internationale, du Commerce, la Santé (Direction Nationale de la Santé Familiale et Nutrition), le Fonds Vert Agriculture de la Guinée, l'Administration des Grands Projets. L'objectif de ces rencontres était de d'une part de recueillir leurs attentes/ recommandations spécifiques quant au nouveau COSOP du FIDA pour la Guinée et d'autre part de collecter la documentation disponible (politiques sectorielles, les projets, etc.) auprès de ces Ministères.
- b. Consultations avec une dizaine de partenaires au développement: la rencontre avec les PTF a été l'occasion de (i) connaître et faire le bilan de leurs

interventions en faveur des populations rurales en Guinée, (ii) déterminer les axes de partenariat possible avec le FIDA et recueillir leurs suggestions pour la formulation du nouveau COSOP pour la Guinée. La mission a ainsi rencontré la Banque Mondiale, l'AFD, la Banque Africaine de Développement, la Coopération Belge, le PAM, la FAO, le PNUD, UNOPS, UNICEF, Helen Keller International. Le document du COSOP a fait objet de discussion d'une réunion de l'Equipe Pays des Nations Unies et a été partagé et discuté avec le Coordonnateur Résident.

- c. Consultations avec les acteurs de la société civile y compris la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée: les différentes rencontres ont porté sur des échanges d'expériences et d'attentes/ recommandation de ces acteurs sur leur collaboration avec le FIDA.
- 3. Le processus de formulation du nouveau COSOP pour la Guinée s'est terminé par une visite de courtoisie au Secrétaire General du Ministère de l'Agriculture au cours de laquelle la mission du FIDA a (i) fait une brève synthèse des orientations du nouveau COSOP qui découlent des différentes consultations et s'assurer de leurs cohérences avec les politiques nationales du pays; (ii) indiqué les prochaines étapes de la formulation et validation du COSOP. La formulation préliminaire a été partagée avec le RC a.i. du SNU en Guinée ainsi qu'avec les chefs d'agence UNCT.

Strategic partnerships

Partnering Functions	Partners/Networks/ Platforms	Specific Results and Outcomes from Partnership	Justification for Partnership	Monitoring and Reporting (to be completed for CRR and CCR)
Mobilizing co-financing	Government BADEA OFID Beneficiaries	11 millions USD 25 millions USD 15 millions USD 4,3 millions USD	Already committed for AgriFARM	
Strengthening private sector engagement	Beneficiaries Owned Cooperatives and Federations (BOCF) Emerging rural formal private sector Cross boarder traders Microfinance and Banks	Market and/or process beneficiaries production (including certified seeds) Supply inputs Develop partnerships and/or linkages with BOCF Production of BOCF exported to neighboring countries Establish linkages with beneficiaries (BOCF and individuals) Tailored and innovative savings and credit products	Able to channel Value Added to target groups Still very limited at COSOP starting date but will develop with time Provide better marketing opportunities for certain BOCF products in certain regions Enrollment rates are still very low in Guinea Activities promoted with IFAD support will require innovative financial products	
Engaging in policy and influencing development agendas	Chamber of Agriculture and CNOP-G Government (agriculture, trade, environment, transports, etc.) Technical and Financial Partners active in the rural sector OHADA ECOWAS	Participate in design of AOL ⁸⁷ , land tenure bill, water-schemes management bills, quality patterns, etc. and sector policies and strategies Policy and legal documents fully incorporate beneficiaries interests and rights Policy and legal documents fully incorporate beneficiaries interests and rights Implement Uniform Acts Regional harmonization and linkages	Advocacy of beneficiaries interests and rights and their inclusion in policy and legal documents Responsible for policies, laws and their implementation and participatory sector governance Provide active support to policy and development agendas at regional, national or local levels Upgrade and harmonization of National legal framework Provide the framework for harmonization of laws and policies and linkages/partnerships development	

⁸⁷ Agriculture Orientation Law (Loi d'orientation Agricole)

Enabling coordinated country-led processes	PNDES follow-up dialog group on Agriculture and Food Security	Sharing of information on operations between members (PTF, FBO, etc.) Harmonization and complementarity of approaches Geographical complementarity (national scale) Complementarity of operations (national and local scales) Joined operations or supports	Importance of their contribution (both financial and expertise) to the PNDES	
	UNCT (all UN Agencies)	Improved UNSDCF monitoring.	Availability and Consistency of indicators (definition and values)	
	CAR and Mini-CAR ⁸⁸	Coordination and harmonization of development operations and partnerships at local level Targeting	Led by FBO, CAR are open to public institutions and projects, NGOs, private sector	
	Financial and Technical Partners	Coordination of actions and interventions in Agriculture	IFAD is currently the biggest Donor in Agriculture	
Developing and Brokering Knowledge and Innovation	Farmer Based Organizations (local to national scales)	Local innovations and initiatives or good practices identified, shared and scaled up Global innovations, initiatives, or good practices valorized at national and local scales	FBO are efficient channels both inward and outward	
	IRAG	New technologies developed and valorized by FBO or their partners (rice seeds, fonio processing, etc.)	IRAG has relevant partnerships (regional and global)	
	PROCASUR	Innovation (cases, methods and channels)	Guinée has applied to join the PROCASUR network	
	CILSS-IFPRI	Information on regional cross border trade	Cross-border trade provides in some cases better marketing opportunities for FBO	
	IFAD sub-regional hubs and headquarters	Cross-country (SSTC) partnerships (expertise, exposition trips, scaling-up, etc.)	Able to identify and facilitate brokering of relevant knowledge and innovation	
Enhancing Visibility	PNDES follow-up dialog group on Agriculture and Food Security	Other members have a clear, accurate and up-to-date information of IFAD operations and activities	Facilitates implementation, helps to avoid overlapping or discrepancies	
	National medias	Press Releases, Videos and other material to be released by AgriFARM and IFAD Country based office (including hub and headquarters provided material)	Allow to reach both general and relevant targeted publics	

⁸⁸ The “Conseils Agricoles Régionaux (CAR)” are instances led by the CNOP-G and its member Regional Federations of FBO (one federation for each value chain) and open to their partners (public, civil society, private). A “Mini-CAR” covers only one value chain and is led by one only federation. CAR were successfully used by IFAD supported PNAFAA for local animation, coordination and targeting

		Periodic Workshops covering Reference to IFAD in procurement notices		
Farmers Based Organizations		Cross participation in each other's major events. Key documents diffusion. Regular meetings.	Essential link with IFAD target groups	
Other UN agencies		Cross participation in each other's major events. Key documents diffusion. Regular meetings.	Consistent with overall UN strategy	

South-South and Triangular Cooperation strategy and Rome-based agencies collaboration

Introduction

1. Through South-South and Triangular Cooperation (SSTC) IFAD will capitalize on its regional presence and partnerships to deliver on the goal of improving the lives of smallholder farmers. In the context of the Republic of Guinea COSOP for the period 2020-2024, the elaboration of the SSTC strategy was undertaken in view of the opportunities afforded by IFAD's decentralization into sub-regional hubs. The West Africa Hub in Dakar, where the Country Director and IFAD support team for Guinea is located, will be the main terminal for managing these initiatives. The key areas of support for the SSTC strategy in Guinea are summarized below.

Policy and Governance

2. Experience has shown that COSOP non-lending activities such as engaging in policy dialogue, knowledge management, and strategic partnerships contributes to positive institutional change. As such, the presence of a permanent staff member in the country will continue to be a critical aspect of promoting communication between IFAD and national public partners such as the Ministries of Agriculture, Trade, and Environment. IFAD's strategies and interventions depend on their continued support as well as synergies created with civil society. To this end, IFAD has a history of long and fruitful relationships with regional farmers federations, such as ROPPA, which are active at the national level and have both directly participated in the design of projects and been key actors in their implementation. As a member of the National Social and Economic Development Plan (PNDES) Monitoring Group, IFAD supports ongoing efforts to modernize the legal and regulatory framework of the rural sector in collaboration with these partners. An emphasis on facilitating policy dialogue and promoting good governance in Guinea aims to build trust and catalyze engagement of the private sector to increase investment in domestic agribusiness and agricultural processing. IFAD, as key member of the UN working group for agriculture will play a key role for the sectoral reforms, in particular the "Loi d'Orientation Agricole (LOA)" that is ongoing and that includes the provisions for land rights in horizon 2021.

Regional Integration

3. Increasing trade flows with bordering countries will be encouraged through cross-border exchanges with other IFAD-funded projects in the region. Specifically, Guinea will be able to capitalize on relationships with projects along its borders with Guinea-Bissau (REDE), Senegal, and Mali to the north – all of which fall under the purview of the Dakar Hub. To the south and east, it will be able to engage with projects in Sierra Leone, Liberia, and Ivory Coast, which will be facilitated through coordination with the Coastal Hub in Abidjan. An added value is regional cohesion across IFAD's mainstreaming priorities, which align with local development priorities, including promoting gender parity and youth employability in the rural sector to make agriculture more profitable for women and young people. This facilitates interactions with other partners such as the African Development Bank and the West African Development Bank, which are also active in the sector and have projects that overlap both geographically and thematically with IFAD-funded activities.

Research and Knowledge Management

4. Guinea will benefit from a variety of Hub-level initiatives which have already begun to increase knowledge generation and sharing at the sub-regional level. In 2019, Conakry was selected as host city for a workshop that enabled peer-to-peer exchanges along the thematic principles of Monitoring and Evaluation and Knowledge Management. During the workshop, it was decided that Guinea would petition to be included in the PROCASUR Knowledge Sharing Network, which brings together homegrown innovations in sustainable inclusive development across Asia, Africa, and Latin America. These exchanges are expected to increase operational efficiencies at the project level through the sharing of best practices, challenges, and successes during implementation. The Hub in Dakar is also proactive in seeking partnerships with think tanks and research institutes with tools and agendas that can inform regional agricultural policy and project interventions based on sound evidence. One such partnership is with the International Food Policy Research Institute (IFPRI). IFPRI's work in Guinea includes a mapping tool for various agricultural indicators. Along with IFPRI, further collaboration is envisioned with the Institute for Agronomic Research in Guinea (IRAG) and the National Agency for Rural Promotion and Agricultural Advisory (ANPROCA).

Rome-Based Agency Collaboration

5. In Guinea, all three Rome-Based Agencies have committed to aligning themselves with national development priorities and promoting strong public institutions in pursuit of the SDGs.

Food and Agriculture Organization (FAO)

6. While there is currently no updated FAO Country Strategy for Guinea, the 2013-2017 Country Programming Framework focused on the following three priority areas: (i) Strengthening food and nutrition security; (ii) Strengthening governance of the agriculture and rural sector; and (iii) Risk reduction and management of food crises and disasters, and adaptation to climate change. To date, IFAD's partnership with FAO has allowed it to capitalize on high-level technical expertise in the design and implementation of its projects along these cross-cutting priorities. Some additional avenues for future collaboration that have already been identified based on FAO's experience in Guinea include support in modernizing the rice sector and promoting sustainable land management and agroforestry in the face of climate change.

World Food Programme (WFP)

7. WFP's Interim Strategic Plan (2019-2022) in Guinea is organized around the following Strategic Results: (i) Everyone has access to food; (ii) No one suffers from malnutrition; (iii) Sustainable food systems; and (iv) Country strengthening. Already in the pipeline is a three-year Smallholder Agricultural Market Support and Food Assistance for Assets project, which follows a "smallholder graduation model" that moves beneficiaries from food insecurity to profitable market engagement. Operationally, IFAD plans on collaborating with WFP within this area by linking its infrastructure investments to the broader professionalization of logistics chains, including product quality control and improvement, storage, and physical flows. These investments will also aim to link target producer groups with the vast network of school canteens that WFP currently supports across all four regions.

Country at a glance

Country Portfolio Summary

Region	West & Central Africa	Member of Country Groups :						
Country	Guinea	Least Developed country	Yes					
Current Financing Terms	DSF Grant/Highly Concessional	Low-Income, food deficit	Yes					
Ranking all Countries	38	HIPC DI Eligible	Yes					
Ranking within region	9							
Country Indicator		Value	Year	Source				
Agriculture, value added (% of GDP)	16.20	2017	World Bank					
GNI per capita, Atlas method (current US\$)	800.00	2017	World Bank					
Human development Index (HDI) value	0.46	2017	UNDP					
Population, total	12,717,176.00	2017	World Bank					
Rural population	8,105,317.00	2017	World Bank					
Key Dates								
Last RB-COSOP Approved AVP/PMD								
First Project Approved		05 Dec 1980						
Last Project Approved		17 Apr 2018						
IFAD Interventions								
		Number of Projects	IFAD Approved USD ('000)					
Available for Disbursement		1	23,000					
Financial Closure		12	159,156					
Entry into Force		1	30,900					
Total IFAD commitment		14	213,056					
IFAD Interventions Summary								
Project Number	Financing Instrument ID	Currency	Approved Amount	Disbursed	Loan/Grant Status	Project Status	Board Approval	Cooperating Institution
11000000056	1000002404	XDR	9,850,000	90%	Closed	Closed	05 Dec 1980	AFDB
1100000170	1000002032	XDR	5,050,000	25%	Closed	Closed	04 Sep 1985	WB
1100000285	1000002159	XDR	9,400,000	35%	Closed	Closed	04 Sep 1991	AFDB
1100000313	1000002191	XDR	9,850,000	99%	Closed	Closed	02 Dec 1992	UNOPS
1100000444	1000002658	XDR	11,400,000	94%	Closed	Closed	14 Sep 1988	UNOPS
1100000478	1000002274	XDR	10,200,000	100%	Closed	Closed	14 Sep 1995	UNOPS
1100001003	1000002321	XDR	6,950,000	96%	Closed	Closed	04 Dec 1996	UNOPS
1100001117	1000002383	XDR	5,000,000	95%	Closed	Closed	02 Dec 1998	WB
1100001135	1000002424	XDR	10,200,000	40%	Closed	Closed	09 Dec 1999	IFAD
1100001206	1000002496	XDR	9,400,000	53%	Closed	Closed	05 Sep 2002	IFAD
1100001206	1000003823	XDR	5,800,000	100%	Closed	Closed	16 Sep 2010	IFAD
1100001206	1000004129	XDR	5,750,000	96%	Closed	Closed	13 Dec 2011	IFAD
1100001282	1000002528	XDR	9,950,000	99%	Closed	Closed	18 Dec 2003	IFAD
1100001345	1000002917	XDR	6,600,000	100%	Closed	Closed	12 Sep 2007	IFAD
1100001700	2000000233	XDR	15,175,000	87%	Disbursable	Disbursable	12 Sep 2013	IFAD
2000001059	2000002296	USD	15,450,000	6%	Disbursable	Entry into Force	17 Apr 2018	IFAD
2000001059	2000002297	USD	15,450,000	6%	Disbursable	Entry into Force	17 Apr 2018	IFAD
Projects in Pipeline								
Current Phase		Number of Projects	IFAD Proposed Financing USD ('000)					
Total		0	0					

Financial management issues summary

FIDUCIARY SUMMARY OF COUNTRY PORTFOLIO



COSOP

COUNTRY		Guinea				
Project	Financing instrument	FLX Status (1)	Lending Terms	Currency	Amount (million)	Completion date
PNAAFA - LGF expansion	G-I-DSF-8118-	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	15.18	30/12/2019
AgriFARM-HMG	200000229600	DSBL	DSF HC GRANTS	USD	15.45	29/09/2024
	200000229700	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	USD	15.45	29/09/2024

(1) APPR – SIGN – ENTF – DISB – EXPD - SPND

CURRENT LENDING TERMS	DSF Grant/Highly Concessional
-----------------------	-------------------------------

A. INHERENT RISK (TI, PEFA relevant extracts)

HIGH	<p>TI (2018): The 2018 CPI score for Guinea is 28/100, placing the country below the average score of 32 points for Sub-Saharan Africa. On a global scale, Guinea is ranked 138th out of 180 countries.</p> <p>CPIA (2018): The overall CPIA score for Guinea in 2018 is 3.2, placing the country just above the regional average of 3.1. Guinea suffers of specific weaknesses in the management of its financial sector. Moreover, in accordance with the CPI score mentioned above, Guinea is ranked below the regional average for what concerns the transparency, accountability, and corruption in the public sector.</p> <p>PEFA (2018): The last PEFA assessment for Guinea was carried out in 2018. Some improvements compared to the previous assessment in 2013 were registered concerning the transparency of public finances, the quality of the budget scrutiny process by the National assembly and the relatively transparent management of public procurement with over 80% of public procurements passed through a competitive process. Among the main persistent weaknesses of the national PFM we find: the reliability of the budget with very significant differences between executed and approved budgets, the external and internal audit system, non-budgeted operations, revenue collection, the tracking of arrears, and the monitoring of public enterprises.</p> <p>IMF/WB-Debt Sustainability Analysis (2019): Guinea is at moderate risk of external and overall debt distress with some space to absorb shocks. The stock of Guinea's overall public debt as a share of GDP declined in 2018 as both external and domestic positions strengthened, supported by robust economic growth. Real GDP growth is estimated at 5.8 percent in 2018, driven by strong performance in mining and construction and good agriculture performance. The growth momentum is expected to continue with real growth at 6 percent over 2019–20.</p>
------	---

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Project	Financing instrument	Curr.	Amount (million)	Project risk rating	PSR quality of FM	PSR audit	PSR disb. rate	Disbursed to approved
PNAFAA - LGF expansion	G-I-DSF-8118-	XDR	15.18	Low	Mod. satisfactory	Mod. satisfactory	Mod. satisfactory	80 %
AgriFARM-HMG	200000229600	USD	15.45	Medium	N/A	N/A	N/A	6 %
	200000229700	USD	15.45	Medium	N/A	N/A	N/A	6 %

The portfolio is composed of two investment projects: PNAFAA LGF, which is in its closing phase, and AgriFARM, which is starting up and has just finalised its staff recruitment. AGRIFARM was also granted by OFID in April 2019 a loan of 25 million dollars. There are no outstanding ineligibles in Guinea, although there is an unjustified advance balance of EUR 264,222 on the Designated Account of the grant to the CNOP-G which had a closing date of 30 September 2019. Historically the disbursement rate of PNAFAA LGF has been very low due to the delays encountered by the Project in the implementation of civil works activities. However, the acceleration of these activities since 2018 has contributed to strongly improve the Project's performance in terms of disbursement rate.

C. SUMMARY – APPROVED AND DISBURSED AMOUNTS

APPROVED AMOUNTS (PBAS)

USD million ⁽⁴⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Notes
PBAS allocation	29.66	30.90	29.45	
Amount approved	23.00	30.90	0.00	

(4) Source = GRIPS.

DISBURSEMENTS BY FINANCING SOURCE

USD million equivalent disbursed during the period ⁽⁵⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Cumulative undisbursed balance ⁽⁶⁾
IFAD financing	17.36	11.94	6.12	33.12
SPA	0.00	0.00	0.00	0.00

(5) Historical total disbursed, in USD. Source = Oracle Business Intelligence.

(6) At 21/10/2019 IMF exchange rate. Includes financing instruments in approved, effective, signed and disbursable status.

D. AUDIT

Private audit firms perform the external audits of IFAD projects in Guinea. The quality of the reports have been overall acceptable and reports were submitted to IFAD on time. In the last audit report for PNAFAA LGF the opinion on the financial statements was qualified due to the fact that the project have not reflected the new formats required by the latest SYSCOHADA standard update. Project's financial statements were nonetheless considered acceptable by IFAD. . However, the new standards will need to be fully complied upon by PNAFAA LGF for the submission of its final audit. In the Management Letter, the auditor noted the inconsistency between the financial and physical execution of the project. AgriFARM –HM has not been audited yet.

E. SUPERVISION

The last supervision mission for the project PNAFAA LGF took place in June 2019. The quality of the project financial management was found to be moderately satisfactory together with the quality and timeliness of audit, counterpart finds and disbursement rate. The project needs to improve its financial reporting by properly setting up its accounting software and mostly focus on the implementation of infrastructural works before project completion. Throughout the life of the Project, the justification of advances given to implementing partners (notably Farmers Associations) and the quality of the related supporting documents have been a continuous challenge although the latest supervision mission (see below) was positive in this regard. Moreover, the timely submission of AWPB has often been a weakness for PNAFAA LG. That said, the project has been assessed overall as low FM risk. AgriFARM - HM has not been supervised yet.

F. DEBT SERVICING
No arrears
G. COMMENTS ON COSOP
IFAD Projects in Guinea, since PNAAFA, have been focused on supporting Farming Cooperatives. The main financial management issues of this portfolio have been therefore related to the FM capacities of these institutions. The arrangements taken by PNAAFA LGF in this respect have greatly improved the quality of the project financial management compared to the past. This is especially true in terms of capacity to follow up on advances to the partners and on the implementation of project's MoUs. The low and medium fiduciary risk ratings of the projects in the Country compared to a high risk environment will allow new project to capitalize on a positive experience and on good fiduciary practices already in place. Support and training to implementing partners, together with capacity building of project staff will need to be reinforced by the Fund in order to build upon and improve the overall satisfactory financial management environment of IFAD projects in Guinea.

Prepared by: (Mame Awa Mbaye)

Date: 21/10/2019

Lessons Learned

From IFAD Evaluation Report of **PNAFAA 1st** phase the following lessons can be drawn:

- a) Given the importance of the PAOs role, good practice would be to make sure that capacity building is systematically undertaken and the transfer of responsibilities to the PAOs should be gradual and adapted to their capacities. Support and capacity building should be adapted to the specific needs and characteristics of the various PAOs, avoiding a standard support.
- b) The lack of expertise within the coordination unit hampered the implementation of the programme, hence the importance of having a strong and multidisciplinary coordination team at the onset of the programme together with TA and ITA.
- c) The development of the value chains requires capacity building and support designed according to the various value chain stakeholders in both upstream (e.g. suppliers of inputs and extension services) and downstream (e.g. processing, marketing). Sustainable access to rural financial services is a requirement and should be given great importance in terms of capacity enhancement of stakeholders and links with financial institutions.

The experience of the PNAFAA first phase (closed in 2017) and its choice to give strong responsibility to the FOs, entities with a membership drawn from poor small producers targeted by IFAD, allowed to draw a certain number of lessons:

- a) Monitoring of Innovative Projects and Programs - Need for closer monitoring of innovative projects and programmes by a supervisory entity. PNAFAA has introduced a major innovation not only in Guinea but also on the continent. This type of innovation has a strong potential to influence development policies and may determine future donor interventions in the sector. Programmes of this nature should be seen as a learning opportunity for all stakeholders. For the supervisory entities, they should be involved more directly in the monitoring of the programme, to draw all the necessary lessons, eventually to readdress or restructure the project. This monitoring would be done through field visits, the organization of consultations between members, and the integration of the programme's M&E with the sector monitoring system, etc.
- b) Introduce the "phasing approach" that includes deadlines and "triggers" for the different phases of the project. Future projects will need to ensure a more rigorous planning, including deadlines and triggers for moving on to the next phase (both for the project and for its beneficiaries and key partners). These elements should be based on well-defined criteria and should be included in the project's activity timetables. Supervision will need to ensure that these criteria and dates are respected.
- c) Implementation Strategy - There is a need to simplify the institutional set-up and the implementation strategy. The PNAFAA was found to be too complex due to the number of partners/financial instruments/agreements to be managed.
- d) Programme management needs to be shared between the FOs, STE and the private sector and to create functional synergies taking into account the respective mandates and experiences. The experience of the PNAFAA has allowed to have producers and their organizations in charge of their own development. However, it has been found that the lack of experience of most farmers' organizations in this area resulted in the fact that the entire project cycle has been more dedicated to learn how to play the expected role rather than to effectively assume this mandate. Paradoxically, the STEs, which could have taken over some components of the programme (such as rural infrastructure or research and development), found themselves confined to service providers roles and their interventions were strictly

limited to the needs expressed by FOs. No skills transfer strategy (from the STEs) was defined to ensure that the FOs quickly acquired the necessary skills. Another paradox is that the private sector was rarely solicited to support this 'value chains' programme when it could have provided crucial knowledge on business dynamics and linkages with other value chain links, access to private finance, etc. IFAD's next intervention will have to maintain a clear and explicit differentiation of tasks, roles and functions between the Project, the Government, implementing partners, economic agents/players and other stakeholders.

- e) The need for gradual accountability of partners. The transfer of responsibilities should be gradual, as they mature. The transfer of competencies must be progressive as maturity and resource management capacity is confirmed. A results framework including clear performance indicators must be agreed between the project and the FOs and monitored over the duration of the partnership.
- f) Coordination and Management - Providing the project with a strong and multidisciplinary Coordination team. The weakness in the coordination of PNAAFA was one of the factors that affected the performance of the programme. The lack of technical expertise within the coordination unit proved to be a major constraint especially in the absence of key skills among the implementing partners. Next intervention will have to provide high level experts (Infrastructure, Rural Finance, Development of FOs) able to analyze the technical aspects before and during the implementation to certify the quality of the services provided and to better perform the recruitment process of the management team (coordinator, RAF, etc.) in order to achieve the project objectives. All contracts (of the team and partners) should be performance-based, without tacit renewal.
- g) Partnerships development and management - Need for a strong partnership strategy. This strategy would include the following elements: (i) a partnership monitoring framework and a scorecard with clear milestones in relation to the objective of empowering FOs; (ii) the establishment of synergies between the different partnerships instead of treating them separately; (iii) having periodic meetings to evaluate the collaboration between the project and its different partners.
- h) In order to better consolidate the intervention and to anticipate the creation of future partnerships, projects must ensure from the beginning that all the main stakeholders in the same sector (FOs, market operators and financing institutions) are mobilised and create a dynamic of exchanges to promote mutual knowledge and build relationships of trust.
- i) Ensure the adequacy of the management, coordination and partnership framework covering all the skills and functions required for the implementation of the Programme. In order to achieve the expected results, projects must be able to fulfil a number of functions at operational, management, monitoring and quality control level. Competencies in these different areas must be adequately distributed throughout the whole system and constantly during the life of the project. If the chosen strategy is to have a light coordination team, skills must be completed through strategic partnerships and possibly national and/or international Technical Assistance.
- j) Capacity-building of implementing partners - The performance and results of PNAAFA were almost entirely dependent on the performance of the partners that had no experience in project management. It is essential to put in place, from the beginning, a capacity-building plan for the various actors involved in the implementation in order to ensure that everyone is able to fulfil its assigned mission.

- k) Financial products and ASF - There is a need to analyse the internal strategies of grassroots FOs before awarding grants. The input subsidy system has in some cases strangled proven endogenous self-financing initiatives. This was illustrated at the level of the community gardening site of Djimbala (HG), where the free distribution of seeds by FUMA disrupted the long established and respected membership fee for the purchase of their seeds. The same is true at the level of the union of Sana-HG member of FUCPIS where the mission noted an interesting experience of seed supply and marketing of sesame in a trust-based collaboration between the union, seed suppliers and traders. The capitalization of these experiences would allow the scaling up of good self-financing practices.
- l) Better understand the Financial Services Associations (ASF) environment - The objective of consolidating the 55 ASF could not be achieved in part because of the lack of consideration of certain parameters related to the environment and the context of the ASF in the project regions (low activity of ASF, dispersal of ASF over a vast territory, lack of cohesion and belonging to the same network, wait-and-see attitude of ASF leaders and lack of leadership for a cluster of elected officials to organize the network).
- m) IFAD's fiduciary support from the beginning should help the Project Financial Services to set up an efficient financial information system. This system should be capable of providing information on the Project resources directed towards (a) productive investment, (b) capacity building, (c) Project approach/intervention costs, including both the coaching mechanism with the Implementing Partners and the logistics (vehicles, equipment) of the PMU. Information on Project expenditure by cost centre should help Management both to visualise the correlation between operational costs and capital expenditure, and to ensure that resources are optimized vis-à-vis productive capital expenditure.
- n) Development and management of rural infrastructure - Promote the adoption of standard call for proposals for infrastructure. The experience of the PNAAFA has shown that the choice to adopt standard call for proposals has reduced errors in the preparation of files and reduced the risks of modifications of works.
- o) Need for a rigorous selection of construction companies - The delays observed on the building sites were mostly due to the low capacity of SMEs. It is necessary: to categorise the SMEs according to their technical capacities and their own human and financial resources; to reintroduce the practice of blacklisting non performing SMEs; and to verify systematically the information provided by the SMEs on their technical and financial capacities and their experience.
- p) Specific lessons for the FOs approach - Need to develop a monitoring strategy of farmers organisations. Projects must put in place a monitoring strategy that identifies the indicators to be monitored for measuring the progress of FOs maturity beyond the indicators in the project's logical framework. These indicators must measure, among other things, the progress in the capacity of the FOs to plan, mobilize and manage resources - internal and external - and to provide reports (internal and external, technical and financial). This monitoring strategy must also define the modalities and periodicity of this follow-up, the persons responsible, in a participatory manner and by common agreement with the operators and implementing partners (CNOP-G and FOs in this case).
- q) Institutionalization of planning and self-evaluation platforms. PNAAFA institutionalized the mini CARs and CARs, created by the FOs. This approach has made possible to create forums of dialogue where producers express their needs without intermediaries, can ensure that the solutions offered match the problems posed and assess the level of execution of the activities of each AWPB. These forums are also the place where actors can exchange on the difficulties and constraints encountered during implementation and proceed with the participatory planning of

activities for the ongoing AWPBs. However, two major lessons are to be retained. The first is the importance of ensuring the representativeness of stakeholders, the institutionalization of the needs expression sheets as used by the FPFD in order to enable the project to ensure that the activities and targets included in the AWPBs reflect the needs expressed. The second is the need for rigorous planning of these forums so that the stakeholders can have all the necessary information to have productive discussions. Future projects will capitalize on the Facilitation Guides that CNOP-G has developed for these two forums.

- r) Need for a strategic, holistic and inclusive approach in capacity building for producers. - Most of the topics in the capacity-building programme of PNAFA targeted institutions (principles of operation and management of farmers' organisations, organizational and management aspects, techniques for facilitating meetings and general assemblies, etc.). Producers benefited from training in production techniques and exchange trips, but they did not benefit from training on their farms management, nor on the processing or marketing aspects that could have enabled them to achieve greater autonomy. Future projects with FOs approach will have to ensure that capacity building will keep this institutional/member duality in order to enable grassroots actors to better develop and be more able to actively participate in the development of their apex organisations.
- s) Better alignment of the planning process with implementing partners - As mentioned above, FOs have experienced difficulties in internalising the AWPB process. There is a need to accompany FOs with a business plan approach that ensures economic sustainability from the beginning.
- t) Review the approach to structuring FOs - The structuring of FOs is one of the pillars of the PNAFA's approach. However, the structuring of FOs by CNOP-G and ANPROCA has continued to maintain a logic that emphasizes solidarity and community spirit, and this has given little room to a cooperative entrepreneurial spirit that would allow having financial projections and analyzing viability prospects. FOs capacities will have to be reinforced. To this end, the facilitation model and the support tools for the structuring of FOs need to be updated and adapted.
- u) Rights of oversight on the governance of farmers' organisations - The experience of PNAFA has shown that the implementation mechanism must include mechanisms and measures to deal with occurrences of mismanagement and bad governance and mitigate the resulting negative impacts. The renewal of the annual agreements has been systematic, without any review of the performance of the previous fiscal year, not taking into account the absorption capacity of the amounts allocated without any ceiling on the amounts. Future agreements must include clauses to reframe delinquent farmers' organizations and possibly suspend all cooperation with those who refuse to improve their performance.
- v) Need to support the sustainability of the Technical Units of farmers' organisations through an expanded service offer and customer base. The Technical Units of farmers' organisations and the CNOP-G have played a central role in capacity building and structuring farmers' organisations. Although these structures have developed tools and methods of interest for future interventions, these units have limited their offer of services to the organisations that benefit from the PNAFA and have not sought to develop or have not known how to develop the offer of their services and experience acquired to external clients. When the programme's funding ended, these structures were no longer able to take in charge the technicians, who found themselves looking for work elsewhere. Future projects should focus on empowering these units in the same way, as these structures should contribute to empowering the farmers' organisations.

- w) Development of endogenous capacities to coach producers. The farmers' organizations have set up a system of zone advisors, which are undeniably one of the factors that have enabled producers to improve their production techniques and yields. These advisors are endogenous resource persons of the FOs, who provide support and advice, monitor the implementation of activities, the distribution of equipment and inputs, the recovery of input credits, and the adoption of good agricultural practices by the producers. They also feed information back to the FOs with the collaboration of the regional agricultural advisors. This mechanism could be replicated in future projects.
- x) Need to develop specific supports matching the proven needs of beneficiaries (avoid over-harmonizing supports). Support must be tailored to the problems of the different farmers' organizations and to their capacity to play their role expected in the implementation of a national programme of this scale.

The experience of the **PADER-BGN** provided a number of lessons:

- a) A Pioneer in the creation and consolidation of rural micro and small enterprises in Guinea, PADER-BGN set path for rural entrepreneurship, which is recognized and used in to fight against rural poverty. Other main lessons learned from the PADER BGN can be summarized as follows:
- b) Expansion of micro and small rural enterprises as an integral part of the poverty reduction strategy: the implementation of PADER-BGN clearly demonstrated the relevance of developing small and micro rural enterprises as an essential part of the strategy of fight against poverty because of its significant development potential and complementarity with rural agricultural and non-agricultural activities.
- c) The innovative nature of PADER-BGN required an approach focusing on training-financing-support/advice, which can match the various needs of micro and small rural businesses according to their age, location, business sector, gender, level of training, etc. The success of PADER-BGN is mainly due to the link between the capacity and role micro and small rural businesses and the place they had during orientation project implementation. The institutional capacities acquired by micro and small rural businesses and their FOs have enabled them to play a leading role in improving the quality of their products and be able to influence technical, financial and institutional support proposed to them.
- d) Impacts of PADER-BGN on the local economy depend on: (i) its continuity (support estimated to last at least 2 years); (ii) its concentration in favourable geographic areas (in terms of rural entrepreneurship and resources and potential markets that are available); (iii) costs to support micro-entrepreneurs taking into account their real participation capacities. Failure to consider these aspects was an obstacle to the project until mid-term review. Such issues in a demand-led service delivery system for microenterprise are unavoidable and require further study when scaling up the results of PADER-BGN.
- e) A participatory approach combined with the strengthening of grassroots organisations also demonstrated its relevance and effectiveness. Interventions were made through a participatory approach in which rural marginalised target groups have the opportunity to participate in streamlining priorities and decision-making for the allocation of resources. Building capacity of grassroots organizations and beneficiaries encouraged the emergence of self-managed local structures for rural community development.
- f) Efficient planning and coordination between the various actors involved in the project, both financially and physically, was a key success factor. This is how the consultation platform between partners, NGOs, public services, beneficiaries and the Project team proved to be essential throughout implementation.

- g) The commitments of the Government and its partners to contribute to financing and participating in implementation of PADER-BGN and the timely availability of contributions and non-objection notices can influence project outcomes.
- h) PADER-BGN highlighted, on the one hand, the crucial role of support to the Association des Services Financiers (if necessary by an initial subsidy and specific support to projects) can provide to small rural producers in giving access to local rural financing and; on the other hand, the impact that the participatory process (participatory diagnosis, local community development plans) can have in support to government decentralization policy.
- i) Conflict settling between farmers and stockbreeders requires a more inclusive approach and thus set up conflict management committees was followed by specific trainings.
- j) For micro-projects, main lessons are: i) successful micro-projects promote emancipation and financial and social inclusion of rural entrepreneurs. Subsequently, women are better empowered thanks to their micro-projects as they are now able to speak in public; ii) when micro-projects targeting same activities of a value chain are financed in a region, there tend to mutually support each other; iii) offering technical and managerial training before funding is more effective than the reverse approach; iv) the need to effectively balance training, financing and advisory support and adapt them to the various needs of micro and small rural enterprises depending on age, location, sector of activity, gender, level of training. Acquired capacities of micro and small rural businesses have enabled them to have an outstanding role in product improvement et be privileged interlocutors able to influence general, technical, institutional and financial support provided to them; (v) thanks to the PADER-BGN, unemployed graduates have successfully returned to the land with micro-projects (e.g. teachers and livestock technicians met during the workshop).

The lessons learned from the implementation are:

- a) The need for a comprehensive baseline survey gathering sufficient data. In fact, it was observed that the project's pre-evaluation report and the baseline survey did not provide information on the yields of horticulture crops prior to the project implementation. In addition, the yields of market crops are not yet monitored in National Agricultural Statistics. In the absence of relevant data, it was assumed, for example, that the crops yields would double, i.e. significantly below the yield gains obtained in rice cultivation, whereas, according to the beneficiaries interviewed, the yields have doubled or even tripled with the intervention of the project;
- b) The need to harmonize the methodologies followed for the various follow-up surveys on effects and impacts, as the mission had some difficulties in making an objective assessment of the evolution of the values of certain indicators, since the examination of the reports of the first two SYGRI surveys (2006 and 2011) shows that they did not follow the format to present results. While the last survey presents results by poverty quintiles, the first two used the scoring method. Going forward, such studies should follow methodologies that allow easy comparison effects and impact indicators;
- c) The unfortunate experience with the infrastructure component of the project has shown that contracting and relying on local small and medium businesses can only be efficient in the country and in the project area, if they are, well-equipped and able to conduct the work according to required standards;
- d) It may be essential for a project to provide tools and equipment (motorbikes for field agent mobility, work tools and equipment, specific training, etc.) to the decentralised local institutions if the goal is to involve them in the implementation and the preparation of after-project phase.

PADER added a new dimension to IFAD's portfolio in Guinea by introducing (i) support for rural agricultural and non-agricultural micro-enterprises, (ii) supply of improved seeds, (iii) promotion of microfinance institutions and farmers' organizations (FOs) and linking them to improve rural finance, and (iv) development of a solid partnership with other institutions (NGOs, research offices and technical services). All this is clearly in line with the government's policy guidelines and IFAD's strategy for diversifying rural sources of income.

On the support for the development of rural micro-enterprises (MER): this new dimension was based on the establishment of a development fund namely the Agro-sylvo-pastoral Development Fund (FODAP). In fact, the FODAP was designed as a participatory grant allocation mechanism to co-finance, in addition to the contributions of rural communities, investments related to agro-sylvo-pastoral and income-generating development activities.

This financial tool, designed to support self-development at the grass-roots level, was an important aspect of the project's overall strategy for the implementation of the participatory approach. It was also an innovation that reached effectively final beneficiaries.

The implementation of **FODAP** provided the following lessons:

- a) The implementation strategy was based on participatory development of grass-roots communities in which the promoters of rural microenterprises (MSEs) were true partners of the project. Through the implementation of FODAP, the project has enabled microenterprise initiators and their relevant organisations ascertain that some activities improve their living conditions through income generated and, and in parallel, to demonstrate to the Financial Services Associations (ASF) that there are no major risks in financing rural activities.
- b) The linkage of the rural micro enterprises with the ASF is a guarantee of sustainability of the actions undertaken. In addition, the promotion of rural entrepreneurship is a good opportunity to include youth and women in rural development and economic life. It is also a palliative to the rural migration that is so prevalent in this country regarding the challenges of an ageing agricultural population and to poverty reduction through job creation and the mobilization of wealth in rural areas. As a result, this lesson learned can be scale up with PNAAFA-BGF in order to attract the youth in agricultural.
- c) Supply of improved rice seed - Sustainable increase in productivity is largely based on a number of factors, among which the use of improved seeds. For the production and multiplication of improved seeds, the project set up a community-based system in which the rural community choose the rice producers, their training in seed production and their initial allocation, as part of the financing of micro-projects submitted by communities at the base, in basic improved seeds from the research stations of the IRAG (Kilissi-Kindia and Koba-Boffa) with which the project entered into tripartite contracts (project-rural municipality- Producer) of basic seed production.
- d) Promotion of Financial Services Associations (Associations de services financiers – ASF). The support of ASF was based on training, advisory support, the establishment of capitalization funds and support for professionalization which required the development of new products such as Sight Deposits (Dépôt à vue, DAV), Term Deposits (Dépôt à terme, DAT) and the Agricultural Finance Credit. It supported also ensures connection among actors to collect additional deposits needed to increase activities and set up efficient monitoring and internal control.
- e) Support to farmers organisations (FOs) - Another support has been to assist in the formation of farmers groups, then into cooperatives and unions of

cooperatives, and in the elaboration of statutes and internal rules, in addition to legal recognition (provision of approvals at the prefecture). In addition, technical training has been provided, particularly in production and processing techniques. They were supplemented by managerial training (roles and responsibilities, marketing, advocacy, marketing, lobbying and access to markets) and in management, including credit management and literacy. Finally, support initiatives for producers' organisations also consisted of close monitoring of projects and, above all, the coupling of organisation structure and training for professional organisations.

- f) Partnerships - All these actions were supported by close monitoring thanks to a partnership between the project and various actors (FOs, technical services, NGOs, independent consultants) and facilitated by the design and operationalisation of a database accessible to everyone.

Finally, based on the **RB-COSOP 2009-2014** completion report carried out in 2016, a first capitalization of lessons learned has been performed.

On the partnership with the FOs, i) they must be supported on the long-run to prepare solid business plans ii) FOs without significant financial resources depend entirely on project funding and it is capital for them to interact with FIs.

On the intervention logic of the projects, i) IFAD projects in Guinea focused on increasing production giving less inclusion to downstream actors for food-processing and selling (in particular by capitalizing on contract experience with mining companies); ii) Taking in account the specific objectives and capacities of the FOs, IFAD projects must pay attention to simple approaches focusing on core activities. The delegated project management must coincide with the respective objectives and mandates of the FOs and their core business.

Since the end of the 1990s, IFAD has enabled the creation of 105 ASF whose performance is variable (some have developed a lot, others have merged or ceased their activity). Short and medium term support focusing of structuring and professionalizing the ASF is essential, followed by a precise exit strategy negotiated with the partners. This strategy was already initiated in 2015 with the establishment of FASeF BG aimed at federating the network and is active today in the region of Lower Guinea (its counts 20 ASF as of February 2017). Since 2016, IFAD Programme in Guinea and DID have been working together to support the development and sustainability of this apex organisation (FASeF BG), based on its business plan. It was suggested that a network structured around four "master" cooperatives, the development of savings collection and the implementation of a GIS by 2021.

On project management and fiduciary aspects, i) It is important that a unique monitoring and evaluation system for each project be set up from the start-up of the projects and that this system is integrated at the Ministry of Agriculture (Minagri) and should ensure alignment with indicators in country's national policies and strategies; ii) The implementation of the country programme revealed the need for adequate planning in the preparation and launch of call for tenders and to put in place a mechanism for monitoring procurement.

On targeting, special attention must be paid to the participation of women and youths in decision-making and governance bodies of FOs.

The completion report of PNAFAA-BGF (due at year end 2020 further to extended closing date) will provide more information on the capitalization of the lessons learned by the project and enable them to be adequately taken into account in the formulation of new IFAD operations and to AgriFARM.